

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 25 mars 2026 — Vol. 48 N° 47

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2026

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 25 mars 2026 — Vol. 48 N° 47

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	2287
Souligner la volonté de la région du Haut-Richelieu de prendre part au développement du secteur de la défense	
M. Louis Lemieux	2287
Souligner le succès de la campagne de financement de Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île	
M. Gregory Kelley	2287
Rendre hommage à M. Martial Gaudreau	
Mme Geneviève Hébert	2287
Souligner le 65e anniversaire de l'organisme Compagnons de Montréal	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2288
Souligner le 30e anniversaire de l'organisme ABC Lotbinière	
Mme Isabelle Lecours	2288
Souligner le travail de la Société d'habitation des communautés noires	
M. Frantz Benjamin	2288
Rendre hommage à Mme Suzanne Guillemette	
M. Simon Allaire	2289
Appuyer les organismes du mouvement Le communautaire à boutte	
M. Pascal Paradis	2289
Souligner le 25e anniversaire de Valmont plein air	
M. Stéphane Sainte-Croix	2289
Souligner le 60e anniversaire de l'Association féministe d'éducation et d'action sociale de Sainte-Brigide-d'Iberville	
Mme Audrey Bogemans	2289
Souligner la Journée nationale des cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs	
Mme Kateri Champagne Jourdain	2290
Souligner la Journée québécoise de la francophonie canadienne	
M. Jean-François Roberge	2290
Dépôt de la lettre de la députée de Rimouski, Mme Maïté Blanchette Vézina, informant de son intention de siéger sous la bannière du Parti conservateur du Québec	2291
Présentation de projets de loi	2291
Projet de loi n° 22 — Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives	2291
Mme Geneviève Guilbault	2291
Mise aux voix	2291
Dépôt de documents	2291
Dépôt de rapports de commissions	2292
Étude détaillée du projet de loi n° 7 — Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires	2292
Dépôt de pétitions	2292
Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif	2292
Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires autonomes	2292
Resserrer la réglementation entourant le trappage et le piégeage	2293
Offrir la vaccination gratuite contre le zona aux personnes âgées de 65 ans et plus	2293
Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif	2294

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	2294
Bilan du gouvernement en matière de transport collectif	
M. André Fortin	2294
M. François Legault	2294
M. André Fortin	2295
M. Jonatan Julien	2295
M. André Fortin	2295
M. François Legault	2295
M. André Fortin	2295
M. François Legault	2296
Réseau structurant de transport collectif dans l'est de Montréal	
M. Monsef Derraji	2296
M. Jonatan Julien	2296
M. Monsef Derraji	2296
M. Jonatan Julien	2297
M. Monsef Derraji	2297
M. Jonatan Julien	2297
Mise à jour du plan d'action d'Hydro-Québec	
M. Gregory Kelley	2297
M. Jean Boulet	2298
M. Gregory Kelley	2298
M. Jean Boulet	2298
M. Gregory Kelley	2298
M. Jean Boulet	2298
Accès au logement	
Mme Ruba Ghazal	2299
M. Eric Girard	2299
Mme Ruba Ghazal	2299
M. François Legault	2299
Mme Ruba Ghazal	2299
M. François Legault	2300
Financement des écoles privées	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2300
Mme Sonia LeBel	2300
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2300
Mme Sonia LeBel	2301
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2301
Mme Sonia LeBel	2301
Position du gouvernement concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste	
M. Pascal Paradis	2301
M. Jean Boulet	2301
M. Pascal Paradis	2301
M. Jean Boulet	2302
M. Pascal Paradis	2302
M. Simon Jolin-Barrette	2302
Obtention frauduleuse de visas étudiants	
M. Alex Boissonneault	2302
M. Jean-François Roberge	2303
M. Alex Boissonneault	2303
M. Jean-François Roberge	2303
M. Alex Boissonneault	2303
M. Jean-François Roberge	2303
Mise en place d'un scrutin secret pour l'accréditation syndicale	
M. Youri Chassin	2304
M. Jean Boulet	2304
M. Youri Chassin	2304
M. Jean Boulet	2304
M. Youri Chassin	2304
M. Jean Boulet	2304

Table des matières (suite)

Ressources pour les femmes enceintes en situation d'itinérance	
Mme Elisabeth Prass	2305
Mme Sonia Bélanger	2305
Ressources pour les femmes enceintes en situation d'itinérance	
Mme Elisabeth Prass	2305
Mme Caroline Proulx	2305
Motions sans préavis	2306
Souligner la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles	2306
Mise aux voix	2306
Souligner le 20e anniversaire du Régime québécois d'assurance parentale	2307
Mise aux voix	2307
Avis touchant les travaux des commissions	2308
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	2308
Mme Ruba Ghazal	2309
Motion formulant un grief	2311
M. Jean-François Simard	2311
M. André Fortin	2314
Motion formulant un grief	2315
M. Benoit Charette	2315
M. Alex Boissonneault	2317
Motion formulant un grief	2319
Mme Isabelle Poulet	2320
M. Eric Girard	2321
M. Monsef Derraji	2323
Motion formulant un grief	2324
Motions sans préavis (suite)	2324
Révoquer l'ordre adopté par l'Assemblée de tenir des consultations et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 200 — Loi concernant Le Country Club de Montréal	2325
Mise aux voix	2325
Renvoyer à la Commission de l'économie et du travail le projet de loi n° 200 — Loi concernant Le Country Club de Montréal	2325
Mise aux voix	2325
Avis touchant les travaux des commissions (suite)	2325

Table des matières (suite)

Affaires prioritaires (suite)	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	2325
Mme Isabelle Charest	2325
M. Alexandre Leduc	2327
Motion formulant un grief	2327
Mme Pascale Déry	2329
M. Gregory Kelley	2331
Motion formulant un grief	2332
Mme Amélie Dionne	2333
M. Guillaume Cliche-Rivard	2335
Motion formulant un grief	2336
M. François St-Louis	2337
Mme Marie-Belle Gendron	2338
Mme Virginie Dufour	2340
Motion formulant un grief	2341
Mme Kariane Bourassa	2341
Mme Isabelle Lecours	2343
M. André Albert Morin	2344
Motion formulant un grief	2345
Mme Suzanne Tremblay	2346
Mme Chantal Rouleau	2348
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2350
Mme Karine Boivin Roy	2352
Mme Suzanne Blais	2354
Mme Jennifer Maccarone	2355
Motion formulant un grief	2355
Ajournement	2356
Annexe	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mercredi 25 mars 2026 — Vol. 48 N° 47

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour, chers collègues. Veuillez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous en sommes à la rubrique Déclarations de députés, et je cède maintenant la parole à M. le député de Saint-Jean.

Souligner la volonté de la région du Haut-Richelieu de prendre part au développement du secteur de la défense

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Mme la Présidente, je vous en ai souvent parlé, de ce secteur économique de la sécurité défense, qui nous intéresse tellement et nous occupe beaucoup, dans le Haut-Richelieu, parce qu'on veut pouvoir saisir les nouvelles opportunités économiques du nouvel ordre mondial. Et, vendredi, 120 personnes étaient au Collège militaire royal de Saint-Jean pour une journée de découverte des PME en quête de maillage entre elles et avec le secteur militaire, avec des conférences et des visites industrielles pour les aider à mieux se connaître, pour saisir ensemble les opportunités qui s'offrent aux entreprises et se familiariser avec l'écosystème stratégique de la défense, exigeant, certes, mais porteur, et surtout en pleine expansion et à la vitesse grand V.

C'est pour ça que la création d'un centre d'excellence en système intégré de défense est tellement importante pour notre région. Et nous nous mobilisons pour l'obtenir, et ça avance bien, madame. Les institutions de haut savoir sont déjà au rendez-vous pour la recherche, et les entreprises comme celles qui étaient là vendredi y seront pour qu'on y soit ensemble.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jacques-Cartier.

Souligner le succès de la campagne de financement de Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Mme la Présidente, je suis fier, avec mes collègues les députés de Marquette, de Nelligan et la députée de Robert-Baldwin, d'appuyer quotidiennement le succès remarquable de Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île.

Madam Speaker, we are quite blessed, in the West Island, but there are still many people in need. West Island Community Shares is there to answer the call. It is more than 40 community organisations working together to serve families, seniors, children, and the vulnerable.

Le 23 février dernier, plus de 280 chefs de file de tous les horizons étaient réunis pour une bonne cause, ramassant ensemble 363 000 \$.

So, to Meagan and her team, I rise today in the National Assembly to applaud your efforts and to recognize that you're always ready, willing, and able to help those who lack the necessary resources to thrive in our community.

Merci beaucoup à vous. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-François.

Rendre hommage à M. Martial Gaudreau

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Mme la Présidente, le DG du centre de services scolaire des Hauts-Cantons, M. Martial Gaudreau, ici présent, est la Personnalité de l'année du journal *Le Progrès de Coaticook*.

Bachelier en éducation préscolaire et primaire, il est successivement, de 1991 à 2013, suppléant, enseignant et directeur dans plusieurs écoles.

En 2007, il acquiert une maîtrise en administration scolaire.

En 2013, il devient directeur des services éducatifs de l'ancienne commission scolaire des Hauts-Cantons, puis DG l'année suivante.

Avec son personnel, M. Gaudreau préserve les intérêts des élèves en relevant les défis de l'éducation et en collaborant de près avec la communauté. À preuve, la pratique sportive et le taux de réussite scolaire sont en hausse.

M. Gaudreau a toujours gardé du temps pour sa conjointe et leurs six enfants. En famille et au bureau, il s'offre des moments de détente et de plaisir, d'où son conseil de prédilection : s'amuser en étudiant ou en travaillant. Merci et félicitations, M. Gaudreau.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. Gaudreau, au nom de la présidence, toutes nos félicitations. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Gouin.

Souligner le 65e anniversaire de l'organisme Compagnons de Montréal

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Je tiens aujourd'hui à souligner un anniversaire qui mérite toute notre attention. Un organisme qui est solidement enraciné dans ma circonscription, dans le quartier de la Petite-Patrie, célèbre maintenant, célèbre cette année 65 ans d'engagement auprès des adultes qui vivent avec une différence intellectuelle ou autistes. C'est les Compagnons de Montréal, qui accomplissent un travail exemplaire en développant le pouvoir d'agir des personnes dans un esprit inclusif, profondément humain, empreint de respect pour leur dignité et de compassion. Chaque semaine, c'est plus de 200 adultes qui y trouvent un milieu de vie qui favorise leur autonomie, leur participation sociale et leur épanouissement personnel. Ça fait partie, les Compagnons de Montréal, de ces organismes communautaires qui tissent un filet social essentiel, avec cœur et dévouement.

Alors, à toutes les personnes qui oeuvrent ou qui ont oeuvré au sein des Compagnons de Montréal depuis 65 ans, merci de votre engagement bienveillant et inspirant. Vous faites un travail remarquable qu'on souligne trop peu souvent. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Lotbinière-Frontenac.

Souligner le 30e anniversaire de l'organisme ABC Lotbinière

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, Mme la Présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner le 30e anniversaire d'ABC Lotbinière.

Cet organisme mérite toute notre reconnaissance pour son engagement exceptionnel envers la communauté, puisque, depuis trois décennies, il joue un rôle essentiel en aidant les personnes éprouvant des difficultés à lire, à écrire, à compter ou à utiliser les outils numériques. Il offre également des activités de francisation aux nouveaux arrivants de notre région.

Grâce à une équipe dévouée et à des bénévoles engagés, l'organisme propose un accompagnement humain, accessible et adapté aux besoins de chacun. Son action concrète favorise l'inclusion sociale, renforce l'autonomie et ouvre la porte à de nouvelles amitiés.

Félicitations à toute l'équipe!

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Viau.

Souligner le travail de la Société d'habitation des communautés noires

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Mme la Présidente, l'accès au logement est une question de dignité. Face à la crise du logement qui frappe partout au Québec, je tiens à saluer aujourd'hui un organisme ayant son siège social dans ma circonscription.

Ayant démarré ses activités en février 2023, la Société d'habitation des communautés noires peut s'enorgueillir d'avoir pu mobiliser, en trois ans, plusieurs acteurs institutionnels et communautaires autour de ce projet inclusif de construction de 280 unités de logement abordable dans la circonscription.

Ce projet exemplaire n'aurait pas pu voir le jour sans la détermination de personnes comme Neil Armand, Allen Alexandre, Jean Evens Abellard, Marcel Pednault, Alix Adrien, Marjorie Villefranche, sans oublier Edith Cyr, de Bâtir son quartier, les paliers gouvernementaux, la ville de Montréal et le Fonds de solidarité de la FTQ.

À travers cette déclaration, je veux saluer tous les groupes communautaires qui comme la Société d'habitation des communautés noires travaillent d'arrache-pied dans toutes nos régions sur les enjeux d'accès au logement, parce que pouvoir se loger est et sera toujours une question de dignité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Maskinongé.

Rendre hommage à Mme Suzanne Guillemette**M. Simon Allaire**

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à une femme profondément engagée dans Maskinongé, Mme Suzanne Guillemette, qui est avec nous aujourd'hui.

Par sa vision, sa détermination et sa grande sensibilité, elle a su créer un lieu exceptionnel où l'art, la culture et la communauté se rencontrent. Avec La petite Place des Arts, elle a donné vie à un espace rassembleur qui a fait vraiment rayonner notre belle région, mais aussi qui rapproche les gens.

Son travail a été reconnu par plusieurs, soulignant l'importance de sa contribution et l'impact de son action dans notre milieu. Par son implication, elle favorise l'accès à la culture, soutient les artistes et enrichit la vie collective dans notre belle communauté. Son dévouement et son attachement à notre région font une réelle différence.

Je tiens donc à lui exprimer toute notre reconnaissance ici, à l'Assemblée nationale, pour cette contribution exceptionnelle. Merci, Mme Guillemette, pour votre passion et pour l'empreinte inspirante que vous laissez chez nous. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Mme Guillemette, au nom de la présidence, toutes nos félicitations, et merci pour votre dévouement.

Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jean-Talon.

Appuyer les organismes du mouvement Le communautaire à boutte**M. Pascal Paradis**

M. Paradis : Dans le cadre du mouvement Le communautaire à boutte, 1 622 organismes du Réseau québécois de l'action communautaire autonome présents partout au Québec sont en grève du 23 mars au 2 avril. Ils affirment que, face à la croissance des besoins, la situation financière du secteur communautaire est intenable. Il ne s'agit pas de demander la charité, mais d'obtenir la reconnaissance et les moyens nécessaires pour accomplir une mission essentielle, avec des conditions de travail décentes, un financement suffisant et récurrent à la mission, le respect de leur autonomie et la réduction des contraintes administratives.

Dans Jean-Talon, cette réalité, je la vois concrètement. Jeudi dernier, 150 personnes représentant 65 organismes étaient réunies pour le gala que j'organise annuellement afin de reconnaître leur contribution au tissu social, au vivre-ensemble et au service à la population. Ayant moi-même oeuvré plus de 20 ans dans le milieu, je comprends bien les enjeux auxquels sont confrontées les organisations. Je serai donc présent avec le Parti québécois pour soutenir le secteur de l'action communautaire, plus essentiel que jamais. Merci, Mme la Présidente.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Gaspé.

Souligner le 25e anniversaire de Valmont plein air**M. Stéphane Sainte-Croix**

M. Sainte-Croix : Merci, Mme la Présidente. C'est avec grand plaisir que je souligne aujourd'hui le 25e anniversaire de Valmont plein air, situé à Cap-Chat, en Haute-Gaspésie.

Depuis 2001, cette entreprise s'est bâtie étape par étape pour devenir un incontournable du plein air et de la restauration. Son histoire témoigne d'une relève d'entreprise réussie, portée par des personnes engagées qui ont su faire évoluer le projet au fil des années.

Son parcours n'a pas été sans défi, Mme la Présidente. Il y a trois ans, un incendie a complètement détruit son emblématique restaurant. Les propriétaires actuels, Vanessa Dumont et Olivier Chrétien, ont su faire preuve de détermination et de résilience pour relancer les activités et redonner à l'entreprise sa place dans le milieu.

Aujourd'hui, Valmont plein air demeure un pilier grandement apprécié, tant par les visiteurs que par les gens de notre région, et contribue concrètement et fièrement à la vie touristique de la Haute-Gaspésie. Bravo pour ce cap important franchi avec grand succès! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Iberville.

Souligner le 60e anniversaire de l'Association féministe d'éducation et d'action sociale de Sainte-Brigide-d'Iberville**Mme Audrey Bogemans**

Mme Bogemans : Merci, Mme la Présidente. C'est avec grand plaisir, aujourd'hui, que je souligne le 60e anniversaire de l'AFEAS de Sainte-Brigide-d'Iberville, avec cinq de ses membres dans les tribunes ici présents aujourd'hui.

Depuis sa création, cet organisme joue un rôle essentiel en défendant avec vigueur et assiduité l'intérêt des femmes. Il contribue à l'avancement de l'égalité économique et sociale des Québécoises.

Par leurs actions et leur engagement, elles ont su devenir une voix importante auprès des décideurs.

Au-delà de son rôle de revendication, l'AFEAS de Sainte-Brigitte-d'Iberville est un lieu de solidarité. Grâce à des activités variées, comme le tricot et le tissage, ils permettent de briser l'isolement et de créer des liens forts entre elles. Ce sont de belles sources de fierté, de créativité et de partage.

Enfin, il est important de reconnaître que trois femmes présentent lors de la création de l'AFEAS de Sainte-Brigitte, il y a 60 ans, sont toujours actives au sein du groupe, un témoignage fort de leur engagement et de la vitalité de l'organisme. Mesdames, merci pour tout ce que vous faites, et bon 60e.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Mesdames, au nom de la présidence, toutes nos félicitations, et merci pour votre longévité dans votre collectivité, merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Duplessis.

Souligner la Journée nationale des cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : «Kuei», Mme la Présidente. Je souhaite souligner aujourd'hui la quatrième édition de la Journée nationale des cadres en CPE et en bureaux coordonnateurs, qui aura lieu le 31 mars prochain.

Chaque jour, plus de 2 000 gestionnaires font preuve de leadership pour organiser leurs milieux et assurer le bien-être des enfants. Par ailleurs, leur engagement... avec leur engagement, ils contribuent directement à la qualité des services offerts aux familles et soutiennent leurs équipes avec rigueur et dévouement.

Depuis 45 ans, l'Association des cadres des CPE joue un rôle clé en accompagnant et en représentant ses membres. Elle est un partenaire précieux pour nous.

Je tiens d'ailleurs à souligner la présence de Mmes Martine Beaupré, Élyse Lebeau et Isabelle Savary.

J'invite mes collègues à se joindre à moi pour reconnaître le travail essentiel des cadres de notre réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. À ces femmes et ces hommes dévoués, bonne journée nationale, et, en mon nom et en celui de mes collègues, merci pour tout ce que vous faites.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Mesdames, au nom de la présidence, merci infiniment et félicitations.

Donc, je cède maintenant la parole au dernier qui se lève, c'est le député de Chambly, pardon, j'avais le ministre, mais je cherchais votre titre de député de Chambly. Allez-y.

Souligner la Journée québécoise de la francophonie canadienne

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Le 22 mars dernier, nous soulignons la quatrième Journée québécoise de la francophonie canadienne. Le gouvernement du Québec réaffirme donc sa volonté de nous... de nous réunir au terme d'un grand projet commun : notre désir de vivre en français.

D'ailleurs, la langue que nous partageons n'est pas seulement un outil de communication, elle nous rassemble et facilite l'établissement de toutes sortes de collaborations. À l'ère de la diversification des marchés, l'espace francophone est d'ailleurs maintenant considéré comme une force économique puissante et grandissante.

Je salue le travail acharné de la Fédération des communautés francophones et acadienne, du Centre de la Francophonie des Amériques et de la Société nationale de l'Acadie. Ce sont des amis, des acteurs clés dans la promotion et la valorisation du français, autant au Québec, au Canada et dans les Amériques. Notre gouvernement est résolu à continuer avec eux à jouer son rôle de partenaire dans un esprit d'ouverture et de partage avec toutes les communautés francophones et acadienne.

Salutations cordiales à nos amis francophones et francophiles du Canada.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 06)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, vous êtes nombreux ce matin. Comme je le rappelle à tous les matins, le parlement du Québec, c'est chez vous. Je vois un beau petit bébé à l'arrière.

Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie, tout le monde. Veuillez vous asseoir. Tout le monde regagne sa place. Merci beaucoup.

**Dépôt de la lettre de la députée de Rimouski, Mme Maïté Blanchette Vézina,
informant de son intention de siéger sous la bannière
du Parti conservateur du Québec**

Alors, avant de poursuivre les affaires courantes, je dépose la lettre que j'ai reçue de la part de Mme Maïté Blanchette Vézina, députée de Rimouski, dans laquelle elle m'informe de sa décision de siéger sous la bannière du Parti conservateur du Québec depuis le 24 mars 2026.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, bonjour, Mme la Présidente. Je vous demanderais d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 22

La Présidente : À l'article a du feuillet, Mme la ministre des Affaires municipales présente le projet de loi n° 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives. Mme la ministre.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui. Merci, Mme la Présidente.

Alors, ce projet de loi modifie diverses dispositions concernant le domaine municipal.

Le projet de loi permet aux municipalités d'acquérir, à certaines conditions, des immeubles dont les taxes foncières sont impayées depuis au moins trois ans et d'aliéner des parcelles de terrains de faible valeur aux propriétaires d'immeubles contigus. Il élargit également le pouvoir des municipalités d'acquérir ou de construire des immeubles dans le but de les louer et ajuste les règles de publicité relatives aux biens loués ou aliénés.

Le projet de loi précise le contenu d'un règlement de construction que peut adopter une municipalité, notamment à l'égard de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Le projet de loi abolit l'exemption de taxe foncière municipale et scolaire dont bénéficient certains presbytères et introduit une exonération du droit de mutation applicable à certains transferts d'immeubles faits entre copropriétaires indivis.

Le projet de loi uniformise certaines dispositions concernant les pouvoirs des directeurs généraux des municipalités et la convocation des séances d'un conseil municipal.

Le projet de loi apporte divers ajustements aux règles procédurales concernant les emprunts municipaux, la préparation du rôle général de perception et la délégation de certaines fonctions au comité exécutif d'une municipalité. Il retire le montant maximal applicable aux sommes qui peuvent être affectées par une municipalité à une réserve financière.

Le projet de loi précise que les organismes à but non lucratif ne sont pas des établissements commerciaux ou industriels au sens de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales.

Le projet de loi contient d'autres mesures qui s'appliquent uniquement à la ville de Montréal ou à la ville de Québec. Merci.

La Présidente : Et je reconnais le leader de l'opposition officielle. Je vous écoute.

M. Tanguay : Merci, Mme la Présidente. Nous souhaitons des consultations particulières sur ce projet de loi. Merci.

Mise aux voix

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de la Sécurité publique.

M. Lafrenière : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le plan stratégique 2025-2028 de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission des finances publiques et député de Blainville.

Étude détaillée du projet de loi n° 7

M. Laframboise : Mme la Présidente, je dépose le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5, 9, 10 et 11 décembre 2025 ainsi que les 3, 4, 18, 19, 24, 25 et 26 février et les 17, 19 et 24 mars 2026, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires. La Commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

• (10 h 10) •

La Présidente : Et ce rapport est déposé.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, je reconnais Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. D'emblée, j'aimerais souligner la présence dans nos tribunes des groupes qui représentent l'Ensemble pour le respect de la diversité, le CIEL, le Trait d'union et du mouvement Communautaire à toute.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 19 008 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les organismes communautaires et les organismes à but non lucratif constituent un pilier essentiel du filet social québécois et contribuent directement au bien-être des personnes et des communautés sur l'ensemble du territoire;

«Considérant que ces organismes soutiennent quotidiennement des populations en situation de vulnérabilité, notamment les jeunes, les familles, les personnes vivant des enjeux de santé mentale, les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance, les personnes immigrantes, les personnes issues de communautés racisées ou marginalisées, les personnes en situation de handicap, les femmes victimes de violence, ainsi que les communautés autochtones, sans s'y limiter;

«Considérant que le financement gouvernemental actuel est marqué par une grande imprévisibilité, des délais importants, des processus complexes et un manque de transparence;

«Considérant que cette instabilité financière met directement en péril l'accès à des services essentiels;

«Considérant que la rareté des ressources financières entraîne une [compétitivité] involontaire entre les organismes;

«Considérant que des processus de financement simples, transparents et stables permettraient aux organismes de se concentrer pleinement sur leur mission;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De mettre en place des mécanismes de financement plus stables, prévisibles et pluriannuels;

«De simplifier et de rendre plus transparents les processus d'attribution;

«De reconnaître pleinement les organismes comme partenaires essentiels et alliés;

«De tenir rapidement une rencontre avec les parties concernées et les ministres responsables afin d'identifier des solutions concrètes et durables visant à renforcer la résilience des organismes.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Et à nouveau Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires autonomes

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 41 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les organismes communautaires autonomes constituent un pilier essentiel du filet social québécois et jouent un rôle de première ligne auprès des personnes et des communautés vulnérables;

«Considérant que le sous-financement chronique fragilise ces organismes, épuise leurs équipes, compromet la continuité des services et met en péril leur mission;

«Considérant que la hausse constante des besoins en logement, alimentation, santé mentale, itinérance et lutte à la pauvreté dépasse largement les moyens actuels des organismes;

«Considérant que les travailleuses et travailleurs du communautaire assurent quotidiennement des services essentiels à la population et méritent des conditions de travail justes et décentes, afin d'assurer la stabilité des équipes et la pérennité des emplois au sein du milieu communautaire;

«Considérant que l'autonomie des organismes communautaires, fondement de leur action et de leur contribution démocratique, doit être protégée contre la logique de financement par projets et les ingérences gouvernementales;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«D'effectuer un réinvestissement massif et récurrent dans le financement à la mission des organismes communautaires;

«D'assurer une indexation annuelle suffisante pour suivre l'évolution des besoins et du coût de la vie;

«De reconnaître pleinement le rôle essentiel de l'action communautaire autonome au même titre que les services publics; et

«De protéger l'autonomie des organismes en mettant fin au financement précaire par projet.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant la députée de Rimouski.

Resserrer la réglementation entourant le trappage et le piégeage

Mme Blanchette Vézina : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 9 438 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que le trappage est autorisé sur une grande partie du territoire québécois, y compris à proximité des secteurs résidentiels ruraux et voies publiques;

«Considérant qu'aucune distance minimale n'est actuellement exigée entre un piège légal et une résidence, un sentier, une route, un terrain privé ou tout lieu où circulent des citoyens, incluant des enfants;

«Considérant que cette absence de balises réglementaires a entraîné des incidents au Québec, notamment la capture mortelle d'animaux de compagnie;

«Considérant que les citoyens des zones rurales doivent pouvoir vivre dans un environnement sécuritaire, exempt de risques évitables;

«Considérant que les citoyens ne sont pas informés de la présence de pièges, créant ainsi un danger invisible;

«Considérant que l'État québécois a le devoir d'encadrer les pratiques comportant des risques afin d'assurer la sécurité de la population;

«Considérant que certaines pratiques négligentes nuisent à la crédibilité et à l'image des trappeurs responsables;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«D'adopter une réglementation provinciale imposant une distance minimale obligatoire entre les pièges et les résidences, chemins publics, sentiers et terrains privés;

«De rendre obligatoire l'affichage d'une signalisation visible dans les secteurs de trappage actifs, en plus d'identifier chaque piège par un numéro de permis; et

«De reconnaître aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements encadrant le trappage et le piégeage sur leur territoire afin d'assurer la sécurité publique, en tenant compte des réalités locales.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Et à nouveau la députée de Rimouski.

Offrir la vaccination gratuite contre le zona aux personnes âgées de 65 ans et plus

Mme Blanchette Vézina : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 943 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Attendu que le risque de développer le zona augmente considérablement à partir de 50 ans et continue de croître avec l'âge;

«Attendu que le zona peut provoquer des douleurs importantes et des complications comme la névralgie post-zotérienne (NPZ), qui peuvent durer plusieurs années et affecter la vie quotidienne;

«Attendu qu'actuellement, la vaccination gratuite est offerte seulement aux personnes immunodéprimées de 18 ans et plus, et aux personnes de 75 ans et plus;

«Attendu que dans les régions du Bas-Saint-Laurent et [de] la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine plus d'un quart de la population a 65 ans et plus;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de permettre aux personnes de 65 ans et plus de se faire vacciner gratuitement contre le zona dès l'année financière 2026-2027.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

J'ai reçu une demande de Mme la députée de Westmount—Saint-Louis pour la présentation d'une pétition non conforme. Y a-t-il consentement pour la présentation de cette pétition? Consentement. Mme la députée.

Améliorer et stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 527 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les organismes communautaires et les organismes à but non lucratif constituent un pilier essentiel du filet social québécois et contribuent directement au bien-être des personnes et des communautés sur l'ensemble du territoire;

«Considérant que ces organismes soutiennent quotidiennement des populations en situation de vulnérabilité, notamment les jeunes, les familles, les personnes vivant des enjeux de santé mentale, les personnes en situation de pauvreté ou d'itinérance, les personnes immigrantes, les personnes issues de communautés racisées ou marginalisées, les personnes en situation de handicap, les femmes victimes de violence, ainsi que les communautés autochtones, sans s'y limiter;

«Considérant que le financement gouvernemental actuel est marqué par une grande imprévisibilité, des délais importants, des processus complexes et un manque de transparence;

«Considérant que cette instabilité financière met directement en péril l'accès à des services essentiels;

«Considérant que la rareté des ressources financières entraîne une compétition involontaire entre les organismes;

«Considérant que des processus de financement simples, transparents et stables permettraient aux organismes de se concentrer pleinement sur leur mission;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De mettre en place des mécanismes de financement plus stables, prévisibles et pluriannuels;

«De simplifier et de rendre plus transparent le processus d'attribution;

«De reconnaître pleinement les organismes comme partenaires essentiels et alliés;

«De tenir rapidement une rencontre avec les parties concernées et les ministres responsables afin d'identifier des solutions concrètes et durables visant à renforcer la résilience des organismes.»

Je certifie que l'extrait de cette pétition est conforme à l'original. Merci.

• (10 h 20) •

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Bilan du gouvernement en matière de transport collectif

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, encore aujourd'hui, on va parler du bilan des huit années du premier ministre. En 2018, il arrive avec la maison en ordre, il arrive avec un surplus de 7 milliards de dollars, et il fait des promesses, beaucoup de promesses. Souvenez-vous de celle-ci, Mme la Présidente, le grand plan de décongestion, *Une réponse sensée pour améliorer la mobilité dans la région métropolitaine*, présenté en 2018. Il s'est fait élire là-dessus, Mme la Présidente.

Des projets, le premier ministre en avait pour tout le monde. Pour le transport collectif, il promettait d'élargir la 116, la 13, la 15, la 19, la 20, la 25, la 30, la 440 et la 640. Il promettait des REM à Chambly, un autre pour Boucherville et Sainte-Julie, un autre d'est en ouest à Laval. Il promettait de prolonger la ligne jaune du métro, il promettait d'ajouter un tramway sur Roland-Therrien et il promettait aux gens de l'est de Montréal un tramway. Il appelait ça, Mme la Présidente, une vision inspirante.

Bien là, on est huit ans plus tard, et, malgré toutes ses belles promesses, la CAQ n'a rien fait de tout ça. Sa grande vision de la mobilité, elle est restée au neutre. Et le Grand Montréal se retrouve encore une fois cette année la ville la plus congestionnée au Canada.

Alors, je comprends, là, que ce n'est pas lui qui va devoir défendre son bilan auprès des électeurs, mais il n'est pas un peu gêné de ne pas avoir avancé du tout dans ce dossier-là?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je pense que, s'il y en a un qui devrait être gêné, c'est le chef de l'opposition officielle, du Parti libéral. Je comprends qu'il va y avoir un nouveau chef, là, Charles Milliard, peut-être qu'il va avoir

des projets. Mais rappelons, Mme la Présidente, commençons par parler de Montréal, que, pendant 15 ans, on avait parlé d'allonger la ligne bleue, mais il ne s'est jamais rien passé. Pendant 15 ans, on a tourné en rond. Actuellement, la ligne bleue, c'est en réalisation.

Maintenant, Mme la Présidente, pour ce qui est du tramway dans l'est, qui va aller jusqu'à Repentigny, il y a eu effectivement des débats. Les élus municipaux ont refusé les propositions qui avaient été mises sur la table. Il semble qu'on s'entend enfin sur le tracé, puis le dossier progresse.

Maintenant, le tramway à Québec, bien, on voit aussi que c'est en marche. Bon, on ne sait pas où se situe exactement le Parti libéral concernant le tramway puis le troisième lien à Québec. Mais, Mme la Présidente, il y a beaucoup de dossiers, là, je pourrais, avec le ministre des Finances, faire la liste complète de tout ce qui a été fait, mais je pense que les dossiers progressent pas mal plus vite depuis qu'on a la CAQ que pendant le temps du Parti libéral, où il ne s'est rien passé.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la... Mme la Présidente, je lui parle du plan de décongestion du Grand Montréal, il ne s'est rien passé là-dedans. On va commencer par Laval. Il avait promis un REM d'ouest en est, et je le cite : «Le REM devrait être prolongé vers Laval sur une distance de 17 kilomètres en ajoutant quatre arrêts à partir de la gare du Ruisseau.» Mme la Présidente, il n'y a rien qui a été fait pour le transport en commun est-ouest. Il n'y a rien qui a été fait pour le bureau de projet du métro à Laval. Je sais que le premier ministre, il aime ça, parler de sa moyenne au bâton, mais elle commence à se... à se rapprocher du point de congélation.

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, effectivement, là, pour faire suite à la réponse du premier ministre, moi aussi, je trouve ça très particulier, la question, surtout quand elle vient du Parti libéral. Il y a eu un article dans *La Presse*, il y a quelques semaines, qui mentionnait que notre gouvernement ne faisait pas tant avancer les projets de transport collectif. Donc, je suis retourné voir l'histoire pour m'assurer que cette histoire-là était vraie. Le Parti libéral ont été champion des partis d'avoir des idées sans jamais les mettre en réalisation. Quand on est arrivés au gouvernement, Couillard, M. Couillard avait dit : On va faire un tramway à Québec, il y avait 200 millions de provisionnés. Il y a au-dessus de 5 milliards, le projet avance. Même chose pour la ligne bleue, 300 millions de provisionnés, c'est 5 milliards...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, aux gens de l'est de Montréal, là, ils promettaient un tramway de Radisson jusqu'à Pointe-aux-Trembles, et, pour les citer, c'était particulièrement urgent. Après 2018, là, ils ont trouvé toutes les façons possibles d'acheter du temps. En 2023, c'était devenu un REM souterrain à 36 milliards. Après ça, c'est devenu un projet structurant à 19 milliards. Puis là on dirait, comme si ça allait trop vite pour eux autres, qu'il fallait créer une agence, hein, pour ralentir les choses encore plus.

Pourquoi en quatre ans le Parti libéral a fait avancer le REM puis en huit ans vous n'avez rien fait pour votre projet?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, comme on dit, Mme la Présidente, le chef de l'opposition officielle a manqué une bonne game. Il se souvient-tu que Valérie Plante avait annoncé avec moi un projet dans l'est de Montréal avec la Caisse de dépôt puis que la même Valérie Plante, après, a dit : Je n'aime pas le tracé, je voudrais qu'on retourne à la table à dessin? Bon, je ne sais pas si, le Parti libéral, lui, ça ne le dérange pas de ne pas respecter les... le niveau municipal, mais bon.

Pendant ce temps-là, Mme la Présidente, on a mis en place le service rapide par bus, le SRB Pie-IX, entre Laval et Montréal. On est en train de construire la voie réservée, je l'entends parler tantôt, sur l'autoroute 15 entre Boisbriand puis Mirabel. On est en train de construire...

La Présidente : Et je vous rappelle, des deux côtés de la Chambre, que vous vous adressez à la présidente. Troisième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, le premier ministre a oublié qu'à sa première réponse il a dit que c'était la faute du municipal si ça n'avancait pas.

En 2018, là, il n'y avait pas de limite à l'ambition caquiste, puis, en 2026, il n'y a pas de limite à l'abandon caquiste. Le projet de l'est, il fait du surplace, puis là ils vont l'envoyer à Mobilité Infra pour retarder encore le projet. Ça s'ajoute à tous les projets que la CAQ repense, revoit, rejette, retarde.

La semaine passée, le ministre des Finances nous a dit : Attention aux promesses! On commence à comprendre pourquoi, ils ne réalisent rien de leurs engagements.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, je continue ma liste. L'autoroute 20, ça doit lui dire peut-être quelque chose, je sais que c'est loin de l'Outaouais, mais, entre Sainte-Julie puis Beloeil, ça avance, Mme la Présidente. Donc, c'est en réalisation. Le prolongement de l'autoroute 19, heille, vous rappelez-vous, il y avait une équipe autoroute 19 qui allait dans toutes les rencontres du Parti libéral pendant 15 ans, il ne s'est rien passé. C'est en train d'être terminé, actuellement.

Mme la Présidente, dans l'est, on vient de s'entendre sur le tracé. On va de l'avant.

Des voix : ...

M. Legault : Mais non, mais, écoutez, ce n'est pas simple. Les gens aiment bien parler de tramways, mais ils ne veulent pas que ça passe dans leur cours.

La Présidente : En question principale...

Des voix : ...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Réseau structurant de transport collectif dans l'est de Montréal

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, vous connaissez mon attachement aux procès-verbaux. Alors, vous savez que j'ai fait... ce que j'ai fait? J'ai obtenu par accès à l'information tous les procès-verbaux de Mobilité Infra Québec. Et, quand j'entends le premier ministre : On s'est entendus sur le tracé, ça va bien, les gens de l'est à qui on a promis un tracé et un REM, ils vont le voir, bien, quand on décortique, Mme la Présidente, un procès-verbal sur l'ensemble des procès-verbaux, surprise générale, le PSE, qui faisait partie d'une des promesses du premier ministre, quelques lignes. Le reste est caviardé, bien entendu, mais on est capables de lire entre les lignes, et, vous le savez, nous avons développé une compétence de lire même dans la noirceur, Mme la Présidente.

Alors, la question que j'ai pour le premier ministre : Ça parle d'un 18 milliards et de 36 milliards, est-ce que vous avez un plan réel?

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bon, la création de MIQ est une excellente idée et le fait qu'on fasse travailler MIQ, Mobilité Infra Québec, dans différents dossiers complexes de transport collectif, c'est la bonne chose. On centralise les bureaux de projet. Donc, TramCité à Québec, à la STO avec Outaouais, le projet de tramway, PSE à Montréal. Et, oui, on regarde le dossier, qui a été estimé à 18 milliards, le premier coup de jet, puis on a travaillé avec ma collègue de Montréal, et on a rencontré la mairesse, et on a convenu d'un tracé. Maintenant, on s'entend sur le tracé, et MIQ travaille, justement, aux étapes subséquentes pour doter l'est de Montréal, qui en a grand besoin, d'un réseau structurant. Donc, oui, on y croit.

Maintenant, les éléments que vous mentionnez, caviardés, je ne sais même pas où est-ce que vous voulez aller avec ça. J'attends votre deuxième question.

La Présidente : Et... Attendez un instant. Et je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente. Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, après SAAQclic, je m'attends que le ministre... au moins lire les procès-verbaux. Demandez conseil à votre collègue juste à côté de vous. Mme la Présidente...

La Présidente : Oui, oui, passez à travers moi.

M. Derraji : Mme la Présidente, est-ce qu'il a lu ce procès-verbal? Il nous dit qu'il parle du PSE, 36 milliards, 18 milliards, le reste est caviardé. S'il y a réellement un échancier, s'il y a un coût, qu'il le dévoile, on veut le savoir. Les gens de l'est veulent savoir si, oui ou non, il y aura un tracé.

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Bien, non seulement je travaille avec Mobilité Infra Québec, mais j'ai des rencontres statutaires aux deux semaines avec Mobilité Infra Québec, puis pas plus tard que la semaine dernière j'étais assis avec le conseil d'administration pour discuter avec eux. Donc, c'est bien plus qu'un procès-verbal, c'est une gouvernance où j'ai des discussions avec à la fois la direction et la gouvernance du conseil d'administration.

Maintenant, le projet de l'est que vous mentionnez, on y tient ardemment, c'est-à-dire qu'on doit doter d'une colonne vertébrale pour l'est de Montréal pour son développement. On y travaille avec MIQ, on y travaille avec les partenaires, on parle avec les élus de la ville de Montréal. Nous, on y croit puis on va arriver avec un projet.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, ils sont là, les procès-verbaux. Il vient de le dire, qu'il est au courant, il vient de le dire, qu'il les a lus. Alors, dévoilez le tracé, le budget, l'échancier. Sur six procès-verbaux, une seule fois ils ont parlé du PSE, Mme la Présidente, une seule fois.

La Présidente : Je suis debout. M. le leader du gouvernement, quel est votre rappel au règlement?

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, le collègue de Nelligan n'exhibe pas un tableau didactique, et il ne peut le faire, Mme la Présidente, même s'il tient un bouquet de documents...

La Présidente : Je vous remercie, M. leader du gouvernement. Oui, M. le leader de l'opposition officielle, je vais vous écouter.

M. Tanguay : Est-ce qu'on a le droit d'exhiber des documents, à l'Assemblée nationale?

La Présidente : Et voilà, c'est là que je m'en venais. Alors, pour ce qui est des documents, c'est permis. Il vous reste 14 secondes, M. le député.

M. Derraji : Ça fait mal, Mme la Présidente, ça fait mal, ces procès-verbaux. Une seule fois, une seule fois, Mobilité Infra Québec, ils ont parlé du PSE.

S'engage-t-il à dévoiler l'échancier, la durée et combien ça va coûter aux contribuables?

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader de l'opposition, vous connaissez le règlement. La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bien, écoutez, je suis encore là, je ne comprends pas la position de mon collègue de Nelligan, Mme la Présidente. On a énoncé un tracé. Les maires et mairesses le long du tracé, Terrebonne, Repentigny, Montréal, Montréal-Est, ma collègue, on s'assoit avec eux autres, on a convenu du tracé. Donc, on ne réinvente pas un tracé. Maintenant, on veut l'optimiser. MIQ est là pour optimiser. Si mon collègue est contre l'optimisation du projet, je ne le comprends pas.

Donc, il s'attend à voir quoi, dans les procès-verbaux, mon collègue? Moi, ce que je lui dis, c'est qu'on tient sur le... le volet du réseau structurant de l'est, on y travaille, il y a un consensus, et on va déposer un projet.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Jacques-Cartier.

Mise à jour du plan d'action d'Hydro-Québec

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Mme la Présidente, une mise à jour de le plan d'Hydro-Québec est nécessaire. Je crois que c'est aussi important qu'il y ait une commission spéciale pour entendre la PDG d'Hydro-Québec ici, à l'Assemblée nationale, parce que beaucoup de choses ont changé depuis 2023. Première des choses, moins d'énergie est nécessaire pour la

filière de batterie de la CAQ. Deuxième chose, l'arrivée de l'intelligence artificielle, ça va demander de plus en plus d'énergie. Finalement, l'arrivée de Donald Trump, il a mis des tarifs partout, ça a mis beaucoup de pression sur les coûts de le plan d'Hydro-Québec, c'est certain.

On a besoin de plus d'énergie, il n'y a aucun débat là-dessus, mais, quand même, je pense que tous les Québécois méritent l'heure juste. Tantôt, Mme la Présidente, je vais déposer une motion où je vais demander qu'il y ait une mise à jour de le plan d'Hydro-Québec et que la PDG d'Hydro-Québec vienne en commission.

Est-ce que le ministre va appuyer notre motion, oui ou non?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Vous savez à quel point la gestion de nos ressources énergétiques est importante pour les années à venir. Et, dans la loi n° 24, en fait le projet de loi n° 69 qui est devenu la loi n° 24, pour des raisons de prévisibilité, de transparence, on s'est engagés à soumettre à Hydro-Québec un plan de gestion intégrée des ressources énergétiques. Ce sera fait en temps opportun, de façon compatible avec les dispositions de la loi. Et il y a des consultations encore à mener avant que le plan soit définitif. Il sera présenté sur un horizon de 25 ans, révisable, discutable à tous les six ans. Il y aura des études de crédits bientôt, il y aura certainement des discussions sur ce plan-là, qui va être déposé incessamment. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Mme la Présidente, pas en étude de crédits, une commission spéciale où on a vraiment juste la PDG devant nous. Et c'est quand même Hydro-Québec qui dit *Une décision de la Régie de l'énergie qui compromet la mise en oeuvre du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec*. Quand même, Hydro-Québec pense que c'est nécessaire, revoir leur propre plan.

Le gouvernement a déjà retardé le PGIRE. Il faut entendre Hydro-Québec ici, en Chambre, avant la fin de la session parlementaire, Mme la Présidente. Est-ce que le gouvernement va accepter notre motion, oui ou non?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Bon, Hydro-Québec, Mme la Présidente, a déposé un plan d'action, en 2023, qui est vraiment essentiel pour rencontrer nos objectifs, un, en matière de transition énergétique, la décarbonation d'ici 2050 et, deux, nos objectifs de développement économique. Et donc ça nous apparaît impératif que ce plan d'action là soit respecté, accroître l'indépendance énergétique du Québec, réduire son déficit énergétique. Et, pour ça, ça prend notamment un plan de gestion intégrée, c'est comme ça qu'il s'appelle. Ce sera fait, encore une fois, de la manière la plus transparente possible, pour permettre la meilleure prévisibilité à la population et à nos entreprises. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Mme la Présidente, je ne critique pas le plan d'Hydro-Québec, c'est juste que le monde a changé depuis 2023. Il y a quand même eu un changement de PDG à Hydro-Québec. Je pense, c'est important que nous, les élus, de toutes les formations politiques... parce que, j'imagine, il y a mes collègues dans les banquettes de la CAQ qui ont des questions pour Hydro-Québec.

Alors, le ministre dit «la transparence», je suis d'accord avec lui. Une commission spéciale, la PDG ici, devant nous : Go, Jean, go! Je suis avec vous, allez-y!

La Présidente : Et je vous rappelle qu'on s'interpelle par notre titre, M. le député, et non par notre prénom. La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Donc, la réponse sera brève, Mme la Présidente. Et à la motion, telle que libellée, nous ne donnerons pas notre consentement. Donc, c'est une réponse claire, succincte et qui répond aussi de manière complémentaire à ce que j'ai dit dans ma première réponse. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Accès au logement

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Le Québec vit en ce moment une de ses pires crises du logement de l'histoire du Québec. Et, quand on regarde ici, là, quand on lit attentivement le budget, ça ne paraît pas, qu'on vit une des pires crises du logement de notre histoire. C'est un budget totalement déconnecté de la réalité des locataires, qui reçoivent en ce moment même, là, au moment où on se parle, des augmentations de 11 %, de 20 % et même de 30 %.

Puis je veux être claire, Mme la Présidente, la crise que vivent les Québécois, ce n'est pas en lien avec des logements de luxe ou hors de prix. Ça, il n'y a pas de crise. Ce qu'on vit, c'est une crise de l'abordabilité. Les locataires, en ce moment, sont pris à la gorge. Ils doivent payer entre 30 % et 50 % de leurs salaires. Le quart des locataires ne mangent pas à leur faim pour être capables de se loger. Ça, là, c'est dans le Québec de 2026, dans le Québec après huit ans de gouvernement de la CAQ. Puis, face à la crise, que choisit de faire la CAQ puis ce gouvernement-là? La chasse à la classe moyenne dans les coopératives d'habitation et ajouter 1 000 logements en trois ans. Ça, ce n'est même pas un logement par année. Ça, là, dire ça comme réponse face à la crise puis dire qu'il n'y a pas de crise, c'est la même chose.

Est-ce que le premier ministre peut admettre que son bilan en logement est lamentable?

La Présidente : La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, Mme la Présidente, bien, c'est certain que la situation du logement, au Québec, c'est extrêmement sérieux, et c'est pour ça que le gouvernement a répondu, depuis 2018, avec plus de 10 milliards d'investissement. L'information est disponible à la page D.23 du budget. Et puis ça aura créé en tout 33 000 logements sociaux et abordables. Et l'entreprise privée a aussi répondu, puisque les mises en chantier... avec la baisse des taux d'intérêt, les mises en chantier sont en hausse de 25 % en 2024, 23 % en 2025. Ce sont les meilleurs résultats au Canada. Alors, le gouvernement fait sa part. Le secteur privé faire sa part, le secteur social.

Quant à l'accès, là, parce qu'il y a évidemment construire l'offre, l'accès, c'est les fameux programmes d'accès au logement, Programme de supplément de loyer, lorsqu'on est arrivés au pouvoir il y en avait 83 000, il y en a maintenant 118 000. On a aussi bonifié les montants, on a favorisé l'accès via Revenu Québec.

Alors, il reste du travail à faire, mais je pense que ce gouvernement a quand même mis 10 milliards de dollars...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, on vit la pire crise, et là je parle du bilan du premier ministre, puis il refuse de répondre, il m'envoie son ministre des Finances, qui nous dit qu'il en a fait assez. Moi, j'aimerais ça que le premier ministre vienne avec moi puis aille visiter des locataires, des gens qui essaient de trouver un logement, des gens qui se font évincer même en ce moment, de leurs logements, en pleine crise. J'aimerais ça qu'il les regarde puis qu'il leur dise, comme le ministre des Finances vient de répondre : Il y a du travail à faire, mais on en a fait assez, on n'en fera pas plus, vivez avec vos troubles.

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, ce n'est pas tout à fait ce que j'ai entendu du ministre des Finances. Ce qu'on dit, c'est qu'on en a fait déjà beaucoup, 33 000 logements, 10 milliards, puis on va continuer d'en faire. Il y a des projets, dans le 10 milliards, qui ne sont pas encore livrés. Donc, au-delà des 1 000 nouveaux logements qui sont annoncés, il y a encore des logements qui sont à livrer.

Donc, Mme la Présidente, ce n'est pas juste au Québec, là, avec l'arrivée massive de nouveaux arrivants, tout... partout dans le monde on a une crise du logement, parce qu'on ne peut pas augmenter de centaines de milliers de personnes en quelques années la population...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, on vit une crise de l'abordabilité. Même s'il y a une diminution de l'immigration, ça ne la résorbe pas, à cause de l'inaction du gouvernement précédent puis du gouvernement actuel. 1 000 logements supplémentaires, c'est ça qu'il est en train de dire, c'est ça, sa réponse. Les gens, en ce moment, là,

ce n'est pas juste les gens au bas de l'échelle, c'est des gens de la classe moyenne qui travaillent, qui essaient d'élever leurs familles. Ils ont de la difficulté à payer leur épicerie et leur loyer. On vit en pleine crise.

On en a fait, des propositions, à Québec solidaire. Pourquoi est-ce que le premier ministre ne les entend pas?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je viens d'entendre la cheffe de Québec solidaire, là, qui semble vraiment sur une autre planète, dire : Il y a eu une diminution de l'immigration temporaire. Il y en a encore plus de 500 000. Donc, on peut bien débattre, là, de savoir est-ce qu'on devrait accepter à chaque année 35 000, 45 000, peut-être 100 000, selon le Parti libéral, mais il y a 500 000 immigrants temporaires, c'est le double de ce qu'on avait il y a quelques années. Donc, oui, ça amène des problèmes de logement, comme partout ailleurs dans le monde. On a mis 10 milliards puis on va continuer d'investir dans le logement.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Gouin.

Financement des écoles privées

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Ça fait longtemps qu'on sait que le système d'éducation du Québec est à trois vitesses, mais là la CAQ vient d'inventer un nouveau concept : l'austérité à deux vitesses. Dans le budget qu'elle a déposé la semaine dernière, la CAQ va augmenter quatre fois plus rapidement le budget des écoles privées que celui des écoles publiques. Vous avez bien entendu, Mme la Présidente. La ministre ne s'en est pas vantée, la semaine dernière, mais le budget prévoit 1 % d'augmentation pour le budget des centres de services scolaires, ça, c'est en dessous de l'inflation, et quatre fois plus que ça pour les sommes transférées aux écoles privées.

C'est dans les écoles publiques qu'il y a les enfants défavorisés. C'est dans les écoles publiques qu'il y a le plus d'enfants en difficulté. C'est dans les écoles publiques qu'il y a le plus de violence. C'est dans les écoles publiques qu'on devrait le plus concentrer nos efforts.

Mme la Présidente, pourquoi la ministre décide-t-elle d'investir quatre fois plus, d'augmenter quatre fois plus le budget du privé que celui du public?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Éducation.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Mme la Présidente, j'ai énormément de respect pour mon collègue d'en face, mais il y a toujours bien une limite à véhiculer des inexactitudes, et je ne prends pas le mot au lexique, parce que c'est celui-là qui me brûle les lèvres. Donc, c'est inexact, rigoureusement inexact.

La semaine passée, c'était 2,4 % qu'il véhiculait, j'ai dit : C'est 3 %. Cette semaine, c'est 1 % qu'il véhicule, je répète que c'est 3 %. Le financement des réseaux est équitable. On ne finance pas des réseaux, Mme la Présidente, on finance des élèves. Comme à chaque année, l'argent va suivre les besoins et les élèves. Alors, le financement du réseau de l'éducation public est de 3 %, et on va répondre aux besoins des élèves, et d'ailleurs c'est dans les règles budgétaires, qu'on va déployer beaucoup plus rapidement que l'année passée, à la demande du réseau, avec plus d'agilité que l'année passée, à la demande du réseau, pour être capables de s'assurer que chaque dollar investi par le gouvernement du Québec, parce que c'est la priorité du gouvernement, se rend pour les élèves. Flexibilité, prévisibilité, équité.

Alors, l'argent suit les élèves. Les deux réseaux sont financés en fonction de leur clientèle. Et c'est inexact, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : L'article 32. C'est bon pour tout le monde. Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : La ministre pensait peut-être me clouer le bec avec sa réponse, mais non. Elle vient de me donner raison. Elle se vante qu'il y aura 3 % d'augmentation du financement du réseau public. Quelle est l'augmentation du financement privé dans son budget? 4 %. Dans mon livre à moi, 4 %, c'est plus que 3 %.

Pourquoi la ministre augmente-t-elle davantage les budgets du réseau privé que ceux du réseau public?

Des voix : ...

La Présidente : Je veux entendre la réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Enfin une question qui va éviter de faire des annonces qui sont des inexactitudes, qui va poser une réelle question de compréhension. Alors, comprenons. 3 %, 4 %, pourquoi? Je répète, le financement suit les élèves. Alors, si on veut faire un clip, là, on reprend, c'est inexact que c'est inéquitable, ce n'est pas 1 %, c'est 3 %, et le financement suit les élèves, on va voir, c'est une... avec la variation de clientèle, Mme la Présidente. Et on comprendra que l'impact sur un budget de moins de 1 milliard, en pourcentage, et l'impact sur un budget de près de 17 milliards, 18 milliards, en pourcentage, fait une différence, mais chaque élève sera financé équitablement, peu importe le réseau.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : La ministre dit : Le financement suit les élèves. Très bien. J'ai ici une demande d'accès à l'information qui montre que les prévisions de fréquentation du réseau privé sont à la baisse dans les prochaines années.

Alors, si l'argent suit les élèves, comment la ministre justifie-t-elle d'augmenter davantage le financement du réseau privé, alors que les prévisions de fréquentation sont à la baisse, par rapport à celles du réseau public?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : De la même façon que, pendant l'étude... l'étude des crédits provisoires, la semaine passée, le chiffre de mon collègue est encore erroné. On va suivre le financement. Le budget, là, c'est une autorisation de dépenses. Maintenant, il y aura des règles budgétaires pour lesquelles on va s'adapter à la prévision réelle et ce qui va se passer sur le terrain. Et, maintenant, je le répète ici, je le réitère, on finance des élèves. Chaque enfant sera financé de façon équitable, peu importe le réseau, parce que, le ministère de l'Éducation, sa mission et sa priorité, c'est le service et la réussite éducative de tous les enfants du Québec, peu importe où ils sont scolarisés, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale...

Des voix : ...

La Présidente : En question principale, je reconnais le député de Jean-Talon.

**Position du gouvernement concernant l'exploration
et l'exploitation des gaz de schiste****M. Pascal Paradis**

M. Paradis : Il n'y en a tout simplement pas, de façon propre et sans risque pour la santé d'exploiter le gaz de schiste. Les Québécois ont eu le débat, et la CAQ a adopté une loi pour fermer la porte parce que les Québécois rejettent la fracturation hydraulique. Le ministre de l'Environnement a voté pour. Le ministre de l'Énergie a voté pour cette loi-là. Pourtant, les deux appuient la députée de Sanguinet, qui, elle, vient d'ouvrir la porte aux gaz de schiste.

Je demande au ministre de l'Énergie de remettre les pendules à l'heure et de confirmer la position du gouvernement de la CAQ sur le gaz de schiste. Fracturation hydraulique ou fracturation caquiste? On ne sait plus où on s'en va, Mme la Présidente.

La Présidente : La réponse du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Évidemment, la loi a été adoptée. Le droit qui s'applique actuellement, c'est ce qui est prévu dans cette loi-là. Ceci dit, il faut profiter de l'occasion pour réitérer que nos besoins sont immenses, en matière énergétique, il y a une problématique d'équation entre l'offre et la demande, c'est pour la transition énergétique, c'est pour les projets de développement économique, il faut s'assurer d'augmenter l'offre, réduire notre dépendance, réduire notre déficit. Et ça, on va le faire en collaboration avec tous les acteurs, tous les partenaires. Il faut s'intéresser à la diversité des sources d'énergie, dans le respect du droit applicable. Et c'est notre position à ce stade-ci. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Je n'ai pas entendu de réponse claire, et pourtant ça inquiète beaucoup, ce que la députée de Sanguinet a proposé. Ça inquiète même beaucoup le député de Lévis.

Est-ce que le gouvernement change tranquillement d'idée? Il y a des milliards de prévus dans le budget pour des investissements discrétionnaires dans différents secteurs. Il y a le projet de loi n° 5, dont on continue l'étude, qui prévoit l'accélération de certains projets dans le domaine minier, notamment.

La question est simple : Est-ce que le gouvernement de la CAQ est encore d'accord avec la loi qu'il a lui-même fait adopter?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Alors, je vais donner la même réponse. Nous respectons le droit applicable. Ceci dit, ma collègue de Sanguinet a exprimé une volonté d'analyser, de faire une réflexion. Je pense que c'est sain, c'est pertinent dans le contexte actuel. Elle n'a pas dit qu'elle était favorable. Elle a dit : La porte est ouverte pour qu'on puisse analyser. Nos besoins sont immenses. Nous devons accroître notre capacité énergétique, et c'est dans ce contexte-là qu'elle a fait ces commentaires. Alors, je me limiterais à ça, Mme la Présidente. Merci.

• (10 h 50) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Le ministre, comme la députée de Sanguinet, ouvre donc grande la porte. Je mets au défi n'importe quel ministre du gouvernement sur la Rive-Sud du Saint-Laurent, pourquoi pas le ministre de l'Agriculture, par exemple, de se lever ici, en Chambre, et de dire : C'est une bonne chose, de rouvrir le débat sur les gaz de schiste, c'est comme ça qu'on protège la santé des Québécois, c'est... c'est comme ça qu'on protège les agriculteurs québécois. Je le mets au défi de se lever puis me répondre ça.

La Présidente : Oui, M. le leader du gouvernement, je vous écoute pour votre rappel...

M. Jolin-Barrette : ...

La Présidente : Ah! c'est la réponse? Alors, en réponse, M. le ministre.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Le gouvernement a adopté un projet de loi pour interdire l'exploitation des hydrocarbures sur le territoire québécois. Présentement, il y a une course à la chefferie, Mme la Présidente. Les deux candidats de la course à la chefferie expriment des positions distinctes. Les membres de la formation politique auront l'occasion de se présenter, et, par la suite, les Québécois feront entendre leur voix également, Mme la Présidente. Mais il y a une chose qui est sûre, c'est qu'on va toujours prendre des décisions dans l'intérêt des Québécois et des Québécoises, Mme la Présidente, pour s'assurer qu'il y ait notamment un consensus, une acceptabilité sociale, et surtout en pensant à tous les agriculteurs, en pensant à tous les gens qui sont sur le territoire québécois dans toutes les régions du Québec. C'est important, Mme la Présidente, sur des questions énergétiques, de faire consensus, au Québec, et d'écouter tout le monde, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je vous disais que l'article 32, le rappel au décorum, garder le silence, c'est bon pour tout le monde. Maintenant, je cède la parole, en question principale, au député d'Arthabaska.

Obtention frauduleuse de visas étudiants

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Merci, Mme la Présidente. Au début de la semaine, la Vérificatrice générale du Canada nous a appris qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'a pas enquêté ni donné de suite à un grand nombre de cas à haut risque du programme d'étudiants internationaux. Elle révèle même dans son rapport que le ministère n'a pas agi pour des allégations de fraude potentielle concernant des centaines de demandes qui avaient été approuvées.

Environ 150 000 dossiers, en 2023 et 2024, ont été signalés parce qu'il y a des titulaires de visas d'études qui n'auraient pas respecté les conditions de leur permis. Le gouvernement fédéral aurait lancé à peu près 4 000 enquêtes. Impossible, semble-t-il, d'en faire plus, parce qu'il n'y aurait pas suffisamment de ressources, et ça, même si on sait qu'en cinq ans le nombre de fonctionnaires, pour ce ministère-là spécifiquement, a augmenté de 35 %.

Ma question, Mme la Présidente, va au ministre de l'Immigration : De ces milliers de dossiers potentiellement frauduleux, combien se trouvent au Québec?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, c'était extrêmement préoccupant de lire cet article, de lire les travaux de l'institution fédérale qui a critiqué l'action du gouvernement fédéral à cet égard-là, qui, manifestement, ont levé la tête, comme on dit. Ils n'ont pas... ils n'ont pas fait le travail, ils n'ont pas fait les vérifications. Et ça mine la confiance des Québécois, la confiance des Canadiens dans notre système canadien d'immigration, et ça mine, je vous dirais, notre intention, parce qu'au Québec on n'est pas fermés à recevoir des étudiants étrangers ou internationaux.

On a monté jusqu'à 120 000. Maintenant, on a ramené ça à 110 000, dans un exercice démocratique important, avec un meilleur contrôle, maintenant, sur nos plafonds. On est venus faire le ménage. Il y avait des institutions collégiales, pour la plupart privées, non subventionnées, anglophones, une espèce d'usine à diplômes, qui vendaient la citoyenneté canadienne à rabais. C'est à ces institutions-là qu'on s'est attaqués, en préservant notre capacité de recherche puis en préservant nos institutions collégiales et universitaires en région.

Donc, nous, au Québec, on a agi avec diligence. On n'a pas, là, jeté le bébé avec l'eau du bain, on a agi de manière mesurée. À Ottawa, c'est comme s'il n'y avait pas assez de fonctionnaires SIC pour faire le travail. Il y en a, des fonctionnaires, à Ottawa, mais on dirait qu'ils ont un problème de...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, on apprend que, pour à peu près 800 dossiers, il y aurait de faux documents et de fausses informations qui auraient été transmises, et, encore une fois, le gouvernement fédéral ne fait rien. Mais là on est préoccupés, évidemment, par cette inaction-là du gouvernement fédéral, mais on est au Québec.

Donc, ma question, la question que je pose, c'est : Qu'est-ce que ce gouvernement a fait concrètement dans le contexte pour pallier à cette incompétence du gouvernement fédéral?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Écoutez, Mme la Présidente, on ne va pas dédoubler les effectifs puis se mettre à faire toutes les enquêtes qu'Ottawa ne fait pas. Je pense qu'Ottawa se sont fait rincer les oreilles assez sévèrement là-dessus, et je pense qu'il faut continuer, de notre côté, de faire le travail.

Il y a eu des gens qui sont arrivés ici sous de faux prétextes, c'est-à-dire des gens qui arrivaient ici, par exemple, en tant qu'étudiants, ils n'avaient pas d'intention d'étudier, ils voulaient demander l'asile puis plutôt changer de statut. On travaille là-dessus. On a d'ailleurs augmenté les exigences en matière de garanties financières. Lorsqu'on arrive sur le territoire québécois, il faut maintenant avoir... il faut faire la preuve qu'on est capable de subvenir à nos besoins pour toute la durée des études. Donc, ça, c'est le levier qu'on pouvait activer. Et, je pense, ça va avoir un effet positif sur notre sélection des étudiants étrangers.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, on résume. On a un gouvernement fédéral qui est assis sur ses mains dans à peu près tous les dossiers d'immigration, ça va des demandeurs d'asile jusqu'aux étudiants étrangers, puis tout ça fait en sorte qu'on contourne le peu de pouvoirs que le Québec a en matière d'immigration. Donc, pour nous, le constat est implacable. Sauf le... sauf le respect que je dois au ministre, on a un gouvernement qui a échoué à obtenir l'ensemble des pouvoirs en matière d'immigration, comme c'était son objectif, puis je ne peux pas faire autrement que de rappeler que ce sont les Québécois qui en paient aujourd'hui les frais.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Bien, écoutez, Mme la Présidente, au gouvernement du Québec, on a agi, on a adopté une nouvelle loi, supplémentaire, pour mieux contrôler l'arrivée d'étudiants étrangers et internationaux. On a augmenté les exigences en matière de capacité financière pour être sûrs que les gens, ici, aient les moyens de subvenir à leurs besoins. On a fait davantage de vérifications. Il y a des choses qui appartiennent à Ottawa, il y a des choses qui appartiennent aussi aux institutions. Je pense que la nouvelle députée de Chicoutimi était aux affaires à Chicoutimi. J'espère qu'elle a agi avec diligence dans le cadre de ses travaux.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Jérôme.

Mise en place d'un scrutin secret pour l'accréditation syndicale

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Le ministre du Travail a déposé un projet de loi n° 3 visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique des syndicats envers les syndiqués, mais le ministre n'a pas prévu de scrutin secret pour la création d'un syndicat. Il prévoit des règles démocratiques plus exigeantes pour le déroulement des votes, il prévoit aussi un scrutin secret pour entériner le montant ou la modification de la cotisation syndicale, parce qu'effectivement, des scrutins secrets, il y en a déjà dans le Code du travail pour, notamment, la grève, la ratification d'une convention collective, mais le ministre ne l'a pas prévu pour la création du syndicat.

Nous-mêmes, nous avons été élus au scrutin secret.

Est-ce que le ministre est en faveur de l'accréditation au scrutin secret?

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Mme la Présidente, ce n'était pas l'objet du projet de loi que nous avons présenté. D'ailleurs, j'en profite pour dire que l'étude détaillée est... est terminée. Et donc ça s'intéressait à la transparence, la gouvernance et la démocratie syndicale.

Le vote au scrutin secret, au moment de la présentation d'une requête en accréditation syndicale, se tient, contrairement à ce que soutient mon collègue, s'il y a entre 35 % et 50 % des salariés qui ont signé une carte de membre. Si c'est en haut de 50 %, il n'y a pas de vote au scrutin secret, mais après qu'on se soit assuré de la signature libre et volontaire et de la représentativité syndicale.

Et, l'étude détaillée du projet de loi, je suis content de réaffirmer qu'enfin les travailleurs vont pouvoir savoir comment les cotisations syndicales qu'ils sont obligés de payer seront utilisées, avec des rapports sur l'utilisation des ressources financières, avec des votes au scrutin secret sur une période minimale de 12 heures et avec une distinction entre les cotisations principales et les cotisations facultatives, ce qui est en dehors de la mission d'un syndicat. On sera appelés à adopter ce projet de loi incessamment. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Voyez-vous, Mme la Présidente, comme le ministre insiste sur le fait qu'il y aura scrutin secret pour la cotisation? C'est une bonne chose, parce que comme ça on connaît effectivement l'opinion des syndiqués. C'est ça, le but. Est-ce que, pour l'accréditation, ce serait moins pertinent? C'est la décision la plus fondamentale, pourtant. Est-ce qu'on peut signer des cartes de membre pour dire : Oui, oui, moi, je veux une hausse de cotisations? Moi, je pense que, un scrutin secret, nous, on ne peut pas s'y opposer, on ne peut pas renier...

• (11 heures) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, c'est important de dire qu'il y en a un, vote au scrutin secret, si entre 35 % et 50 % des personnes qui sont dans une unité d'accréditation syndicale ont signé une carte de membre du syndicat. Si c'est en haut de 50 %, et qu'il y a un agent de relations de travail qui fait enquête, s'assure de la représentativité du syndicat et de la signature libre et volontaire des cartes de membre, là il n'y a pas de vote. Mais les votes au scrutin secret ont été prévus, dans le projet de loi n° 3, pour une période minimale de 12 heures et à scrutin secret dans tous les cas. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Youri Chassin

M. Chassin : C'est une position que la Coalition avenir Québec a déjà défendue dans le passé, l'accréditation au vote par scrutin secret. J'ai déposé des amendements. Puisqu'on est à la prise en considération, j'espère que mes collègues voteront en faveur de ces amendements, parce que, sinon, bien, on réfléchira à la démocratie de façon différente puis, la prochaine élection, on la fera peut-être par signature de cartes de membre. Je ne sais pas qui va gagner.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Bon, merci, Mme la Présidente. Je pense qu'il faut voir ça comme une opportunité de redire qu'on a fait un projet de loi pour le bénéfice des travailleurs, pas contre les syndicats. Mais il faut aussi réitérer que les

syndicats bénéficient de la formule Rand, qui est un devoir fait à tous les employeurs de retenir à la source le montant de la cotisation syndicale déterminé par le syndicat.

Donc, ce projet de loi va permettre une meilleure transparence dans l'utilisation des cotisations, une saine gouvernance et une démocratie syndicale qui est respectueuse des intérêts des travailleurs et des travailleuses du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de D'Arcy-McGee.

Ressources pour les femmes enceintes en situation d'itinérance

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Dans les dernières années, au Québec, nous avons entendu plusieurs situations crève-coeur de femmes en situation... enceintes... excusez-moi, femmes en situation d'itinérance enceintes qui accouchent dehors, une femme dans les boisés à Gatineau en 2023, une femme dans la rue à Trois-Rivières en 2024, et dans un abribus à Longueuil en 2025, en plus des nombreuses autres femmes qui ont été révélées dans l'article de *La Presse*.

Ce sont les conséquences d'un gouvernement qui échoue de rejoindre les femmes les plus vulnérables de notre société. Et, avec l'explosion de l'itinérance dans les dernières années, le gouvernement de la CAQ a échoué à créer assez de places spécifiquement pour les femmes et de mettre en place des protocoles pour répondre à leur réalité et ceux des femmes enceintes en situation d'itinérance.

Mme la Présidente, comment est-ce que la ministre peut accepter que des femmes, au Québec, vivent leur grossesse et accouchent dans la rue? Qu'est-ce qu'elle va faire concrètement, aujourd'hui pour s'assurer que la prise en charge de ces femmes en situation d'itinérance enceintes soit faite tout de suite?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable des Services sociaux.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, ma collègue députée de D'Arcy-McGee pose une question qui est extrêmement importante face à une situation qui est extrêmement choquante, Mme la Présidente. Personne ne devrait être dans la rue, au Québec. On parle des femmes, en particulier, en situation d'itinérance, puis on a vu il y a quelques jours, en particulier, des femmes enceintes, Mme la Présidente. C'est assez tragique de voir ça quand on sait comment une grossesse, c'est une période importante dans la vie des personnes. Ça fait que d'imaginer qu'une femme enceinte soit dehors, qu'elle vive dehors, qu'elle soit à la merci d'hostilités et de groupes qui pourraient abuser de ces personnes-là, moi, ça me crève le coeur, Mme la Présidente.

Et on a travaillé, notre gouvernement, pour augmenter, notamment avec ma collègue de l'Habitation, les places d'hébergement pour femmes, puis ça, c'est important, il faut le souligner, parce que les places d'hébergement pour femmes et le logement abordable pour les femmes en situation d'itinérance, ça permet justement d'éviter que des femmes, notamment celles qui sont enceintes, se retrouvent dans la rue, Mme la Présidente.

La Présidente : Et, en question principale, je reconnais à nouveau la députée de D'Arcy-McGee.

Ressources pour les femmes enceintes en situation d'itinérance

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. 2023, 2024, 2025, et ça va être en 2026 aujourd'hui. La ministre est bien au courant du problème, elle est d'accord que c'est une situation tragique, mais qu'est-ce qu'elle fait entre-temps, justement, pour éviter que les vies de ces mères et de ces enfants soient mises en danger? Oui, il y a des refuges pour les femmes, mais combien de refus par année? Le nombre de refus dépasse largement les besoins... l'offre, Mme la Présidente.

Donc, la ministre a une responsabilité, elle est au courant de la situation. Qu'est-ce qu'elle va faire dès aujourd'hui? Parce que ces femmes-là ne vont pas disparaître, la situation va continuer.

Et j'entends : On met de l'argent ici, on met de l'argent là-bas, mais concrètement on ne voit pas de solution, on ne voit pas de résultat. Les femmes au Québec qui se retrouvent en situation d'itinérance, qu'elles aient au moins la chance, la dignité d'accoucher dans un hôpital et d'avoir un suivi.

Quel est le protocole que la ministre va mettre en place dès aujourd'hui pour s'assurer que ces femmes-là ne se retrouvent pas en situation non sécuritaire?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx : Merci, Mme la Présidente. Pour venir appuyer les propos de ma collègue à la Santé, le ministre des Finances, lors du dernier budget, a annoncé, donc, du financement pour ce qu'on appelle les maisons d'hébergement

de première étape, qui sont non seulement pour des femmes qui sont en difficulté, mais également avec leurs enfants. C'est 91 millions de dollars sur cinq ans qui ont été annoncés par le ministre Finances dans son... le ministre des Finances, pardon, dans son dernier budget. On parle des maisons d'hébergement de première mais également de seconde étape, Mme la Présidente.

La Présidente : Voilà. C'est ce qui termine cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place à la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale. Merci, tout le monde, pour votre attention. Bonne fin de journée.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. Mme la ministre de l'Éducation.

Souligner la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles

Mme LeBel : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec les députés de Bourassa-Sauvé, de Gouin, de Matane-Matapédia, de Rosemont, d'Abitibi-Est, de Rimouski, de Laporte, de Chomedey et de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale souligne la tenue de la deuxième édition de la Semaine annuelle de prévention de la violence et de l'intimidation, qui se déroule du 23 au 27 mars 2027 à travers le Québec, sous le thème "As-tu le droit?"»;

«Qu'elle rappelle qu'à l'école comme ailleurs, le respect des règles et des limites est essentiel, que les gestes posés entraînent des conséquences et que les droits s'accompagnent aussi de responsabilités;

«Qu'elle reconnaisse que la transmission des valeurs de respect, de civisme et de sens des responsabilités commence d'abord à la maison et se poursuit à l'école;

«Qu'elle souligne que les milieux scolaires disposent de repères et de moyens pour prévenir la violence et l'intimidation, et qu'il importe de poursuivre les efforts afin d'en assurer [leur appropriation] et la mise en oeuvre cohérente en fonction des milieux;

«Qu'elle salue l'engagement du personnel scolaire, des parents et des partenaires qui contribuent, au quotidien, à offrir aux élèves un environnement sain et sécuritaire;

«Qu'elle réitère que la prévention de la violence et de l'intimidation repose sur une mobilisation collective et qu'elle invite l'ensemble de la société québécoise à y prendre part, afin d'assurer le bien-être et la réussite éducative de tous les élèves.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a consentement, sans débat, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Adopté.

Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle, et je cède la parole à M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Maurice-Richard, le député de Jean-Talon, le député d'Abitibi-Est, la députée de Laporte, le député de Rosemont et la députée de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de déposer une mise à jour du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec dans un délai permettant la tenue d'une audition à ce sujet de la présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Madame Claudine Bouchard, en commission parlementaire avant la fin de la présente législature.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement, Mme la Présidente.

• (11 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Il n'y a pas de consentement.

Je suis maintenant prête à entendre un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve, la parole est à vous.

Souligner le 20e anniversaire du Régime québécois d'assurance parentale

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de saluer, dans les gradins, Mme Elise Bonneville, du Collectif Petite Enfance, Mme Marie-Claude Dufour, du regroupement des centres de ressources périnatales du Québec, Mmes Sophie Ferguson et Annie Morin, ainsi que M. Martin Trudel, vice-présidents du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la ministre de l'Emploi, la députée de Jeanne-Mance—Viger, le député d'Arthabaska, le député de Rosemont et la députée de Laporte :

«Que l'Assemblée nationale souligne les 20 ans du Régime québécois d'assurance parentale, instauré en 2006, et rappelle qu'il constitue une avancée majeure du modèle québécois en matière de politiques familiales;

«Qu'elle mette en lumière le rôle déterminant de ce régime dans la participation des femmes au marché du travail, en favorisant leur retour en emploi et en contribuant à réduire les inégalités économiques entre les femmes et les hommes;

«Qu'elle souligne également le rôle structurant de ce programme dans l'évolution des normes sociales, notamment en favorisant une plus grande implication des pères et un partage plus équitable des responsabilités familiales;

«Qu'enfin elle réaffirme que le Régime québécois d'assurance parentale, ainsi que les innovations sociales qu'il rend possibles, doivent demeurer un pilier essentiel de l'égalité entre tous les parents au Québec.»

Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, il y a consentement, sans débat, Mme la Présidente.

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Un vote électronique a été demandé. Donc, la période du vote est maintenant ouverte.

La période de vote est maintenant terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote, s'il vous plaît.

Le Secrétaire : Pour : 101
Contre : 0
Abstentions : 1

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Cette motion est adoptée. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Merci, Mme la Présidente. Est-ce qu'une copie de cette motion peut être envoyée aux groupes suivants : Collectif Petite enfance, Centrale des syndicats du Québec, Confédération des syndicats nationaux, Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et Fédération des travailleurs du Québec, s'il vous plaît? Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Ce sera fait, M. le leader.

Maintenant, je suis prête à entendre un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député d'Arthabaska.

M. Boissonneault : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec les députés de Rimouski et de Rosemont, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le Parti libéral du Québec fait l'objet d'une enquête de nature criminelle par l'Unité permanente anticorruption;

«Qu'elle exige du Parti libéral du Québec dirigé par Charles Milliard de collaborer entièrement à cette enquête de l'Unité permanente anticorruption.»

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Il n'y a pas de consentement.

Des voix : ...

Avis touchant les travaux des commissions

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : S'il vous plaît, tout le monde! Article 32. Avec la voix que j'ai, si je monte le ton, vous allez avoir beaucoup de plaisir à m'entendre. M. le leader adjoint.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Nous en sommes aux avis touchant les travaux des commissions, et donc j'avise cette Assemblée que la Commission de l'économie et du travail va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, la Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, la Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des relations avec les citoyens va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, la Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de la santé et des services sociaux va entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, la Loi modifiant le Code des professions et autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le leader adjoint.

Pour ma part, je vous avise que la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail le jeudi 26 mars 2026, de 8 heures à 8 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition portant sur une demande visant à rétablir pleinement le Programme d'adaptation de domicile.

Je vous avise également que la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail le jeudi 26 mars 2026, de 8 h 30 à 9 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition portant sur le respect des recommandations issues d'évaluations professionnelles formulées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Nous en sommes maintenant à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

La période des affaires courantes étant... Oui, Mme la cheffe du...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Non, pas encore.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La période des affaires étant... courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : ...Mme la Présidente, oui, donc, étant donné que nous sommes aux affaires courantes...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : À l'article 1?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, à l'article 1 du feuillet. Et je vais laisser mon tour de parole, j'avais complété hier.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Parfait. Merci. Donc, je vous laisse la parole, Mme la députée... Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Très bien. Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, j'ai un 15 minutes pour intervenir sur le budget de la CAQ, donc un budget que j'avais déjà qualifié... contrairement à ce qui est écrit ici, qui n'est ni responsable ni centré sur les priorités des Québécois. C'est plutôt un budget irresponsable et aussi qui est centré plutôt sur les intérêts de la CAQ, malheureusement pour les Québécois.

On le voit, Mme la Présidente, à chaque fois que je me lève ici, en Chambre, je parle des gens de la classe moyenne, des travailleurs et travailleuses qui font tout ce qu'il faut, ils travaillent fort, mais malheureusement ils en arrachent face à la crise du coût de la vie. Pourtant, ils paient des impôts puis ils acceptent de payer des impôts, beaucoup d'impôts, parce qu'ils s'attendent en retour de recevoir des services, les services qu'ils méritent. Ils s'attendent aussi, après ça, d'être capables de payer leur loyer, leur hypothèque, les transports, l'épicerie, Hydro-Québec. Et à tous les jours on le voit, on le voit dans nos bureaux, on le voit quand on parle sur le terrain avec les gens, on le voit dans... quand on fait nos revues de presse le matin, les gens ont de la misère à arriver. Et ça, je ne vous parle même pas des gens sous le seuil de la pauvreté, ou les gens vraiment au bas de l'échelle, ou sur l'aide sociale, c'est des gens qui travaillent, là, ils font tout comme il faut. Ça fait que, vraiment, il y a un contrat qui est brisé dans notre société, et ça, ça n'amène pas de la confiance dans la population.

Malheureusement, quand on regarde ce budget, bien, cette réalité-là, le gouvernement n'en a pas tenu compte en faisant ce budget, et je vais avoir l'occasion d'y revenir pendant mon intervention.

Ce qu'il nous présente, ce budget, c'est des services publics affaiblis, encore plus affaiblis, où on ne dépasse même pas les coûts de système en santé, en éducation. On voit, les gens, ils ont de la difficulté à avoir les soins auxquels ils devraient s'attendre à la hauteur des impôts qu'ils paient, des urgences qui débordent, des écoles qui sont sous-financées, où est-ce qu'on apprend aussi récemment, grâce au travail rigoureux de mon collègue le député de Gouin, responsable en matière d'éducation... où est-ce qu'il a vu que l'augmentation des budgets pour les écoles privées, malgré une baisse... une information qu'il a eue, une baisse des élèves dans les écoles privées, l'augmentation est plus élevée que celle du public... pour les écoles publiques, alors que les écoles publiques ont besoin de tout ce financement-là, c'est elles qui ont la majorité des élèves qui sont en difficulté, qui ont le plus besoin de support. Même la ministre de l'Éducation l'a reconnu, qu'il y a eu plus d'argent pour... c'est-à-dire que l'augmentation a été plus élevée pour les écoles privées que les écoles publiques.

• (11 h 20) •

Et évidemment, en matière de logement, s'il y a un parti politique qui a parlé de la crise du logement, c'est Québec solidaire. Sincèrement, Mme la Présidente, je le dis puis je ris. Ce n'est pas une joke, là, Québec solidaire, comme deuxième groupe d'opposition, comme parti d'opposition, en a fait beaucoup plus pour le logement que le gouvernement de la CAQ en huit ans. C'est grâce à Québec solidaire que le gouvernement, finalement, a protégé les locataires aînés, puis ça a été un travail immense. Vous le savez, ce n'est pas facile d'être dans l'opposition puis de faire avancer des choses. On en fait, des propositions, on fait des mesures qui sont connectées aux réalités puis aux problèmes que vivent les gens, encore faut-il que ceux qui tiennent le volant, c'est-à-dire le gouvernement de la CAQ qui est majoritaire, en tiennent compte. On a fait plus de propositions, beaucoup de mesures et, dans le budget, on dirait qu'il n'y a pas de crise du logement au Québec. On dirait que c'est terminé puis que le gouvernement nous dit qu'il en a fait assez.

Donc, encore une fois, c'est un budget qui n'est pas à la hauteur des défis qu'on vit aujourd'hui, les défis pour les finances publiques, et qui reprend les mêmes recettes inefficaces des gouvernements des 30 dernières années. C'est la même vision, là, des finances publiques, de ce gouvernement, que les gouvernements qui l'ont précédé, c'est-à-dire on fait des économies de bouts de chandelle quand le gouvernement se rend compte : Ah mon Dieu! j'ai trop dépensé, parce qu'il y a eu des gaspillages à cause de la mauvaise gestion — pour un gouvernement de gestionnaires, ce n'est pas fort — par exemple sur SAAQlic ou d'autres, d'autres gaspillages dans des grosses entreprises multinationales sous prétexte qu'elles allaient faire pleuvoir les milliards, au Québec, et les emplois. On l'a vu, ça a été un échec. Et Northvolt n'est pas le seul échec de ce gouvernement. Donc, des économies de bouts de chandelle pour essayer de grappiller de l'argent à gauche et à droite pour montrer qu'on en fait, des économies, après avoir gaspillé l'argent des Québécois, des compressions dans les services publics, comme ceux que je viens de parler, en santé, en éducation, et surtout, et là ce n'est pas uniquement de ce gouvernement, mais les autres gouvernements précédents, que ce soit le gouvernement du Parti libéral, à l'époque, ou du Parti québécois, aucun courage, aucun courage pour revoir notre fiscalité, alors qu'on a besoin d'une révision de notre fiscalité, Mme la Présidente.

Et, pour ajouter l'insulte à l'injure, alors qu'on nous parle de rigueur puis des économies à gauche et à droite, ce qu'on a trouvé ici, c'est 750 millions de dollars mis de côté, une cagnotte dans laquelle pourrait piger le prochain chef de la CAQ pour, après ça, distribuer des cadeaux électoraux. Ça, c'est extrêmement insultant pour les Québécois qui ont de la difficulté à payer leur épicerie, quand c'est 25 % des locataires qui doivent se dire : Est-ce que je saute un repas pour être capable de payer mon loyer? Ça, ce n'est pas Québec solidaire qui le dit, c'est avéré, c'est la réalité du Québec de 2026, du Québec de la CAQ. Après ça, de dire... bien, au lieu de mettre l'argent pour aider les gens qui en arrachent, qui ont de la difficulté à boucler leur propre budget, le gouvernement décide de mettre cet argent-là de côté... Le ministre de la... des Finances l'a reconnu lui-même le jour du dépôt, il a dit : Il y a un 250 millions pour le prochain premier ministre, qui va arriver dans quelques... dans deux, trois semaines.

Nous, à Québec solidaire, on a découvert qu'il y avait un autre 500 millions de dollars, à la page C.6. Le premier ministre a eu de la difficulté à le trouver. Clairement, il avait déjà décidé d'abandonner avant même d'arrêter d'être premier ministre. Il n'était pas au courant qu'il y avait aussi de l'argent réservé... pour une réserve, mise de côté, c'est... même si ce n'était pas écrit comme tel, même si ce n'était pas assumé, c'est de l'argent dans lequel pourrait piger le

prochain chef comme si c'était sa caisse électorale. C'est extrêmement insultant pour la population, qui trouve les temps très, très difficiles, puis qu'on rencontre... tout le monde, sur le terrain, qu'on rencontre dans nos bureaux de députés. Quand on sort de l'Assemblée nationale, on est avec ces gens-là qui souffrent de cette... de toutes les crises qu'on vit en ce moment, celle du coût de la vie, notamment.

J'ai parlé de courage politique, c'est important d'aller regarder l'argent, pas uniquement les dépenses... Et ça, c'est la façon habituelle de faire de tous les gouvernements, on regarde la colonne des dépenses, comment est-ce qu'on peut réduire les dépenses, ou, des fois, on va dépenser plus, mais très peu la colonne des revenus, surtout dans un moment où nos finances publiques sont vraiment très affectées. Et en plus on a un défi démographique très important, on le vit en ce moment, puis ça ne va que s'empirer, et ça, ça a un impact sur les finances publiques du Québec, ce défi démographique, et ça a un impact aussi sur l'équité générationnelle.

Ça, encore une fois, ce n'est pas Québec solidaire qui le dit, c'est... il y a un article ici, dans *Le Devoir* du 10 mars, où c'est Luc Godbout, hein, le... M. Luc Godbout, qui est aussi fiscaliste et de la chaire... à la chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. On le connaît, là, quand on parle de budget, on utilise, tout le monde, aussi, beaucoup, ses chiffres. Et ce qu'il dit, c'est : « Actuellement, le poids de la fiscalité en place ne rend pas possible le financement des services publics actuels pour les prochaines décennies. »

Le gouvernement et les gouvernements précédents aiment beaucoup prendre de l'argent et le mettre de côté pour... dans le Fonds des générations, hein? Ça a été un cadeau qui a été hérité de la part du gouvernement libéral sous le premier ministre... l'ancien premier ministre Jean Charest, de dire : Il faut s'occuper des générations futures. Ça, c'est il y a, quoi, 20 ans maintenant? On met un fonds des générations et on met de l'argent de côté pour les générations futures, mais, en ce moment, là, les générations actuelles souffrent, puis, cet argent-là, on le met de côté pour les générations futures, et après ça, comme je vous dis, Luc Godbout l'a dit, les... Moi, ça me fait mal de penser que les services publics auxquels moi, j'ai eu droit quand j'étais jeune, en éducation, en santé, les services publics qu'on a en ce moment, qui laissent à désirer mais qu'on continue à avoir, les générations proches, futures ne l'auront pas. Ils vont vivre plus pauvrement que nous et avec plus d'inégalités, parce qu'il y en a qui vont être capables de mettre l'argent dans leur... la main dans leur poche ou sortir leur carte de crédit pour avoir les meilleures écoles, pour avoir les meilleurs services de santé, mais il y en a d'autres qui ne pourront pas l'avoir. Ça, ça veut dire ce que nous dit Luc Godbout, c'est encore plus d'inégalités, si on ne fait rien puis on continue avec la même vision économique, avec la même vision de gestion des finances publiques, de dire : Il faut juste qu'on regarde la colonne des dépenses, on met de l'argent de côté pour le futur puis, après ça, bien, il va falloir que vous serriez la ceinture, tout le monde, là, ceux qui... même ceux qui en arrachent. On va vous aider un petit peu, de façon ciblée, mais il va falloir que vous serriez la ceinture, puis en plus nos enfants n'auront pas les mêmes services que nous. Moi, je trouve ça inacceptable, cette iniquité intergénérationnelle.

Et c'est pour ça qu'à Québec solidaire, et on est les seuls à l'Assemblée nationale à parler de cette solution-là, mais on est de moins en moins seuls à travers... dans l'espace public, il y a des... de dire qu'il faut regarder la colonne des revenus. Et, pour ça, ça prend du courage. Revoir la fiscalité, ça fait partie de cette question d'aller regarder dans la colonne des revenus. Et ce qu'on propose, c'est très... ce n'est pas la... ce n'est pas, comme le dirait... comme l'a déjà dit le ministre des Finances : C'est donc bien communiste. Ça n'a pas rapport, là, ça n'a pas rapport, de dire ça. Il y a des économistes aussi qui disent qu'il va falloir qu'on fasse une réforme de la fiscalité.

Nous, à Québec solidaire, ce qu'on dit, c'est d'aller chercher... d'aller chercher l'argent là où elle est... là où il est, c'est-à-dire chez les multimillionnaires, les gens qui ont une richesse, une fortune, même quand ils ne travaillent pas, là, même quand ils n'ont pas de salaire, ils ont des fortunes sur laquelle ils sont assis, des actifs nets de 25 millions de dollars et plus — ça, c'est 4 000 ménages au Québec — et ce que ça nous rapporterait dans notre Trésor public, c'est 5 milliards de dollars. On ne peut pas regarder ça de haut puis balayer ça du revers de la main alors qu'on est en train de faire des compressions dans nos écoles, de ne même pas atteindre les coûts de système dans nos écoles, où est-ce que les enfants manquent de tout, dans nos services de... nos services publics de santé où les gens ne sont pas capables de se soigner puis dire : Bien, 5 millions, ça n'a pas... ça n'a aucun sens, cette mesure-là, on ne va pas la regarder. Ça, c'est manquer de courage politique que de ne pas regarder cette colonne des revenus puis d'aller chercher la... de taxer la richesse des grandes fortunes de 25 millions et plus.

Moi, j'ai été vraiment impressionnée par Claire Trottier, une riche héritière. Puis elle n'est pas seule, là, c'est elle qui prend la parole, mais elle n'est pas seule. Elle travaille avec d'autres personnes à travers le monde puis aussi au Québec qui disent : Bien, nous, on a hérité d'une richesse et on trouve ça injuste que nous, en ayant cette richesse, même quand on ne travaille pas... oui, on reçoit des revenus, évidemment, des revenus de nos placements, et tout ça, mais que les infirmières, les enseignants, les gens... les gens qui travaillent dans la construction... les gens qui travaillent, tout ce qu'ils ont comme richesse, c'est leur salaire annuel, bien, que leur salaire, ils le mettent 100 % dans leur rapport d'impôt puis ils paient de l'impôt, mais les gens qui ont des richesses qu'ils ont héritées ou, des fois, ils ont fait des bons placements ou des placements de toutes sortes, dans l'immobilier, etc., puis ils ont fait une richesse, ils ont gagné de l'argent, puis là ils sont assis sur ces fortunes-là, ils les donnent à leurs héritiers et, après ça, bien, ça, on n'y touche pas. On va toucher le salaire des enseignants, des profs, des salariés qui... mais on ne touche pas à ces grandes richesses. Et ce n'est pas toucher... d'aller chercher beaucoup, là, ces gens-là, il ne faut pas s'inquiéter, là. S'il y en a qui sont inquiets pour les gens qui ont des fortunes de 25 millions et plus, je vous rassure, ne soyez pas inquiets, ces gens-là ne vont pas s'appauvrir, c'est à peine 0,1 %, là, de... c'est 0,1 % des premières tranches, là, après 25 millions. Tu as une richesse de 25 millions, on n'y touche pas, tu la gardes, tu es riche pareil. C'est supplémentaire.

• (11 h 30) •

Ça, ça fait partie d'une réflexion, d'une... ça, c'est une proposition que Québec solidaire met de l'avant, mais c'est une réflexion qu'on doit avoir collectivement, tout le monde ensemble, d'aller regarder la colonne des revenus pour

pouvoir avoir cette équité générationnelle qui fait défaut en ce moment, même si on a une cagnotte dans le Fonds des générations. En ce moment, ce que nous disent même des économistes qui ne sont pas du tout à Québec solidaire, qui ne sont même pas de gauche, pas progressistes, ils nous disent : C'est factuel, regardons l'état des finances publiques. Francis Vailles l'a dit, le prochain gouvernement, il va falloir qu'il augmente les impôts. Moi, je ne veux pas qu'on augmente les impôts de tout le monde, je veux qu'on aille taxer la richesse qui n'est en ce moment pas taxée du tout. Claire Trottier, une riche héritière, l'a dit. Il y a une fiscaliste aussi... il y a de plus en plus de fiscalistes qui le disent. Brigitte Alepin, que je suis énormément beaucoup, qui a un discours qui n'est pas idéologique, là. Elle l'a dit, on est capables d'aller chercher l'argent, de regarder la colonne des revenus. Mais pour ça, Mme la Présidente, il faut avoir le courage politique de le faire. Et c'est ce que Québec solidaire fait.

Parce que l'autre vision qu'on a eue, là, pendant huit ans de la CAQ, celle aussi qui est partagée par les autres partis politiques, du Parti québécois, du Parti libéral, c'est une vision magique, hein? Ça nous dit : On donne ça, de l'argent, à des entreprises privées... Puis nous, on n'est pas contre les entreprises privées. J'ai travaillé pendant 15 ans en entreprise privée, je veux que ça continue. J'ai eu un emploi, j'ai gagné mon salaire en entreprise privée, dans des usines manufacturières. Mais ce qu'on nous dit, cette pensée un peu magique, là, de dire : Bien, on envoie l'argent, puis là, avec la théorie du ruissellement, l'argent va tomber comme par magie, là, dans la poche des plus vulnérables ou dans la poche de la classe moyenne... Je vous le dis, là, enrichissez les plus riches, puis ça va retomber, on dit ça depuis les années 80. Et, si ça marchait, là, on le saurait. Si ça marchait, on le saurait. Ça ne marche plus.

De ne pas voir l'état de nos finances publiques, à quel point on vit dangereusement puis que les prochaines générations vont avoir moins que nous aujourd'hui, c'est de se mettre la tête dans le sable, de dire : Bien, on ne va pas s'en occuper puis on va aller chercher encore et encore des économies qui vont faire mal à ceux qui en ont le plus besoin, aux gens qui n'ont pas de carte de crédit qu'ils peuvent utiliser pour avoir des soins, pour avoir de l'éducation, pour avoir tout ce qu'ils ont besoin. C'est une question d'égalité des chances, aussi, qu'on remet en question. Moi, je suis très fière du modèle québécois, très fière de ça, et là je ne veux pas qu'il soit mis à mal par la situation actuelle de nos finances publiques.

Motion formulant un grief

Donc, voilà, Mme la Présidente, je vais déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ de provisionner dans le budget 2026-2027 une somme de 250 millions de dollars pour les 5 prochaines années à être dépensée par la prochaine personne cheffe de la Coalition Avenir Québec qui sera désignée Premier ministre du Québec.» Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Et votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Vous aurez compris au tout début, là, que nous étions sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées au cours de ce débat. Je ne l'avais pas mentionné.

Je vous rappelle, pour les gens qui nous suivent à la maison, ils ont maintenant pour 3 h 36 min 1 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 34 min 28 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition avait 1 h 15 min 49 s — moins les 15 min 28 s que Mme la cheffe vient de faire — 40 min 47 s au troisième groupe d'opposition et 7 min 30 s à Mme la députée de Laporte.

Maintenant, je cède la parole à M. le ministre. Allez-y, la parole est à vous.

M. Jean-François Simard

M. Simard : Alors, je vous remercie. Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec beaucoup de joie et d'honneur que je joins ma voix à ce débat portant sur le discours du budget et c'est la première fois que j'ai l'occasion de le faire à titre de ministre responsable des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la Capitale-Nationale.

Et, sans rendre personne jaloux dans cette Chambre, je pense que je suis à la tête d'un ministère qui sort largement gagnant de ce dernier budget. Et j'aimerais vous exposer, dans les quelques minutes qui viennent, pourquoi et comment. Donc, j'aborderai trois thématiques : celle de la forêt, celle des mines et celle, bien sûr, de la Capitale-Nationale. Peut-être d'abord, Mme la Présidente, une mise en contexte générale de la situation très grave dans laquelle se retrouve actuellement l'industrie forestière, parce que nous connaissons, en quelque sorte, une tempête qui met à profit certains éléments qui mettent à mal l'industrie forestière.

D'abord, suite à l'intervention du président Donald Trump, nous subissons des tarifs commerciaux qui atteignent maintenant 45 %. Ce n'est pas la première fois que le Québec se voit imposer comme ça des tarifs commerciaux, mais à hauteur de 45 %, c'est du jamais-vu. C'est presque le double de ce qu'on avait pu voir par le passé. Donc, c'est un moment très dur pour l'industrie forestière québécoise. Et pourquoi? Parce que vous n'êtes pas sans savoir, Mme la Présidente, que la moitié du bois prélevé... en fait, coupé au Québec, il est exporté et 80 % de ces exportations le sont en destination des États-Unis. C'est donc dire l'importance de ce marché pour notre économie québécoise. Et cette quasi-fermeture des frontières, via les tarifs imposés par l'administration américaine, pèse très lourd, très lourd sur nos industries.

À cela s'ajoute une baisse majeure de la demande du marché américain en bois d'oeuvre, étant donné le ralentissement qu'on peut voir au niveau de la construction. Je parlais tout dernièrement avec un important entrepreneur

québécois qui me disait : Tu sais, M. le ministre, le bois que j'ai vendu au mois de juin dernier est encore sur les tablettes aux États-Unis. C'est donc dire la force de la crise qui nous frappe. Et, pour répondre à cette crise, pour soutenir notre industrie, pour soutenir les 650 municipalités au Québec qui voient, dans leurs rangs, une activité reliée à la foresterie ou aux papetières, pour soutenir nos quelque 150 villages mono-industriels qui dépendent quasi exclusivement de la vitalité de l'industrie forestière, pour soutenir les 60 000 familles québécoises qui vivent de cette industrie, nous avons mis de l'avant un certain nombre de mesures dont j'aimerais vous parler, qui se retrouvent dans ce budget et qui viennent soutenir le projet de loi n° 11, le projet omnibus dans lequel on retrouve trois mesures très importantes qui viennent soutenir l'industrie, mais qui n'auraient pas de dents, si elles n'étaient pas accompagnées par le budget pour venir donner toute sa vigueur aux amendements que nous apportons dans le projet de loi n° 11.

D'abord, la première, et ça, c'est une révolution un peu historique, c'est une première, nous avons aboli les rentes annuelles. Il faut savoir que, pour obtenir du bois, une entreprise doit acheter, en quelque sorte, ce que nous pourrions appeler une carte Costco, hein? Donc, ça te donne le droit d'acheter du bois. Alors, ça, il faut que tu le paies, ce bois-là. Mais cette redevance annuelle, elle était équivalente à 21 millions de dollars par année pour l'ensemble de l'industrie. Nous avons décidé de l'abolir. Nous avons fait cette abolition pour les... nous l'avons planifiée pour les cinq prochaines années à venir. Donc, cette mesure, elle se retrouve soutenue dans le budget. Ça a été d'ailleurs très largement salué par l'ensemble de l'industrie, tout particulièrement par le Conseil de l'industrie forestière du Québec.

Nous avons également amené une autre mesure qui était historiquement demandée par l'industrie et qui concerne l'abolition du Bureau de mise en marché, qui lui-même avait pour fonction, notamment, d'organiser des enchères dans les quelque 191 unités à travers le Québec, hein? Le ministère des Ressources naturelles est très, très, très décentralisé, comme vous le savez. C'est un des ministères les plus près du territoire. Et donc nous abolissons le Bureau de mise en marché, nous abolissons les enchères et nous venons soutenir, pour éviter un choc tarifaire qui pourrait découler de cette nouvelle tarification que nous mettons de l'avant, nous venons soutenir l'industrie afin que le choc tarifaire soit nul et/ou qu'il puisse les avantager. Donc, c'est quelque chose, je vous rappelle, qui a été largement salué par l'industrie et qui donne de l'oxygène en supplément de l'abolition des rentes annuelles à une industrie qui en a beaucoup besoin.

À cela s'ajoutent différents programmes qui sont... qui ont été, à travers le temps, bonifiés. Je pense au programme Innovation Bois, qui a pour objectif d'augmenter la productivité de nos scieries, très, très important dans un contexte, donc, de compétitivité, surtout avec les États-Unis. Nous avons... Nous continuons de soutenir l'industrie et de protéger la forêt. Notamment, vous savez que la tortueuse du bourgeon d'épinette n'en est pas à ses premiers ravages, et nous continuons d'investir, cette année et l'an prochain, à raison de près de 18 millions par année pour protéger notre forêt de cette invasion qui impacte directement la productivité de l'industrie forestière, qui doit composer parfois avec du bois infecté.

Donc, Mme la Présidente, autant de mesures dans la foresterie qui viennent soutenir notre industrie et aider celle-ci à pouvoir passer à travers sans doute la pire crise qu'elle n'a jamais connue.

• (11 h 40) •

À toutes ces mesures s'ajoutent, bien sûr, celles que nous ayons connues lors de la révision budgétaire du mois de novembre dernier, dans le cadre duquel le ministre des Finances avait annoncé une baisse de la taxe sur la masse salariale équivalant à 60 millions de dollars pour cette année, pour l'an prochain. Et c'était une manière pour nous de pouvoir compenser ce que coûtait la taxe carbone à l'industrie de la foresterie. C'était, grosso modo, 60 millions, mais nous avons fait le choix politique de ne pas abolir la taxe carbone, mais plutôt d'agir directement pour aider les quelque 1 340 entreprises du secteur forestier en abaissant la taxe sur la masse salariale.

Donc, encore là, une injection de près de 120 millions de dollars, ce qui vient, au global, donner à l'industrie québécoise une compétitivité qui est supérieure maintenant à celle de l'Ontario, parce que c'était notre objectif. L'industrie nous avait demandé : Donnez-nous les moyens d'être aussi, voire même plus compétitifs que l'Ontario. Et, avec les mesures que nous mettons de l'avant, et je salue d'ailleurs mon collègue député de Pontiac, avec l'appui du Parti libéral, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 11, nous pourrions ensemble, solidairement, soutenir notre industrie de manière non partisane. Alors, je remercie d'ailleurs tous les collègues pour cette... pour leur présence constante dans l'étude du projet de loi.

Un petit mot, le temps file, sur l'extraordinaire responsabilité qui est la mienne en matière du développement minier au Québec. Vous savez qu'on a annoncé, tout dernièrement, à Sept-Îles, une nouvelle stratégie de valorisation des minéraux critiques et stratégiques au Québec. Et, là aussi, le budget donne énormément d'élan à la stratégie mise de l'avant, il y a quelques semaines, par la création d'un fonds, d'un fonds dédié, donc, d'un fonds pour les minéraux critiques et stratégiques, d'un fonds bonifié... pardon, dis-je, de 1 milliard de dollars, qui va donc atteindre une somme globale de 2,5 milliards pour soutenir la... comment dire, l'activité minière au Québec.

Donc, revenons sur l'essentiel. Pourquoi devons-nous avoir une nouvelle stratégie de minéraux critiques et stratégiques? C'est parce que... puis il y a... beaucoup d'historiens le disent, beaucoup d'observateurs de la scène internationale le disent, nous sommes face à une accélération de l'histoire. Il y a des modifications, un bouleversement dans l'ordre géopolitique et stratégique mondial qui nous impose, un, de diversifier nos marchés, de ne plus être, comme nous l'étions, autant dépendants que du seul marché américain, et puis de prendre fait et acte que l'essentiel des minéraux critiques et stratégiques actuellement vendus dans le monde le sont par le seul État de la Chine. C'est 80 %, parfois jusqu'à 90 % de certains minéraux critiques et stratégiques qui ne sont distribués que par la Chine, ce qui met potentiellement à mal nos chaînes d'approvisionnement, si tant est qu'il devait, du jour au lendemain, y avoir une rupture.

Et le monde entier regarde maintenant le Québec avec un regard renouvelé. Pourquoi? Parce que très rares sont les endroits dans le monde où nous retrouvons autant de minéraux critiques, autant de quantité, autant de qualité que chez

nous, à l'extérieur de la Chine. Il n'y a pas d'endroit au monde où on retrouve... On est très chanceux sur le plan géologique. On a une richesse extraordinaire dans le sous-sol québécois, qui contribue d'ailleurs déjà très largement à l'enrichissement collectif des Québécois par les redevances que paient les minières québécoises et au fonds... et des sous que ça amène au fonds consolidé. Parce que, vous savez, Mme la Présidente, contrairement à Québec solidaire, on ne peut pas distribuer une richesse qu'on n'a pas. Il faut d'abord créer la richesse avant de la redistribuer. C'est l'objectif fondamental qui anime la Coalition avenir Québec en matière d'exploration minière.

J'étais, pas plus tard qu'hier, Mme la Présidente, avec ma collègue la députée d'Abitibi-Ouest, à Rouyn, et nous avons fait une annonce extraordinaire, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, en présence du recteur, des élus locaux, d'une zone d'innovation minière, une première. On a seulement cinq zones d'innovation au Québec. On en a une qui est dédiée aux mines, des projets extraordinaires qui vont nous permettre de développer une technologie pour être une société la plus compétitive possible dans le vaste marché, bien sûr, des minéraux critiques et stratégiques, trouver, notamment, des nouvelles technologies qui permettent... des foreuses avec l'intelligence artificielle. Alors, il y a toutes sortes de projets qui seront générés par la communauté scientifique afin de soutenir une industrie qui participe à la vitalité territoriale du Québec.

J'ai eu la chance d'aller tout dernièrement visiter la fabuleuse et mythique ville de Fermont, ArcelorMittal, un des... une des plus grandes mines à ciel ouvert au monde, une des entreprises qui envoient le plus de redevances à l'État québécois. Il fallait voir la fierté de ces travailleuses et de ces travailleurs qui contribuent à la richesse collective québécoise dans un contexte qui n'est pas toujours facile, Mme la Présidente, on comprendra, la nordicité dans laquelle ces personnes évoluent. Et donc, moi, je lève mon chapeau aux élus locaux là-bas. J'ai eu la chance de rencontrer le maire puis je garde un souvenir impérissable des travailleuses et travailleurs, notamment d'ArcelorMittal, qui font la fierté du Québec.

Mme la Présidente, le temps file, et on m'a bien demandé de respecter le temps qui m'était alloué. Je ne peux pas terminer cette intervention sans faire référence également à l'une des plus belles responsabilités que j'ai, j'y vois un peu le défi de ma vie, celle d'être responsable de la Capitale-Nationale. C'est une capitale que j'ai à coeur, c'est un milieu où je suis né, où j'ai passé l'essentiel de ma vie. Actuellement, la ville de Québec connaît une effervescence économique sans précédent. L'un des taux de chômage les plus bas à travers le Canada, c'est chez nous, à Québec. Imaginez-vous, si on avait un taux de chômage de 10 %, 12 %, les premiers à nous accabler, à nous dire que c'est de notre faute puis qu'on ne fait pas notre devoir, ce seraient les gens de l'opposition. Quand ça va mal, c'est de notre faute, mais quand ça va bien, il faut aussi dire qu'on est peut-être aussi responsables du climat d'affaires, l'environnement d'affaires qu'on a créé à Québec pour permettre cette extraordinaire vitalité qu'on connaît.

Mme la Présidente, sur les... actuellement... Puis c'est le président à la Chambre de commerce et d'industrie du Québec qui disait que, sur les quelque 20 milliards de chantiers qu'il y a actuellement en cours à Québec, 16 de ces 20 milliards sont essentiellement attribuables à des investissements qui viennent du gouvernement du Québec, dans l'Hôpital de l'Enfant-Jésus notamment, un chantier extraordinaire qu'on oublie. Mais savez-vous qu'à terme l'Hôpital de l'Enfant-Jésus sera le plus grand hôpital hospitalier au Québec, avec 755 lits, cinq de plus qu'à Montréal? Excusez mon chauvinisme, Mme la Présidente.

Je vous donne également le pont de l'île d'Orléans, qui va... qui sera un des plus beaux ponts d'Amérique, qui nous relie à une île fabuleuse qui a... qui participe à notre destin collectif québécois. Le tramway de Québec, c'est là également, comment dire, une oeuvre dans laquelle on avance rondement. Nous avons racheté les terres des Soeurs de la Charité et, grâce à cet investissement, nous aurons la plus belle ferme urbaine du Québec. Nous avons annoncé dernièrement la... un avis de qualification pour construire une passerelle qui va nous relier à la baie de Beauport, qui est l'une des plus belles plages urbaines d'Amérique.

• (11 h 50) •

Mme la Présidente, nous avons mis en oeuvre... parce que nous, on ne l'a pas seulement dit, on a provisionné les budgets pour réaliser ces actions. Il y en a qui vont nous dire : Nous, on l'a promis, dans le passé, 14 fois, sans mettre les sous qui vont avec. Je pense à ce qu'on n'avait pas fait du manoir et du site de la chute Montmorency. C'est près de 35 millions de dollars qu'on a investis pour remettre à jour les infrastructures d'un des sites touristiques les plus fréquentés à Québec. Ça aussi, c'est une réalisation de la CAQ. Et grâce... Je vois ici mon collègue qui est ministre de la Culture, que je salue, parce qu'il y aura rarement... aucun autre ministre de la Culture n'a-t-il autant investi dans la Capitale-Nationale que mon collègue. Nous avons annoncé la création d'un d'un nouveau musée national sur l'histoire du Québec, dans les vieux murs. Nous avons annoncé des investissements majeurs pour agrandir le musée des beaux-arts du Québec, et, grâce à ces investissements, notamment à l'extension Riopelle, ce musée est devenu le plus grand d'Amérique du Nord. Nous avons une offre muséale égale aux plus grandes villes d'Amérique sur le plan culturel, nous pouvons nous en réjouir.

Nous avons soutenu massivement le Carnaval de Québec. Nous soutenons massivement le Festival d'été. Nous sommes présents pour faire de Québec la grande ville qu'elle est.

Je termine là-dessus. Nous venons d'annoncer un investissement pour faire de Québec la capitale internationale de l'eau douce, avec un investissement majeur pour le Carrefour de l'eau. Et j'ai annoncé tout dernièrement que nous travaillons avec Daniel Gélinas, celui-là même qui a fait du 400e anniversaire du Québec le grand succès qu'on connaît, nous mettons le pied à l'étrier pour recevoir une exposition universelle en 2033. Ça aussi, c'est un beau résultat de la CAQ dont je suis très fier, Mme la Présidente. Merci de votre attention.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Un mot rapide pour mon collègue, peut-être, pour sa propre mémoire, mais il ne... Le premier projet qu'il a mentionné, le premier projet dans sa liste de projets qu'il était fier pour Québec, l'Enfant-Jésus, en quelle année, Mme la Présidente, les travaux de construction ont-ils commencé à l'Enfant-Jésus? Peut-être le collègue s'en souvient-il, la phase I a commencé en 2017, Mme la Présidente. Alors, oui, il ne peut... il ne peut pas, Mme la Présidente, aujourd'hui s'approprier l'ensemble des succès pour la Capitale-Nationale.

Ceci étant, sur le budget, Mme la Présidente, le ministre des Finances nous avait promis un budget sobre. Je vous soumets, Mme la Présidente, qu'il était à une lettre près, c'est plutôt un budget sombre pour les prochaines années au Québec.

Simplement en matière d'économie, ce que la Coalition avenir Québec nous avait vendu comme étant une de ses grandes priorités, quand on regarde les projections dans le budget, là, il y a moins de population et donc moins de population active au Québec au cours des prochaines années, et la productivité, elle a stagné. Juste ça, Mme la Présidente, là, essayez de comprendre ce qui s'en vient. Il y a moins de monde pour travailler, et la productivité, elle stagne. Si ça, ça ne vous annonce pas un avenir sombre pour l'économie québécoise, je ne sais pas ce qu'il manque au gouvernement pour comprendre les perspectives d'avenir.

Juste cette année, là, le recul en productivité, c'est 0,9 %. On s'en va dans la mauvaise direction. Regardez autour de nous, regardez l'Ontario, regardez les États-Unis, leur productivité augmente, Mme la Présidente. Alors, notre économie, elle fait face à un avenir très sombre si on continue dans la voie proposée par la Coalition avenir Québec.

Et, dans ce contexte-là, malheureusement, il n'y a personne, mais personne, qui parle d'augmenter la colonne des revenus. On accepte, à la Coalition avenir Québec, une productivité qui stagne. On accepte le statu quo. Au Parti québécois, on ne parle pas de la colonne des revenus, certain, on parle d'un seul projet, Mme la Présidente, qui, dans ma région et dans bien d'autres régions au Québec, va avoir un impact significatif. À Québec solidaire, ils nous parlent de la colonne des revenus, mais ils parlent de la colonne des revenus dans le sens où ils veulent taxer le monde davantage puis ils veulent aller piger dans le Fonds des générations.

Mme la Présidente, on a un devoir collectif au Québec d'assurer que nos entreprises ont tous les moyens nécessaires... nos petites et moyennes entreprises en particulier ont tous les moyens nécessaires pour faire fleurir notre économie. Et ça, c'est un discours qui, ces jours-ci, malheureusement... je le dis, malheureusement, bien, il est unique au Parti libéral du Québec. On n'entend pas ce discours-là de la part de la Coalition avenir Québec puis on n'entend plus ce discours-là de la part de la Coalition avenir Québec.

Alors, Mme la Présidente, à la place de travailler sur la colonne des revenus, le ministre des Finances du Québec a fait le choix... il a fait le choix de dire à tout le monde : Bien, voici le portrait sombre des prochaines années, et je vous invite à la prudence pour votre ambition pour les Québécois. Ça, c'est le même ministre des Finances, là, le même ministre des Finances qui faisait partie de l'équipe économique, avec la députée de Sanguinet, avec Pierre Fitzgibbon et d'autres, faisait partie de l'économie... de l'équipe économique de la Coalition avenir Québec, qui a appuyé sans réserve le projet Northvolt. La députée de Sanguinet qualifie ça d'un de ses plus grands regrets professionnels. C'est le même ministre des Finances qui fait partie de l'économie de la CAQ, qui a appuyé le projet de Flying Whales, qui a offert l'argent du public aux Kings de Los Angeles alors que les banques alimentaires criaient famine. C'est le même ministre des Finances qui a accepté qu'on augmente la fonction publique de façon démesurée au Québec, alors qu'on avait promis l'inverse à la Coalition avenir Québec.

C'est le même ministre des Finances, qui fait partie d'un gouvernement, et ça, vous allez m'expliquer la vision économique derrière ça, j'espère qu'il y a quelqu'un... il leur reste encore trois heures et demie, à peu près, Mme la Présidente, dans le cadre du discours du débat, puis, vu qu'il y a tellement peu de mesures pour aider le Québec dans le débat, peut-être qu'ils peuvent se servir du temps pour m'expliquer ceci... Ce ministre des Finances là fait partie d'un gouvernement qui n'a aucune gêne, aucune, à renvoyer des travailleurs qualifiés chez eux, dans leur pays, puis en même temps, en même temps, appuyer des missions à l'étranger pour aller recruter exactement le même monde.

Mme la Présidente, c'est un gouvernement qui, au niveau des dépenses publiques, a dépensé sans gêne et, aujourd'hui, invite tous les autres à la prudence. C'est un gouvernement qui accepte une situation bien malheureuse. Il accepte, en même temps, de ne faire absolument rien dans des enjeux qui sont critiques pour les Québécois et les Québécoises. Dans le budget, on nous dit : Bien, aujourd'hui, on crée à peu près 60 000 logements par année, au Québec, on se construit à peu près 60 000 logements. Nous, on a de l'ambition pour en faire 100 000 par année, on l'a dit sur à peu près toutes les tribunes. Le gouvernement a des projections, projections qui, Mme la Présidente, font en sorte que, d'ici en 2030, il va y avoir 33 000 logements. L'ambition du gouvernement de la CAQ, s'il est réélu, Mme la Présidente, c'est qu'il y ait à peu près à moitié moins de logements de construits au Québec dans cinq ans, la moitié moins.

C'est un gouvernement qui accepte le statu quo où on est, de par la situation dans laquelle il nous a placés, incapables de faire quoi que ce soit pour réduire le coût de la vie. La seule mesure de réduction du coût de la vie annoncée dans le budget, c'est 5 000 places maintenant subventionnées en services de garde, 5 000, Mme la Présidente. 5 000 familles vont pouvoir bénéficier, selon le plan du gouvernement du Québec, d'une réduction des tarifs en services de garde. Il y a 9 millions de Québécois. Il en reste 8 995 000. Qu'est-ce qu'on fait pour ces gens-là qui, eux aussi, ont besoin de mesures, Mme la Présidente, pour réduire le coût de la vie?

La notion, Mme la Présidente, d'investissement dans nos entreprises, elle est, appelons ça, limitée. Parce que le collègue, tantôt, le collègue qui nous parlait de la forêt et qui nous parlait des mines, je lui rappelle que c'est son premier ministre qui accepte ouvertement qu'on perde la moitié des emplois en forêt, hein? Il nous disait ouvertement : J'ai besoin de ces employés-là pour aller travailler chez Hydro-Québec. Mais le collègue qui faisait état de son gain, disons,

bien, à côté de lui, il y a le ministre délégué à la Petite et Moyenne Entreprise, qui est un agriculteur. Bien, moi, Mme la Présidente, je trouverais ça gênant comme agriculteur aujourd'hui, parce que non seulement le budget du ministère de l'Agriculture diminue, le budget de la CPTAQ diminue, le budget de La Financière agricole diminue... pas en hausse de pourcentage, ces budgets-là, ils diminuent, Mme la Présidente.

Et là on a un gouvernement qui non seulement est incapable de faire les investissements nécessaires pour aider nos entreprises à faire croître notre économie, mais qui est incapable de nous dire comment il va revenir à l'équilibre budgétaire. La Vérificatrice générale... Le Vérificateur général nous a dit, il y a quelque temps : Il y a un trou, il me manque des données, vous n'êtes pas capables de nous dire comment vous allez revenir à l'équilibre budgétaire. Vous savez ce qu'ils ont fait? Absolument rien. Il y a encore un trou de 2 milliards dans le budget, dans les documents budgétaires, qui ne nous permet pas de savoir comment on va revenir à l'équilibre budgétaire.

Et ça, c'est sans compter les lunettes roses du ministre. Le ministre des Finances nous dit : Au cours des prochaines années, on va limiter à 1,9 % la hausse des dépenses. Ils nous disent ça à chaque année, Mme la Présidente. En 2023, ils nous ont dit : On va limiter à 4,8 % la hausse des dépenses, ils ont fini à 7,9 %. En 2023-2024, ils ont dit : Ça va être 0,7 %, ils ont fini à 2,5 %. En 2024-2025, ils nous ont dit : Ça va être 4,4 %, ils ont fini à 7,7 %. Et, en 2025-2026, ils nous ont dit : Ça va être 1,5 %, ils ont fini à 4,3 %. Ils sont incapables de gérer les finances publiques.

• (12 heures) •

Mais là ce qu'ils nous disent, c'est que, dans les prochaines années, ça va être 1,9 %. Dans le fond, ce qu'ils sont en train de nous dire, là, c'est que le prochain gouvernement, il va être un meilleur gestionnaire que nous autres, on a été. Eux autres, ils vont être capables de limiter les dépenses. C'est ça qu'ils nous disent, en ce moment, au gouvernement de la CAQ.

Alors, les Québécois, là, ils ont raison, aujourd'hui, de dire : Il va où, notre argent, Mme la Présidente? Parce qu'eux, ils continuent à envoyer leurs taxes et leurs impôts ici, à Québec. Eux, ils le savent, que le gouvernement de la CAQ a hérité d'un surplus de 7 milliards puis qu'on est rendus à un trou de 10 milliards. Ils le savent, Mme la Présidente, qu'ils n'ont pas les services nécessaires en santé, en éducation, qu'ils n'ont pas les services nécessaires en matière de transport en commun. Je vous ai fait la liste, ce matin, des promesses caquistes qui n'ont pas été réalisées. Ils le savent, Mme la Présidente, que ce gouvernement-là n'a aucune ambition en logement. Ils le savent, Mme la Présidente, qu'ils n'atteindront pas leurs objectifs en matière de services de garde. Alors, ils se disent : Il va où, notre argent? Il va où, l'argent que les Québécois envoient à Québec, Mme la Présidente?

Ah! bien, il y a une place, on le sait, où il va, cet argent-là. On a laissé un fonds électoral de 1,3 milliard de dollars au prochain premier ministre pour qu'il puisse distribuer des cadeaux électoraux, des bonbons électoraux aux Québécois. C'est ça, le gouvernement de la CAQ. C'est un gouvernement, là, Mme la Présidente, qui a augmenté le déficit puis qui a diminué les services publics. Heille! Ça, il faut le faire!

Moi, je pense que la plupart des Québécois, ils peuvent comprendre la situation d'un gouvernement où on accepte d'augmenter un déficit pour augmenter les services publics. Ils peuvent comprendre la logique occasionnelle de diminuer le déficit pour diminuer les services publics. Ça, là, ça peut exister. Mais là de dire : On va augmenter le déficit pour diminuer les services publics, ça, c'est une mathématique qui n'appartient qu'à la CAQ. Il n'y a personne d'autre qui est capable de faire ça, Mme la Présidente.

Motion formulant un grief

Alors, je n'ai pas le choix, aujourd'hui, je dois déposer une motion de grief, qui dit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2026-2027 qui ne répond aucunement aux attentes des Québécoises et des Québécois et qui ne contient pas de réponses suffisantes aux enjeux auxquels ils sont confrontés quotidiennement en matière de coût de la vie et d'accès aux services publics.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Votre motion est déposée sous réserve de recevabilité.

Je suis maintenant prête à entendre M. le ministre des Infrastructures.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Un plaisir de vous retrouver ce matin. Bonjour aux collègues également. Naturellement, c'est l'occasion de parler du budget déposé par notre collègue des Finances ces derniers jours, la semaine dernière, en fait, exercice à travers lequel on a également déposé le Plan québécois des infrastructures. Vous allez me permettre d'intervenir spécialement sur ce dossier-là.

Tout d'abord, c'est peut-être intéressant et bon de se le rappeler, ce n'est pas propre au gouvernement en place. C'est une tradition qui a été instaurée avant notre arrivée mais qui est valable et qui est digne de mention. Le Québec est le seul endroit au Canada, donc, le seul État au Canada qui publie une mise à jour annuelle de ses infrastructures, et c'est bon de le rappeler. En termes de transparence, en termes de prévisibilité, on fait clairement office de leader, ce qui fait qu'année après année on est en mesure de suivre l'évolution des projets qui sont financés à travers le gouvernement du Québec.

Le dernier PQI, digne de mention également, il est financé à hauteur de 167 milliards de dollars. C'est énormément d'argent. C'est la huitième hausse consécutive, pour une raison fort simple, c'est que nos infrastructures en ont besoin.

Elles ont malheureusement été négligées au cours des dernières décennies. Les gouvernements qui nous ont précédés n'ont pas jugé bon d'entretenir ce qui est... ce qui constitue des actifs importants, que ce soient nos routes, que ce soient nos écoles, que ce soient nos hôpitaux, donc, un déficit de maintien d'actif excessivement important que l'on corrige à travers ces hausses consécutives, donc, du PQI.

Pour vous donner quelques chiffres, sur les 167 milliards, ce sont 160... ce sont 106 milliards, plutôt, qui, au cours des prochaines années, serviront uniquement à maintenir nos actifs dans un ordre convenable. Ça veut dire, avec 106 milliards, on n'ajoute pas une seule classe d'école, on n'ajoute pas un seul kilomètre de route, on n'ajoute pas une seule chambre d'hôpital, on maintient des actifs qui sont indispensables pour poursuivre nos missions, justement, en éducation, en santé et en transport. Si les gouvernements précédents avaient fait davantage au niveau du maintien d'actif, c'est là où on aurait une marge de manoeuvre plus grande pour de nouveaux projets. Mais, malgré tout, des nouveaux projets, il s'en réalise, et je vais y revenir dans les prochaines minutes.

Juste en maintien d'actif, le PQI précédent versus celui qui a été déposé la semaine dernière propose 9 milliards d'investissements supplémentaires. Donc, pour celles et ceux qui s'inquiétaient de la... du souci qu'on pouvait avoir pour nos institutions peuvent être rassurés. On est passés aussi, en termes de financement, de 65 % du PQI à 71 %. Bref, tous des chiffres qui démontrent, effectivement, le travail et l'importance qu'on accorde à nos institutions actuelles.

Et, depuis 2018... Quand je dis : On fait du maintien d'actif, mais on développe aussi de nouveaux projets, depuis 2018, ce sont 405 projets qui ont été financés et réalisés par l'entremise du gouvernement actuel. Juste l'année dernière, on parle de 91 projets qui ont été mis en service. C'est sept fois plus de projets que les dernières années des administrations précédentes. Donc, non seulement on fait du maintien d'actif, mais on construit de nouvelles infrastructures. Pour vous donner un exemple, en éducation, ce sont 119 projets qu'on a pu réaliser depuis 2018... depuis 2018-2019, 36 projets en logements sociaux et communautaires, 83 projets en santé et services sociaux, 51 projets au niveau du réseau routier, et ce sont plus de 20 milliards de dollars qui ont été, donc, investis à travers notre économie. Donc, non seulement, encore une fois, je me répète, on met des sommes colossales au niveau du maintien d'actif, mais on construit aussi de nouvelles infrastructures qui servent tous les Québécois et toutes les Québécoises, et on développe... on développe notre économie par la même occasion.

Et je veux revenir sur ce volet-là, parce qu'il y a beaucoup d'incohérences dans les propos de l'opposition encore, les collègues de l'opposition officielle qui ont pris la parole dans les dernières minutes. On va nous reprocher, notamment, un déficit, mais, dans la même phrase, on va nous dire : Vous n'investissez pas assez, par exemple, dans les infrastructures. Et certains vont oser faire un parallèle plus que boiteux avec la décote qu'une des... une seule, d'ailleurs, c'est important de le rappeler, une seule des agences de cotation a servi au Québec dans le cadre du budget de l'année dernière. Et, dans les causes de cette décote-là, il y avait, justement, les investissements importants qui étaient faits au niveau de nos infrastructures. Donc, manque de cohérence de nous dire : Vous faites un déficit et vous n'investissez pas assez. Et on nous dit, du coup... Une des conséquences, c'est les investissements records en infrastructures qu'eux jugent insuffisants.

Bref, malheureusement, de l'incohérence, mais c'étaient des choix qui étaient pleinement assumés de la part du gouvernement du Québec. On savait fort bien, l'année dernière, lorsqu'on a fait un bond substantiel de 11 milliards au niveau du PQI, qu'il y avait un risque au niveau de la cote de crédit du Québec, mais on a, dans une période d'incertitude économique, privilégié le développement économique, le maintien en emploi de milliers de Québécois versus ce risque qui s'est avéré mais, encore une fois, qui a été contenu, risque qui s'est matérialisé à travers une seule des grandes firmes de cotation. Et, au final, ça n'a eu aucun, aucun impact sur nos finances publiques. Donc, les choix étaient judicieux.

Et, tout à l'heure, je vous parlais des projets réalisés depuis 2018-2019, mais le PQI présenté il y a quelques jours, tout juste, met de l'avant et met en réalisation plusieurs nouveaux projets qui sont attendus dans l'ensemble des régions du Québec. Et, là aussi, vous allez me permettre de constater pas une incohérence, au contraire, ils sont très, très cohérents dans leur absence de vision de ce qu'est le Québec, mais, lorsque j'entends et l'opposition officielle et la deuxième opposition parler uniquement de Montréal, bien, je me dis : Le Québec doit compter sur sa métropole... une métropole forte, c'est la raison pour laquelle on y investit aussi des sommes colossales, mais c'est important aussi de financer des projets dans l'ensemble des régions du Québec, et c'est ce qu'on parvient à faire avec l'actuel Plan québécois des infrastructures.

• (12 h 10) •

Pas plus tard que la semaine dernière, avec les collègues... pas la semaine dernière, en fait, en début de semaine, avec notre collègue de la Santé et des Services sociaux et les collègues députés de la région des Laurentides, on a confirmé la mise en réalisation de deux projets importants, que ce soit l'hôpital de Saint-Jérôme et l'Hôpital de Mont-Laurier, mais il y a des avancées aussi dans les régions, que ce soit sur le côté de Drummondville, sur le côté de Maria, sur le côté du Saguenay—Lac-Saint-Jean, à travers les hôpitaux, et de Jonquière, et de Chicoutimi, dans Charlevoix également. Bref, un peu partout au Québec, on a des projets qui passent aux étapes suivantes et, dans bien des cas, à l'étape de la réalisation. Donc, ce n'est pas théorique. Ce sont des travaux et des appels d'offres qui seront, donc, lancés dès les prochaines semaines dans bien, bien des cas. Donc, on répond aux besoins tout en agissant de façon responsable.

Et vous allez me permettre un commentaire. Il faut éviter aussi, je vais le dire poliment et simplement, il faut éviter d'amener la population à s'inquiéter lorsque ce n'est pas nécessaire de le faire. Je vous ramène, en disant ça, au projet de HMR, un projet excessivement important pour Montréal, oui, mais pour l'ensemble du Québec, étant donné qu'il dessert une population, là, qui vient d'un peu partout au Québec. Laisser entendre que ce n'est pas un projet qui avance, alors qu'il est provisionné actuellement, à travers l'enveloppe de 167 milliards, à hauteur de plusieurs milliards de dollars, indiquer que le projet n'avance pas, alors que j'ai pu confirmer que... les collègues ont pu confirmer que, dès les prochaines

semaines, il y a des appels d'offres importants qui seront lancés pour permettre des travaux qui vont permettre la construction de l'hôpital lui-même... Et, à ces collègues qui ont voulu, malheureusement, inquiéter inutilement la population, je leur dis : Comment pouvons-nous commencer la construction d'un hôpital si le site qui va l'accueillir n'est pas, par exemple, desservi par des services d'aqueduc? Ça fait partie des appels à projets, là, qui seront lancés dans les... dans les prochaines semaines. Comment pouvons-nous commencer la construction d'un nouvel hôpital sur un site dont le terrain n'est pas aménagé? Ça fait aussi partie des appels à projets qui seront lancés dans... dans les prochaines semaines. Donc, même pour un dossier aussi important que HMR, un, l'argent est au rendez-vous, ce que n'a pas provisionné les gouvernements précédents.

D'ailleurs, à mon collègue de Nelligan, je lui rappelais avec beaucoup de sincérité que le gouvernement libéral avait provisionné, pour ce projet... ce projet majeur là, uniquement 25 millions lorsqu'ils ont quitté le gouvernement, alors que nous l'avons provisionné à hauteur de plusieurs milliards de dollars. Donc, je lui relevais un petit peu l'incohérence. Et son indignation, elle était toute simulée et paraissait largement artificielle.

Et, par rapport à l'opposition officielle, peut-être rappeler aussi un fait important. Lorsqu'ils ont présenté leur dernier PQI, lorsqu'ils étaient au gouvernement, pour les années 2018 à 2028, ils prévoyaient des investissements totaux de 10 milliards par année, pour un PQI de 100 milliards. On l'a fait passer, nous, de 100 milliards à 167 milliards. Donc, c'est donc dire que, si les libéraux avaient été au pouvoir, pour l'année 2025, par exemple, ils auraient prévu 10 milliards. On en a dépassé plus de 20 milliards en infrastructures. Pour l'année 2026, ils avaient prévu 10 milliards, on sera à près de 20 milliards d'argent prévu et dépensé au cours de cette année.

Donc, si les libéraux, aujourd'hui, s'inquiètent pour HMR, HMR aurait été dans une situation encore nettement plus précaire, compte tenu de l'absence de fonds qu'ils avaient prévue pour l'ensemble du PQI. Je disais tout à l'heure, pour le seul maintien d'actif, ce sont 106 milliards de dollars que nous prévoyons, alors que les libéraux, et pour le maintien d'actif et la construction de nouvelles infrastructures, ils prévoyaient 100 milliards. Donc, ils n'auraient pas eu d'argent pour de nouveaux projets, encore moins pour entretenir convenablement nos infrastructures. Donc, beaucoup, beaucoup d'incohérences du côté de l'opposition officielle.

Québec solidaire, j'insisterai un petit peu moins, mais ils ont une vision extrêmement montréalocentriste aussi, oublient que des régions font vivre le Québec également.

Et je pense avoir rassuré la collègue, la nouvelle collègue de Chicoutimi, qui, à sa première journée, questionnait, notamment, sur le sort de l'Hôpital de Chicoutimi. Dès le lendemain avec le dépôt du PQI, on a pu la rassurer, comme quoi c'est un projet qui avançait, comme le projet de Jonquière également et comme d'autres... bon nombre d'autres projets sur l'ensemble du territoire québécois.

Vous allez me permettre quelques mots également sur l'environnement. J'occupe, de façon temporaire, ce chapeau-là pour quelques semaines encore. Et, là aussi, le budget permet des avancées importantes. On a des crédits fonds spéciaux qui ont été confirmés pour l'année 2026-2027 au niveau... autant au niveau de la lutte aux changements climatiques. On a un fonds d'électrification et de changements climatiques qui est bien pourvu, avec plus de 8 milliards de dollars, essentiellement, le produit du marché du carbone. Donc, oui, diminution par rapport à l'année précédente, non pas que le gouvernement y voie moins d'intérêt, c'est tout simplement que le marché du carbone a produit moins d'effets cette année. Donc, on s'ajuste. Mais des sommes importantes pour la protection de l'environnement et de la faune en général, avec des budgets de programmes, là, qui dépassent les 126 millions.

Également, au niveau du BAPE, c'est une instance qui est importante pour le Québec. Puis j'entendais les collègues du Parti québécois questionner le dossier TES ces derniers jours, et mon collègue ministre délégué à l'Économie a, à juste titre, dit que c'était un projet, un, privé, donc ce n'est pas le gouvernement qui le porte ou qui le soutient, et qu'ultimement la population aura l'occasion et le loisir de se faire entendre à travers le BAPE. Donc, on nous dit... on nous donne, à travers ce budget, des moyens financiers supplémentaires pour qu'il puisse bien s'acquitter de sa mission.

On a aussi, à travers le budget, des mesures au niveau du programme LogisVert, qui est notamment appuyé par Hydro-Québec. Là aussi, beaucoup de demandes.

On a... Et on donnait suite à certaines inquiétudes de certains acteurs, et la collègue de l'opposition officielle avait parlé, notamment, d'Éco Entreprises Québec. Donc, on vient supporter Éco Entreprises Québec, qui va supporter nos producteurs à compléter le nouveau cycle de modernisation de la collecte sélective.

Bref, je pourrais vous en nommer pendant de longues minutes, parce qu'il y a de belles initiatives qui sont aussi supportées, en environnement. À travers les deux chapeaux que... que je détiens pour les prochaines semaines, à tout le moins, autant en matière d'infrastructures qu'en matière d'environnement, on a su s'adapter à la conjoncture. On a... On a su faire des choix judicieux, et, ultimement, ce sont les Québécois et les Québécoises qui vont en bénéficier.

Donc, merci. Vous... Vous ne serez pas surprise, Mme la Présidente, en vous disant que je ne dépose pas de motion de blâme pour le budget qui a été déposé la semaine dernière. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Arthabaska.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, serez-vous surprise de savoir que moi, je vais en déposer une à la fin de mon intervention, une motion de grief?

Alors, Mme la Présidente, c'est... ce dernier budget de la CAQ nous... nous interpelle. Il nous porte à nous questionner sur la durée qu'il aura, parce qu'évidemment, avec la course à la direction du parti, bien, on se demande

si c'est un budget, comme l'avait souligné mon collègue, qui s'autodétruit dans les prochaines semaines. On a Drainville... pardon, le député... le député de Lévis et la députée de Sanguinet qui se sont engagés, un peu comme le Parti québécois l'avait déjà dit, à limiter les subventions puis le bar ouvert en subventions, sauf qu'on a un budget qui semble foncer tête baissée dans la même direction que les budgets précédents de la Coalition avenir Québec, qui vient, encore une fois, consacrer un peu l'approche Fitzgibbon du budget, à savoir interventionnisme, subventions, ce qui n'est pas du tout dans la perspective du Parti québécois.

De manière générale, Mme la Présidente, on a un budget qui résume bien les huit dernières années de la Coalition avenir Québec, où on se compare beaucoup avec l'Ontario. On essaie de réduire l'écart de richesse avec l'Ontario. Or, notons que la croissance du PIB par habitant en Ontario a été négative, et la CAQ s'enorgueillit d'avoir battu la croissance économique d'un pays, le Canada, qui se situe pratiquement au dernier rang mondial en matière d'augmentation du niveau de vie au cours de la dernière décennie.

Moi, je vais prendre un moment pour parler peut-être plus précisément des dossiers qui me préoccupent, des dossiers que je porte dans ma formation politique, à savoir les familles, les CPE, l'agriculture, l'immigration et les affaires municipales.

Je vais commencer par le dossier des familles. Dans le budget, on prévoit, Mme la Présidente, 846 millions de dollars sur cinq ans pour aider les familles à faire face au coût de la vie. Évidemment, les questions qu'on se pose sont : Comment va-t-on utiliser cet argent, est-ce que ce seront des chèques, des crédits d'impôt, est-ce qu'on interviendra sur le coût de l'épicerie, sur le prix de l'essence? Donc, le diable est dans les détails. Nous, on veut savoir de quelle façon cet argent-là va être utilisé, parce qu'on est d'accord avec le fait que les familles au Québec sont confrontées à une hausse historique du coût de la vie, puis il va falloir intervenir, leur donner un peu d'oxygène, aux familles québécoises.

• (12 h 20) •

Plus précisément, dans le dossier des CPE, parce que ça fait partie des éléments qui touchent directement le coût ou les défis auxquels sont confrontés les familles, le coût de la vie, on a appris que le gouvernement allait convertir 5 000 places de garderies non subventionnées en places subventionnées à partir de 2026-2027. Ça équivaut à 400 millions de dollars sur cinq ans.

Alors là, je pense qu'il faut rappeler, malgré les lignes de presse de ce gouvernement, l'engagement pris en 2021 lors du Grand chantier pour les familles, où l'objectif était très clair, c'était de marquer la fin des listes d'attente pour les places en service de garde d'ici le 31 mars 2025. Alors, le résultat est très clair, on compte plus de 30 000 enfants sur les listes d'attente du ministère de la Famille. On est encore loin du compte. La CAQ est non seulement en retard sur son objectif, mais elle arrive bien en deçà des cibles, des cibles qu'elle s'était elle-même fixées. Le chantier de conversion à lui seul devait permettre de transformer 56 000 places non subventionnées en places subventionnées. Or, à la dernière mise à jour des données du gouvernement, un an après l'échéance du plan de 2021, on comptait moins de 10 000 conversions de places non subventionnées, ce qui fait que la CAQ rate sa cible de 46 000 places. Et ce ne sont donc pas les 5 000 places qui ont été annoncées qui viendront faire la différence dont les familles québécoises ont besoin, justement au moment où elles sont confrontées à cette augmentation du coût de la vie, et au fait aussi que, souvent, les deux parents ont besoin de travailler, puis à toute l'importance que les places en garderie, dans les CPE, peut avoir pour l'égalité des chances pour l'homme et la femme d'avoir accès au travail.

Municipalités, 250 millions sur cinq ans pour soutenir les municipalités dans l'entretien et l'amélioration du réseau routier, 2,2 milliards par année au financement des infrastructures municipales, 10 millions, ça, c'est intéressant, 10 millions sur cinq ans pour soutenir la gestion durable des infrastructures d'eau. Ça, ça veut dire 2 millions par année. Moi, la question que je me pose, c'est : Qu'est-ce qu'on fait avec 2 millions par année? Dans ma circonscription seulement, dans Arthabaska-L'Érable, il y a plusieurs municipalités, puis je sais que c'est la même chose partout au Québec, des municipalités qui font bouillir leur eau depuis des années et dont on sait que les investissements nécessaires pour pouvoir adapter ces infrastructures dépasseront largement les 2 millions de dollars. Et c'est à la base de la pyramide de Maslow. C'est la base de tout, l'accès à l'eau, une eau de qualité. Au Québec, ce n'est pas une option en 2026. Donc, qu'est-ce qu'on va faire avec 2 millions de dollars par année pour soutenir la gestion durable des infrastructures municipales en eau? Il y a des municipalités partout au Québec qui sont touchées par ce problème-là. Et évidemment nous, on croit qu'il va falloir en faire davantage. La situation est criante, puis ça devrait vraiment être une priorité de ce gouvernement.

Il va falloir revoir plus largement le pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités, parce qu'on comprend que, sans investissement, les municipalités ne seront pas en mesure d'offrir les services primordiaux, les services fondamentaux qui sont offerts par ce gouvernement de proximité. Et ce qu'on sait, c'est que les responsabilités qui incombent aux municipalités sont toujours plus nombreuses, mais le budget ne suit pas, le financement ne suit pas, et il y a des défis importants. C'est le gouvernement, par exemple, si on parle des infrastructures, qui est confronté directement avec ce que ça représente, ces lacunes-là dans l'entretien... qui doivent gérer cette situation sur leur territoire, des infrastructures désuètes. Il faut revoir ce réflexe d'investir dans les nouvelles constructions. Il faut investir dans l'entretien davantage. Des fois, on a l'impression que c'est un peu moins sexy, hein, d'investir dans l'entretien, on aime mieux couper une banderole, inaugurer un nouveau... une nouvelle... un nouveau... une nouvelle infrastructure, que ce soit en eau, ou une route, ou peu importe, mais il faut entretenir ce qu'on a. Et les municipalités sont aux premières lignes pour offrir des services à la population, des services essentiels. On parle d'infrastructures, mais on peut parler aussi des bibliothèques, des centres sportifs, des parcs, et plus encore. Or, le budget ne suit pas. Donc, il va falloir donner des outils aux municipalités, qui en ont besoin de façon urgente.

Si je parle, maintenant, d'immigration, on constate que le gouvernement est fidèle à ses habitudes, hein, la CAQ qui réitère ses demandes au gouvernement fédéral pour pouvoir rembourser le coût des services, entre autres pour les

demandeurs d'asile. Il y a des gros montants qui ont été demandés au gouvernement fédéral, sauf que rappelons-nous que les coûts de 2024 n'ont pas encore été remboursés dans leur totalité. Mais ça, c'est une habitude qu'on a prise dans ce gouvernement. C'est la fameuse troisième voie. On demande à Ottawa, on se fait dire non et on prend notre trou, Mme la Présidente. Alors, on va mendier, finalement, on se fait dire non puis on doit accepter ça comme réponse. Donc, en termes de leadership, il va falloir repasser.

On nous indique aussi qu'il va y avoir 28 600 000 \$ attribués pour maintenir les efforts en intégration en emploi des personnes immigrantes. Encore une fois, la question, c'est de savoir comment, de quelle façon cet argent-là sera dépensé. On nous a dit, je me rappelle, avec ce gouvernement, en 2018, on en a... on a fait campagne là-dessus, pour ce qui est de l'immigration, on veut en prendre moins mais en prendre soin. Bien, comment ça va se concrétiser, tout ça, sept ans plus tard, même, huit ans plus tard? De quelle façon on va prendre soin des gens qui viennent ici puis qui ont besoin d'être accompagnés dans leur intégration? Encore une fois, on attend des réponses.

Le Commissaire à la langue française a présenté, l'automne dernier, un rapport extrêmement intéressant sur la situation de l'intégration au Québec. Moi, je serais curieux de savoir ce que le gouvernement va faire pour permettre cette intégration-là, accompagner, entre autres, les municipalités, qui pourraient avoir un rôle à jouer dans l'intégration des... des nouveaux arrivants et qui auront besoin aussi de sous pour y arriver.

Maintenant, secteur agriculture, agroalimentation, alimentaire, je résume, 97 millions sur cinq ans pour favoriser le développement du secteur bioalimentaire, 95 millions pour accroître la compétitivité du secteur bioalimentaire, 2 300 000 \$ pour instaurer la passation en charges immédiate pour les serres. D'abord, encore une fois, le diable est dans les détails. De quelle façon cet argent-là sera utilisé? Comment on va mettre en oeuvre ces mesures? Quelles sont les stratégies pour développer le secteur bioalimentaire? Comment veut-il accroître, ce gouvernement, la compétitivité? De quelle façon? Les... C'est ce que les agriculteurs veulent savoir. Comment ce gouvernement est prêt à les aider, de quelle façon concrètement?

Autrement, le budget était le dernier de ce gouvernement. En tout cas, c'est, évidemment, ce qu'on espère. Ça aurait été une belle occasion pour... pour eux de démontrer l'intérêt qu'ils ont pour le secteur agricole. Or, c'est une occasion ratée.

Premièrement, on ne retrouve rien dans ce budget pour aider le remboursement de la dette et offrir le meilleur... les meilleures conditions à la relève agricole, alors que l'endettement a augmenté de façon considérable au cours des dernières années. D'ici 10 ans, rappelons qu'il y a près de la moitié des producteurs agricoles actifs qui auront atteint l'âge de la retraite, tout ça en tenant compte qu'au Québec la hausse du prix des terres agricoles, en 2024 seulement, a été de 12,5 %. Imaginez être un jeune agriculteur ou un jeune qui souhaite le devenir et qui est confronté à cette réalité-là, une machinerie dont les prix augmentent constamment, des terres dont le prix augmente constamment, des changements climatiques, aussi, qui fait en sorte qu'on a des situations météo extrêmes pour lesquelles, souvent, ils ne sont pas assurés ou sont mal assurés. Il va falloir absolument bonifier les programmes d'appui à la relève. Il faut agir sur la spéculation et moderniser nos méthodes, adapter les aides financières aux nouvelles réalités des agriculteurs. Mais ça, malheureusement, on ne l'a pas vu dans le budget.

Deuxièmement, je veux rappeler qu'il y a environ 29 000 entreprises agricoles du Québec qui génèrent plus de 52 000 emplois et investissent chaque année 1 700 000 000 \$ dans l'économie régionale. Mais, dans ce budget, on remarque l'absence de nouveaux investissements structurants pour soutenir le développement des entreprises régionales.

Troisièmement, en ce qui concerne les prix de l'essence pour les agriculteurs, rien n'est prévu pour compenser la tarification carbone qu'ils paient depuis des années puis qui fait qu'il y a une concurrence déloyale avec le reste du Canada suite à la décision de ce gouvernement, le gouvernement de Mark Carney, d'abolir la taxe carbone, qui fait qu'ici on paie beaucoup plus cher pour les carburants qu'ailleurs. Avec les... le 1 300 000 000 \$ qui ont été réservés au vainqueur de la course à la chefferie, moi, je suis curieux de savoir ce qui va se passer, si les bottines vont suivre les babines puis s'il va y avoir une aide qui sera donnée aux producteurs agricoles dans ce contexte.

Quatrièmement, le budget ne propose aucune mesure pour moderniser le remboursement présentement insuffisant par rapport aux contributions des agriculteurs au Fonds d'électrification et de changements climatiques. Parce que c'est ça aussi, l'enjeu. S'il y a un marché du carbone qui rapporte, il faut au moins s'assurer que les agriculteurs aient la... aient... reçoivent à la hauteur de ce qu'ils contribuent. En ce moment, c'est 44 % du financement fait par les agriculteurs qui leur revient. Nous, on croit que ça doit être minimalement 100 % et même davantage, considérant qu'on doit... que les agriculteurs, les producteurs agricoles sont aux premières lignes des changements climatiques, doivent s'adapter constamment à ces changements-là. Donc, on doit les accompagner. On doit leur venir en aide et reconnaître, encore une fois, l'importance du secteur pour le Québec, hein, ce sont les gens qui nous nourrissent, l'importance du secteur pour l'économie puis pour l'occupation du territoire.

• (12 h 30) •

Puis finalement je suis dans l'obligation de noter qu'aucun montant du budget n'est attribué au remboursement de la dette agricole, comme je l'avais évoqué un peu plus tôt, qui, en 2024 seulement, s'élevait à 32 milliards de dollars et qui ne fait qu'augmenter. Les jeunes... La relève agricole s'endette toujours davantage. C'est un gros problème, des... des agriculteurs qui sont pris à la gorge. Le gouvernement va devoir présenter des mesures structurantes, et on n'a pas retrouvé ça dans ce budget.

Motion formulant un grief

Alors, comme je le disais tout à l'heure, hein, c'était le punch, mais je pense qu'on s'y attendait un peu, Mme la Présidente, je suis dans l'obligation de présenter une motion de grief. Alors, si vous me le permettez, je vais présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son incapacité à offrir un soutien financier adéquat à nos agriculteurs.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je suis prête maintenant à entendre Mme la députée de Laporte. Je vous rappelle que vous avez 7 min 30 s.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Je décide que c'est Mme Laporte qui prend la parole, et c'est Mme Laporte qui la prend.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. le leader adjoint, oui?

M. Lévesque (Chapleau) : ...convenu qu'il y avait de l'alternance entre une opposition et un gouvernement. Nous serions rendus à un gouvernement. Ça pourra être Mme la députée de Laporte pour la suite.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bien, vous avez... vous vous êtes entendus entre vous, et moi, je n'étais pas au courant. J'ai donné la parole à Mme Laporte et je la laisse à Mme Laporte pour 7 min 30 s.

Mme Isabelle Poulet

Mme Poulet : Merci, Mme la Présidente. Alors, le 18 mars dernier, le gouvernement a déposé son dernier budget avant la fin du présent mandat. Le dépôt d'un budget de l'ampleur de celui du Québec fait toujours beaucoup de bruit dans la sphère publique, pour autant... sans pour autant rejoindre concrètement les citoyennes et les citoyens. Je tiens donc à profiter de ce temps de parole pour rendre ces chiffres bien réels, principalement pour la population de la Montérégie, car ce budget repose sur des choix qui laissent de côté des réalités vécues sur le terrain. Il entretient le présent, ne prépare pas l'avenir.

Tout d'abord, on ne peut passer sous silence un déficit de 8,6 milliards de dollars. Même moins élevé que prévu, ça demeure énorme. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est l'absence d'un plan, avec peu de mesures détaillées et à court terme. Pendant ce temps, les services aux citoyens ne sont toujours pas à la hauteur des attentes. Les Québécois peinent toujours à faire face à la hausse du coût de la vie, et les effets se feront ressentir partout.

En Montérégie, comme ailleurs au Québec, les organismes communautaires sont en première ligne pour accueillir celles et ceux qui n'y arrivent pas. Nos banques alimentaires n'ont jamais été aussi fréquentées, et pas seulement par des personnes démunies, mais aussi par des travailleurs pour qui le salaire ne suffit plus à répondre à leurs besoins de base. Il y a quelques semaines, j'ai pris la parole en cette Chambre pour défendre nos organismes communautaires à bout de ressources. J'ai également tenu un point de presse avec des représentants de ma circonscription qui ont témoigné de la réalité de terrain... sur le terrain.

Les organismes communautaires sont maintenant sur toutes les tribunes pour demander plus de soutien. Ils sont notre filet social. Grâce à eux, le Québec peut offrir des services de première ligne aux plus vulnérables. Et que propose le gouvernement? Le plan budgétaire annoncé prévoit 157 millions de dollars sur cinq ans, soit à peine environ 30 millions par année pour tout le Québec afin de les soutenir, un montant qui semble important, mais qui, une fois réparti sur plusieurs années, ne fait pas de réelle différence. Pendant ce temps, les besoins sont évalués à 1,7 milliard de dollars, selon la table des regroupements provinciaux, et à 2,6 milliards de dollars, selon le Réseau québécois de l'action communautaire.

Faisons le calcul. Même avec les investissements annoncés la semaine dernière, un écart réel persiste entre le gouvernement et ce que réclament les gens sur le terrain. En 2026, seulement 20 millions de dollars seront ajoutés au Programme de soutien aux organismes communautaires, communément appelé le PSOC, un montant qui est loin de pouvoir faire la différence dans la bonification de l'offre de services des organismes et encore moins dans le traitement que ces derniers peuvent offrir à leurs employés. On leur demande de faire plus avec moins, et ça, ce n'est plus tenable.

J'aurais souhaité que le gouvernement reconnaisse que de soutenir le communautaire n'est pas une dépense pour lui mais plutôt un investissement pour notre société. Cette première ligne répond à de nombreux besoins et permet d'accompagner plusieurs personnes qui se retrouveraient dans le système.

Une autre déception à l'égard du budget est l'absence d'investissements concrets et d'échéanciers pour le transport structurant en Montérégie. Les problèmes de mobilité sur la Rive-Sud de Montréal sont un enjeu depuis plusieurs années. Le parachèvement de l'autoroute 30, en 2012, devait être la solution au problème.

Or, le développement industriel dans plusieurs villes, dont Boucherville, Varennes, Contrecoeur, et l'augmentation du flux de camions ont vite mis en lumière que l'autoroute 30 ne suffisait plus à la demande. Ça fait pourtant 15 ans que les élus municipaux de la Montérégie réclament l'élargissement de l'autoroute 30, qui est une voie de contournement de l'île de Montréal. Ça devait être aussi une priorité pour le premier ministre, qui s'était engagé à réaliser ce projet au cours de son premier mandat. Pourtant, aujourd'hui, on est au même point, des bouchons de circulation monstres et un

ralentissement économique causé par le manque de fluidité sur ce corridor commercial stratégique entre les États-Unis et l'Ontario.

Avec l'implantation du port de Montréal à Contrecoeur, un projet priorisé par le gouvernement fédéral, on n'a pas besoin de lire dans l'avenir pour réaliser qu'on va frapper un mur. Le gouvernement aurait dû prévoir dès cette année des investissements afin d'adapter nos infrastructures routières. Le projet d'élargissement de l'autoroute 30 est resté dans la colonne en planification dans le PQI, en d'autres mots, sans financement inscrit pour réalisation. On sait que des projets inscrits au PQI peuvent se retrouver sur la voie d'accotement.

Alors que 88 % des investissements servent à maintenir des infrastructures routières existantes, il est légitime de se demander où ira le 12 % restant, mais il n'y a pas que des mauvaises nouvelles dans le budget. L'une de ces mesures intéressantes est la conversion des 5 000 places de garde non subventionnées additionnelles en places subventionnées. Je suis certaine que plusieurs familles ont soufflé un soupir de soulagement lorsqu'ils ont entendu cette mesure.

Or, ils se sont certainement aussi croisé les doigts en espérant que, par chance, l'une de ces places tomberait sur eux. Pas plus tard qu'hier, j'ai déposé une pétition électronique de 5 887 signatures, mais, au total, plus de 32 000 citoyens se sont mobilisés pour demander une simple chose, l'équité pour toutes les familles. Mme la Présidente, c'est 26 400 signatures supplémentaires, en format papier, qui seront remises à la ministre de la Famille.

Toutes ces familles réclament que le gouvernement instaure un tarif unique, peu importe le milieu de garde fréquenté par leur enfant. Les familles dont les enfants fréquentent une garderie non subventionnée n'en peuvent plus. Ils ont du mal à joindre les deux bouts dans un contexte de la hausse du coût de la vie. Je reçois régulièrement des appels de parents n'arrivant pas à trouver une place subventionnée pour leur enfant, ce qui oblige plusieurs d'entre eux à faire des choix, de réduire leurs heures de travail ou de demeurer à la maison.

En 2026 au Québec, l'accès à une place en garderie ne devrait pas dépendre de la chance, aucun parent ne devrait être contraint de rester à la maison, faute d'un service de garde éducatif sécuritaire et abordable. Cette réalité a des répercussions directes sur l'économie du Québec, mais aussi sur le budget des familles. Souvenons-nous que le gouvernement avait promis de convertir l'ensemble des places en garderie et d'être à l'écoute des familles. Or, on est encore loin du compte, car 30 000 places sont en attente d'une conversion. Il reste beaucoup de travail à faire pour offrir de l'équité aux familles québécoises. Des exemples illustrent bien que ce budget rate la cible. La Montérégie...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Mme la députée, c'est tout le temps que vous aviez. Je suis maintenant prête à reconnaître M. le ministre. La parole est à vous.

M. Eric Girard

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme la Présidente. Bien entendu, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre du dépôt sur le discours du budget. Évidemment, à titre de ministre délégué au Développement économique régional, je trouvais ça important de parler des mesures, bien entendu, qu'on va pouvoir mettre de l'avant pour aider, c'est sûr, nos entreprises en région, mais aussi comme ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, puis je trouve qu'on a eu des bonnes nouvelles aussi pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Donc, j'y reviendrai dans un deuxième temps.

• (12 h 40) •

Donc, tout d'abord, bien entendu, le budget qu'a présenté mon collègue ministre des Finances la semaine dernière, c'est un budget qui est sobre, qui est responsable, mais qui est centré aussi sur les priorités des Québécois et des Québécoises. On le sait, Mme la Présidente, tout le monde le sait, que le Québec, en ce moment, traverse une période marquée par des tensions géopolitiques qui sont vraiment importantes, des tarifs aussi, bien entendu, qui menacent la vitalité de plusieurs régions, de plusieurs entreprises, et aussi la hausse du coût de la vie, Mme la Présidente, qui préoccupe les Québécois.

Avec ce budget, bien entendu, notre gouvernement tient compte du contexte actuel, et on a fait des choix. On fait des choix de soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique. On veut aussi investir, bien entendu, stratégiquement dans nos infrastructures qui en ont besoin. Et aussi on vient prioriser, bien entendu, le financement de nos grandes missions de l'État.

Donc, Mme la Présidente, vous le savez, j'ai toujours été un ardent défenseur des régions, parce que les régions du Québec font partie intégrante de l'économie québécoise, puis c'est important de les soutenir, Mme la Présidente. Donc, dans notre Plan PME, on parle de plus de 580 millions qui vient en aide directe à des PME dans les régions. Il y a plus de 200 millions pour renforcer les principaux atouts des régions avec des initiatives de développement, Mme la Présidente, économiques qui sont, bien entendu, porteuses, ainsi que des mesures pour soutenir les secteurs touristiques et bioalimentaires.

Et je ne peux pas passer à côté, Mme la Présidente, on prévoit investir, Mme la Présidente, 365 millions pour appuyer les entreprises forestières en réponse aux difficultés du secteur et pour maintenir notre soutien envers les communautés forestières. Tout le monde le sait, je viens d'une région qui est forestière, Mme la Présidente, puis je peux vous assurer, là, que ces investissements-là sont bienvenus en ce moment. Ce n'est pas facile de naviguer en ce moment pour nos entreprises forestières dans le contexte actuel sur le marché présentement. Puis, j'ai une pensée particulièrement pour nos travailleuses et nos travailleurs de la... de la foresterie, qui sont des gens dynamiques, qui sont des gens résilients, mais qui sont des gens aussi déterminés, Mme la Présidente. Puis je tiens à dire que la première économie de ma région, c'est la foresterie.

Donc, c'est des investissements puis des mesures qui s'ajoutent, bien entendu, à nos programmes pour soutenir nos PME à toutes les étapes de leur développement.

Puis, quand je pense au Plan PME, bien, je pense aussi au réseau Accès entreprise. C'est plus de 450 professionnels qui sont répartis dans une centaine de MRC, Mme la Présidente, pour aider, justement, à faire du développement économique, à soutenir nos entreprises. Ils sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain, Mme la Présidente. Donc, c'est important, ça, c'est des choses directement qui sont concrètes sur le terrain.

Je veux aussi qu'on parle de nos zones d'innovation. C'est du développement, Mme la Présidente. La création des zones d'innovation au Québec, c'est une vision qui avait été mise de l'avant, Mme la Présidente, par notre premier ministre. On a créé des zones d'innovation. C'est des moteurs économiques qui favorisent, bien entendu, une croissance durable, qui attirent aussi des investissements étrangers dans l'économie locale.

Hier, j'ai eu, justement, la chance d'annoncer la Zone d'innovation minière à Rouyn-Noranda. C'était vraiment une bonne nouvelle, une belle annonce, Mme la Présidente. Puis, on sait que les intervenants du gouvernement, de l'industrie minière, de la recherche et les acteurs économiques locaux ont choisi de travailler ensemble pour générer davantage de collaboration au sein de notre secteur minier. Donc, on vient se donner une structure qui réunit tout le monde, Mme la Présidente, au bénéfice de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mais au bénéfice aussi de tout le Québec, Mme la Présidente. Puis, je suis content aussi qu'on puisse continuer d'investir dans nos zones d'innovation, mais aussi dans nos centres d'innovation. Il y a des bonnes nouvelles. On a de l'argent. Il y a des choses, éventuellement, qui seront annoncées puis qui sont réalisées au niveau des centres d'innovation ailleurs, dans d'autres régions.

Je veux parler aussi du programme DÉPART. C'est important. C'est un programme qui vient appuyer financièrement nos entreprises des MRC les plus dévitalisées. On parle presque du tiers. Donc, ça fait vraiment la différence ces programmes-là, Mme la Présidente, dans des MRC, dans des petites municipalités. Ça vient donner un bon coup de pouce. Justement, je regarde mon collègue, là, de la Gaspésie qui m'en avait parlé. Donc, je sais que ces programmes-là sont importants pour des entreprises directement dans nos... dans nos MRC. Puis, on... on cible les MRC qui sont dévitalisées, Mme la... Mme la Présidente.

On a aussi augmenté nos sommes qui sont disponibles dans nos fonds locaux d'investissement, qui permettent aux MRC de soutenir de façon plus importante les PME de leur territoire. Puis, d'ailleurs, je tiens à préciser qu'en février on a annoncé le renouvellement des FLI, mais... mais sur une période de trois ans maintenant, ce qui vient justement donner de la prévisibilité puis de la stabilité à nos entreprises, à nos MRC. Et ce... cette nouvelle entente va venir répondre davantage aux besoins du milieu, parce qu'au printemps 2025, à l'été, il y a eu des consultations qui ont été menées par la FQM, l'UMQ et des entreprises qui ont bénéficié de ces programmes-là, et ça été adapté, justement, pour eux. Donc, il y a beaucoup d'amélioration à ce niveau-là.

On a aussi des créneaux d'excellence, Mme la Présidente, je pense que c'est important d'en parler, on a 24 créneaux d'excellence dans 14 régions du Québec, dans 12 secteurs d'activités différents. Donc, on maintient ces créneaux-là, on maintient leurs budgets à la mission et leurs budgets aussi pour des projets. C'est un... c'est des créneaux d'excellence qui regroupent justement des initiatives, qui regroupent des entreprises, de l'expertise. Donc, c'était important dans ce contexte actuel qui est directement lié à nos régions. Maintenant, je veux parler aussi de ma région, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Vous savez, je suis ministre responsable de cette région-là, c'est un grand honneur, mais ça vient aussi avec de grandes responsabilités. Puis on a eu des bonnes nouvelles pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est une région qui est grande, qui est dynamique, qui a plusieurs secteurs d'activités économiques. C'est une région qui possède plein de richesses, mais sa plus grande richesse, c'est la population. Une population qui est active, qui est fière, qui est impliquée dans son milieu.

Vous savez, on a enfin deux projets majeurs, puis on parle de projets de santé, on parle du bloc opératoire de l'Hôpital de Chicoutimi, Mme la Présidente. C'est plus qu'un bloc opératoire, mais c'est un hôpital régional, suprarégional qui dessert aussi des régions avoisinantes, Mme la Présidente, qui vient desservir deux communautés autochtones aussi, Mme la Présidente. C'est un hôpital qui nécessite un perfusionniste. Il y a Québec et Montréal, et, nous, chez nous, à Chicoutimi, c'est un centre de polytraumatismes situé à proximité de la base de Bagotville, donc elle fait partie du NORAD, Mme la Présidente. Alors, on est... je suis très content de pouvoir, là, justement, là, dire que les sommes sont là, que ce dossier-là va avancer.

Et aussi on vient rénover l'urgence de l'hôpital de Jonquière, Mme la Présidente. C'est une modernisation qui était attendue depuis longtemps, qui va être mieux adaptée, puis c'est des soins qui vont être plus rapides, plus sécuritaires, mais aussi pour tout le personnel qui travaille là, donc, c'était important.

Puis je pense que soigner notre monde, Mme la Présidente, là, c'est une priorité au Québec. C'est ce qu'on fait. Puis on le sait, Mme la Présidente, les besoins sont grands partout au Québec. Moi, là, je suis vraiment fier de pouvoir démontrer concrètement que notre région n'a pas été oubliée dans le budget. On continue d'avancer.

C'est un défi. Les gens travaillent tous fort, justement, pour améliorer les infrastructures. On est... on en a parlé, c'est ce qu'on priorise, entre autres. On parle de 167 milliards en infrastructures. C'est beaucoup d'argent, mais on a vraiment... On est partis de 100 milliards, en 2018, rappelez-vous, c'est 67 % d'augmentation. Nous, on y croit. On maintient les services aussi, les missions de base qui sont les missions de l'État : santé, éducation. On continue d'investir aussi dans nos routes, justement, pour la sécurité de nos usagers, puis, bien entendu, dans nos entreprises en région.

Mme la Présidente, je me promène dans la région, les gens, ce qu'ils ont besoin, c'est un petit coup de main, débloquer un petit dossier. Bien, nos programmes, ce qu'on me dit, c'est qu'ils répondent, Mme la Présidente. C'est sûr et certain que, je le répète, il y a un contexte géopolitique, mais, quand on regarde à l'extérieur, je peux vous dire que moi, je suis fier parce qu'on se démarque puis on investit. On est un des gouvernements ici, au Québec, qui investit énormément dans nos infrastructures, dans nos entreprises. On va continuer de le faire, Mme la Présidente. On va être présents, Mme la Présidente. Puis merci beaucoup. Sur ce...

• (12 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Premièrement, Mme la Présidente, je vous annonce que je vais déposer une motion de grief un peu plus tard, mais permettez-moi de commencer par parler de ce budget, le huitième budget de ce gouvernement caquiste. Et je tiens à rappeler un fait, un fait qu'on ne peut pas ignorer aujourd'hui, et le fait est le suivant : c'est le huitième budget caquiste déposé et c'est le septième budget qui est déficitaire. En quelque sorte, vous avez en face de vous un gouvernement qui a gouverné pendant deux mandats, un gouvernement qui a gouverné pendant huit ans, un gouvernement qui a hérité du dernier gouvernement libéral, avec les sacrifices des Québécois, d'un surplus de 7 milliards de dollars. Vous avez en face de vous aujourd'hui un gouvernement en fin de régime qui nous laisse les coffres de l'État vides, et on est obligés de serrer la ceinture, de faire des sacrifices pour équilibrer le budget qui, eux-mêmes, ils ont dilapidé. C'est ça, la réalité, Mme la Présidente.

Donc, aujourd'hui, pour les Québécois qui nous écoutent et qui nous suivent, nous avons devant nous un gouvernement de fin de régime qui a perdu le contrôle des finances publiques, un gouvernement qui a échoué à déposer un budget équilibré, c'est une seule fois, et ça a été l'année d'après avoir hérité 7 milliards.

Donc, prenez un instant. On vous donne 7 milliards. Le Québec était bien géré, les revenus autonomes de l'État étaient en bon... en bon état. Ça vous fait rire, cher collègue? 7 milliards, souvenez-vous de 2018, ce n'est pas moi qui le dis, votre premier ministre, le premier ministre du Québec, cher collègue, il a dit qu'on a hérité de finances publiques en bon état. C'est votre... C'est le premier ministre qui l'a déclaré.

Le constat, malheureusement, Mme la Présidente, en date d'aujourd'hui, c'est un fiasco sur toute la ligne. Je n'ai qu'à évoquer Northvolt où les Québécois, ils ont perdu beaucoup d'argent. Je n'ai qu'à évoquer le fiasco SAAQclic, Flying Whales, d'autres sociétés où l'ex-superministre, M. Pierre Fitzgibbon, disait que c'est la... la richesse qu'on n'a jamais vue. D'ailleurs, oui, on ne l'a jamais vue, cette richesse, on l'a perdue complètement. Donc, Mme la Présidente, on a misé l'argent des Québécois sur des projets qui ne rapportent rien. C'est la triste réalité.

Donc, par rapport à ce budget, je veux juste qu'on soit très clairs, le gouvernement a dilapidé l'argent public, il nous laisse un trou budgétaire énorme, l'atteinte et le retour à l'équilibre budgétaire, c'est plus... c'est pour plus tard, et malheureusement on se ramasse et on retourne à la case de départ que le Parti québécois nous a laissée en 2014. Il ne faut pas l'oublier, Mme la Présidente.

Donc, est-ce qu'aujourd'hui les caquistes peuvent être fiers en disant aux Québécois que la situation financière du Québec aujourd'hui, en 2026, est meilleure que celle de 2018? La réponse est non. C'est 10 milliards de moins versus un surplus de 7 milliards. Ça, c'est un point important.

Mme la Présidente, je suis porte-parole de deux dossiers, le transport et la santé, les deux, un 13 milliards pour le transport, un 65 milliards... 66 milliards, pour la santé. Et, quand j'entends les collègues parler de... des missions essentielles de l'État et que les missions essentielles de l'État, ça va bien, je ne sais pas de quelles missions de l'État les collègues pensent que ça va bien, mais je veux juste leur rappeler des faits encore une fois.

Prenons le cas de la santé. Regardez ce qui se passe au niveau de la première ligne. On est passé d'une promesse électorale que le premier ministre disait en 2018, il va offrir un médecin de famille pour tous les Québécois, à aujourd'hui, un rendez-vous pour un bobo qui nous coûte déjà cher... déjà cher. Donc, au niveau de la défaillance de la première ligne, ce gouvernement a perdu le contrôle, et on le voit au niveau des urgences, on le voit au niveau des hôpitaux, on le voit au niveau de la deuxième ligne, on le voit dans la liste d'attente pour une chirurgie. Je ne parle même pas des tests à faire, où des Québécoises peinent à avoir leurs rendez-vous pour passer des tests qui sont urgents. C'est ça, la réalité de l'état de la santé, Mme la Présidente.

Maintenant, parlons des infrastructures. C'est la décrépitude, Mme la Présidente. La semaine dernière, on échange avec Mme la ministre, j'ai dévoilé un tableau où l'état actuel des établissements de santé pour la catégorie D et E, ça veut dire l'état le plus vétuste, ça coûte 2,8 milliards, 2,8 milliards, Mme la Présidente, si on veut juste leur donner le nom d'un établissement de santé, parce qu'ils sont en décrépitude.

Mme la Présidente, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont reste le symbole de l'échec caquiste en matière de santé. J'ai entendu le ministre, qui est lavallois, qui est ministre de Laval, membre de la CMM, parler de Montréal comme si Montréal n'aide pas le Québec. Bien, M. le ministre, malheureusement, l'hôpital HMR, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, il aide aussi, pas uniquement l'est de Montréal, mais l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Pourquoi? Parce qu'il y a des spécialités qu'on ne retrouve pas ailleurs. Et, quand on dit qu'on accepte, aujourd'hui, que, dans un hôpital, il y a des fourmis, il y a des rats, des chauves-souris, et que, pour les traiter, ça coûte aux contribuables au-delà de 35 000 \$, et que le gouvernement n'a pas cru bon de le faire passer en mode réalisation, c'est qu'encore une fois la question que je me pose : Que vaut la parole de la CAQ, Mme la Présidente? Souvenez-vous que l'ex-ministre de la Santé l'a déclaré ici, en Chambre, que les pépines sont juste à côté et que les travaux vont être lancés très rapidement pour HMR.

Malheureusement, est force de constater que nous avons perdu un temps précieux avec ce gouvernement en matière de santé. Il n'y a pas de projet qui avance. Des 20 millions et 40 millions pour lancer des dossiers d'opportunité, oui, oui, c'est important, les dossiers d'opportunité, mais les gens attendent qu'on passe à la phase de la réalisation, ça fait très, très longtemps, et, malheureusement, on paie encore une fois le... un prix.

Je ne veux même pas parler, Mme la Présidente, du fiasco de la dernière année en matière de santé et matière de première ligne, plusieurs projets de loi déposés, démission de deux ministres de la Santé. Le ministre de la Santé et le ministre délégué aux Services sociaux, ils ne sont plus avec la CAQ, Mme la Présidente. Ils ont quitté la CAQ parce qu'ils ne sont pas du tout d'accord avec l'orientation du premier ministre, parce qu'ils ont échoué en matière de santé.

Motion formulant un grief

Et c'est dans ce sens que je vais donc déposer la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir laissé des établissements majeurs comme l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont se détériorer, faute d'engagement financier clair, après huit années de gestion marquées par les retards et l'inaction.»

Mme la Présidente, ce n'est pas tout. J'ai un autre dossier, le dossier du transport. J'ai entendu un collègue parler des routes. Je l'invite à aller lire le dernier rapport du Vérificateur général. Je l'invite à parler aux Québécois quand il circule et il voit l'état de nos routes qui sont en déroute. C'est la réalité. Regardez le nombre de kilomètres qu'on doit remettre à niveau, Mme la Présidente. Regardez les chantiers abandonnés parce qu'il n'y a plus d'argent.

Je ne veux même pas parler du transport collectif. Je ne veux même pas parler du troisième lien qui, probablement, sera jeté à la poubelle si l'une des candidates à la chefferie pense qu'il n'est plus bon. Regardez combien de promesses faites à la Capitale-Nationale, le tramway, et le retard. Je ne parle même pas du Projet structurant de l'Est, qui est le tramway de l'est, non réalisé, Mme la Présidente.

La liste, elle est longue, et, malheureusement, encore une fois au niveau du transport, c'est un échec. Le premier ministre, aujourd'hui, ne peut pas dire qu'il a laissé un grand projet pour les Québécois en matière de transport. Ça fait... Depuis qu'il était premier ministre, il nous parlait de la ligne rouge, c'est dans mon comté, mais, heureusement, le Parti libéral du Québec et le gouvernement libéral, nous avons livré cette ligne, le REM fonctionne, ça marche, en un seul mandat. Maintenant, je pose la question : Est-ce que les caquistes sont fiers de leur bilan en matière de transport? Regardez l'état du métro.

Mme la Présidente, ici, à Beauport, je suis allé rencontrer une petite coopérative en transport. Ils n'arrivent pas à avoir le financement. Ils sont toujours en train d'attendre et d'attendre. Donc, comment on peut aujourd'hui prétendre qu'après huit ans avec ce gouvernement ils ont bien livré la marchandise en matière de transport et en matière de santé?

Moi, Mme la Présidente, ce gouvernement de fin de régime a démontré son incapacité à gérer les taxes et impôts des Québécois, et malheureusement ce sont les contribuables qui en paient le prix aujourd'hui, parce que, quand on regarde ce qui se passe au niveau de la santé, que ce soit au niveau de l'accès, que ce soit au niveau de la chirurgie, au niveau des listes d'attente, on ne peut pas dire que le budget est bien géré et bien dépensé, 65 milliards, quand même.

Parlons des transports, Mme la Présidente, l'état de nos routes, la décrépitude, les ponts. Vous avez vu récemment le pont où il y a un trou béant, Mme la Présidente. C'est ça, la réalité des infrastructures, mais, une chose certaine, les Québécois, au mois d'octobre prochain, ils vont avoir leur réponse à ce mauvais gouvernement de fin de régime, ça va être : Dehors, la CAQ! Et malheureusement, Mme la Présidente, encore une fois, ils nous laissent un trou budgétaire de moins 10 milliards. Je tiens à le rappeler, ils ont hérité d'un surplus de 7 milliards qui, malheureusement, a été complètement dilapidé.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Donc, les travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures. Merci, tout le monde.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 01)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bonjour. Vous pouvez vous asseoir. Donc, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. le ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées au cours de ce débat.

Avant de céder la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 7 h 55 min 28 s d'écoulées à la première étape du débat, puis la répartition du temps de parole restant est la suivante : 2 h 53 min 19 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 13 min 10 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 18 s au deuxième groupe d'opposition et 27 min 45 s au troisième groupe d'opposition.

Motions sans préavis (suite)

Mme la ministre du Tourisme, vous aviez une intervention à faire avant que je cède la parole au prochain intervenant, alors je vous écoute.

Mme Dionne : Oui, Mme la Présidente. Je fais motion afin :

«Que soit révoqué l'ordre adopté [à] l'Assemblée le 13 novembre 2025, qui mandatait la Commission des Finances publiques afin qu'elle procède à des consultations et à l'étude détaillée du projet de loi...» Non, c'est... Oui?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Oui, bien, en fait, il faut que je demande le consentement avant, si vous permettez, étant donné que ce n'est pas...

Donc, est-ce qu'il y a consentement pour permettre à la ministre de faire une motion? Oui? Il y a consentement? Alors, vous pouvez poursuivre, madame.

**Révoquer l'ordre adopté par l'Assemblée de tenir des consultations
et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 200**

Mme Dionne : Merci, Mme la Présidente. Donc, je fais motion afin :

«Que soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée nationale le 13 novembre 2025, qui mandatait la Commission des Finances publiques afin qu'elle procède à des consultations et à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal.»

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Donc, vous aviez une deuxième motion à faire. Est-ce qu'il y a consentement pour permettre à la ministre de faire une deuxième motion? Consentement. Allez-y, Mme la ministre.

**Renvoyer à la Commission de l'économie et
du travail le projet de loi n° 200**

Mme Dionne : Alors, Mme la Présidente, conformément au premier alinéa de l'article 267 du règlement, je propose la motion suivante :

«Que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal, de la députée de Laporte, soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'Économie et du Travail et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.»

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Motion adoptée. Mme la ministre.

Mme Dionne : Mme la Présidente, je demande le consentement afin de présenter un avis de convocation.

Avis touchant les travaux des commissions (suite)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. Vous pouvez y aller.

Mme Dionne : Donc, Mme la Présidente, j'avise cette Assemblée que la Commission de l'économie et du travail entendra les intéressés et procédera à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal, le mardi 31 mars 2026, de 11 h 30 à 12 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre.

Affaires prioritaires (suite)

**Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que
l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement
et sur les motions formulant un grief**

Maintenant, nous allons poursuivre avec le prochain intervenant au débat sur le budget. Alors, Mme la ministre des Sports, alors à vous la parole.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir pour moi d'intervenir concernant le budget 2026-2027, qui a été déposé par notre gouvernement. Plusieurs de mes collègues l'ont mentionné, la conjoncture économique a profondément évolué au cours des dernières années. Les bouleversements géopolitiques, combinés à des politiques commerciales et tarifaires changeantes, créent un environnement incertain. Qu'on le veuille ou non, cette réalité exerce une pression directe sur nos finances publiques.

Dans ce contexte, des ajustements s'imposent, tant pour le Québec que pour le Canada. Cela rend d'autant plus pertinents et responsables les choix qui ont été faits par notre ministre des Finances. Le budget 2026-2027 se veut sobre mais responsable, un budget centré sur les priorités des Québécois. Comme il a été mentionné, notre gouvernement consacre près de 9,6 milliards de dollars sur six ans au soutien des entreprises, des grandes missions de l'État et des

Québécois. Nous faisons le choix de soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique, avec... à la hauteur de 1,6 milliard de dollars; de prioriser le financement des grandes missions de l'État, 4,3 milliards de dollars; de poser des gestes ciblés afin d'appuyer les priorités des Québécois et des Québécoises et des communautés, avec un montant de 3,6 milliards de dollars.

Parlons maintenant, Mme la Présidente, de façon peut-être plus spécifique des dossiers dont j'ai la responsabilité. Au Québec, on peut être fiers de compter parmi les populations les plus actives au monde. Rappelons que notre gouvernement a fait le choix d'investir dans la santé des Québécois. C'est pourquoi, depuis 2018, le budget du Sport, du Loisir et du Plein air a augmenté de 98 %, donc, c'est-à-dire, a doublé, et notre enveloppe de 606 millions de dollars nous permet de consolider notre budget de dépenses des années précédentes. Depuis notre... de notre... Pardon. Depuis notre arrivée, les investissements dans notre secteur ont connu une croissance sans précédent, à l'image de notre vision ambitieuse pour le développement du sport, du loisir au Québec. C'est important de préciser que ce ne sont pas des dépenses, mais bien des investissements dans la santé générale de la population et dans l'avenir de nos jeunes, deux priorités fondamentales de notre gouvernement.

Concernant le budget 2026-2027, je pense, entre autres, au renouvellement de deux mesures pour faciliter l'accès au sport et au loisir. D'abord, la mesure Favoriser l'accessibilité, la qualité et l'expérience, et la promotion de la pratique régulière d'activités. Avec cette mesure, on vient offrir un soutien financier aux organismes pour améliorer l'accessibilité, l'inclusion et la qualité de la pratique. Ça permet de répondre aux besoins concrets des milieux, de renforcer l'offre d'activités existante et d'assurer la continuité des services offerts. Ce sont 5 millions de dollars sur deux ans qui y sont dédiés.

Quant à la mesure Soutenir la pratique du loisir chez les personnes handicapées, elle permettra l'embauche d'accompagnateurs pour la pratique d'activités de loisirs par des personnes handicapées. Cette offre d'accompagnement est essentielle pour que les personnes handicapées puissent participer à des activités de loisir. Ce sont principalement les jeunes de 6 à 12 ans, notamment dans les camps de jour, qui pourront en bénéficier, et c'est une somme de 9,9 millions de dollars sur cinq ans qui est prévue à cette fin.

On a aussi reconduit le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, le PSESI, qui continuera de financer des événements sportifs d'envergure tels que les championnats du monde junior féminin et masculin de hockey, les Grands Prix Cyclistes, les championnats du monde de patinage de vitesse courte piste, la Ligue des nations de volleyball, etc.

Maintenant, parlons de l'intention et de l'ambition de notre gouvernement de lancer un vaste chantier de grands projets économiques et énergétiques dans les... dans les régions, qui vont dynamiser ces territoires avec l'arrivée de travailleurs et de leur famille, et, dans cette lignée, il sera évidemment nécessaire de rénover et de construire de nouvelles infrastructures sportives afin que les citoyens puissent rester actifs et profiter de leurs sports favoris. Ça contribuera, évidemment, non seulement à la santé de la population, mais aussi à rendre les municipalités plus attrayantes, plus vibrantes, en créant des lieux de rencontre qui renforcent le tissu communautaire.

Mais, il faut le répéter, nous sommes le gouvernement qui a réalisé des investissements historiques pour moderniser les infrastructures sportives vieillissantes du Québec, qui, rappelons-le, ont presque toutes été construites dans les années 1960, 1970. Depuis mon arrivée en poste en 2018, ce sont près de 1,16 milliard de dollars qui ont été investis dans des infrastructures sportives, récréatives et de plein air, permettant la réalisation de près de 1 500 projets aux quatre coins du Québec. L'opposition devrait, donc, se réjouir de voir de telles sommes investies dans nos infrastructures sportives, et surtout, dans le contexte budgétaire actuel. Rappelons que, pour une période équivalente... au pouvoir, l'opposition avait investi 250 000 \$ sur sept ans. Alors, c'est dire que nous avons injecté presque cinq fois plus d'argent que nos collègues dans des infrastructures sportives, et de plein air, et récréatives.

• (15 h 10) •

De plus, ces infrastructures modernes et sécuritaires permettront également aux municipalités d'accueillir des compétitions et de grands événements sportifs, qui vont, évidemment, stimuler l'économie locale. D'ailleurs, je me permets de rappeler que le nouvel appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, le fameux PAFIRSPA, a débuté officiellement le 23 février dernier, va se terminer le 22 juin pour le volet 1 et le 21 mai pour le volet 2. Donc, on invite les municipalités, les organismes à but non lucratif, les coopératives de solidarité, les organismes scolaires et d'enseignement supérieur, ainsi que les instances de Premières Nations ou Inuits à déposer leurs projets.

Parlons maintenant de la SEPAQ, le plus grand réseau de nature et de plein air du Québec, avec ses 46 établissements, incluant 23 parcs nationaux, le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent, 13 réserves fauniques, SEPAQ Anticosti et huit sites touristiques. La SEPAQ dépasse largement son rôle de gestionnaire de parcs nationaux et de réserves fauniques. Elle est un véritable symbole de l'identité québécoise. En préservant nos paysages, en mettant en valeur une nature exceptionnelle et en offrant des expériences uniques, elle incarne ce magnifique terrain de jeu qu'est le Québec et fait rayonner notre fierté bien au-delà de nos frontières.

Je suis fier de souligner que les efforts de financement pour la SEPAQ se poursuivent. Le PQI 2026-2036 a été rehaussé de 4,4 %, ce qui représente une augmentation de 20,1 millions de dollars par rapport à celui de 2025-2035. Je rappelle que la SEPAQ contribue également de façon importante au tourisme et aux retombées économiques. Une randonnée dans un parc, c'est bien plus qu'une activité de plein air, c'est souvent l'occasion de se déplacer en région, de s'arrêter pour manger après l'activité, de se loger, de découvrir un commerce local, etc. Et savez-vous, Mme la Présidente, que chaque jour-visite dans un parc national génère en moyenne 66 \$ dépensés dans la région? Et ça représente 5 % du PIB touristique du Québec, ce qui fait de la SEPAQ la plus importante entreprise touristique de la province.

Cependant, nous sommes conscients que l'inflation frappe fort et que souvent les loisirs et le sport sont les premiers à être coupés. Nous devons, donc, continuer à remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Pour

ce faire, j'ai mis en place, au cours des dernières années, plusieurs initiatives visant à réduire le coût pour les Québécois qui souhaitent pratiquer un sport, ou un loisir, ou une activité de plein air. Grâce à un investissement de 11 millions de dollars sur cinq ans, nous avons rendu la nature accessible à tous par des journées d'accès gratuit dans nos parcs régionaux et nationaux, qui ont été offertes à plusieurs reprises, des rabais de 30 % aussi qui ont été accordés sur les cartes d'accès annuelles de la SEPAQ. De plus, une mesure dont je suis particulièrement fière, c'est la mesure circonflexe prêt-à-bouger, qui offre maintenant plus de 5 000 points de service pour pourvoir en équipements sportifs gratuits de qualité, adaptés pour toutes les régions, ce qui permet aux familles de s'initier à un sport sans engendrer de frais.

Nous avons également augmenté la location de 300 \$... passé la location à 300 \$ par élève pour les groupes, pour les programmes pédagogiques particuliers favorisant l'accès aux concentrations sportives et aux autres activités, ce qui couvre entièrement les frais pour 62 % des élèves. De plus, nous avons soutenu les écoles secondaires afin qu'elles offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à tous leurs élèves. En cinq ans, le nombre d'élèves inscrits à des activités sportives, physiques et de plein air est passé de 83 000 à 220 000 étudiants.

Aussi, les coûts de transport des jeunes athlètes en région peuvent représenter un frein très important pour les parents. Nous avons, donc, ajouté un financement supplémentaire pour soutenir le transport, permettant ainsi une plus grande accessibilité à la pratique du sport et des loisirs.

Au niveau du loisir pour les personnes en situation de handicap, nous avons mis en place la Carte d'accompagnement loisir, qui permet aux accompagnateurs de personnes handicapées d'être exemptés de frais d'entrée aux activités de loisirs, et autres.

Toutes ces mesures visent à alléger le portefeuille des Québécois dans la pratique du sport, des loisirs et des activités de plein air. Nous contribuons à travailler en ce sens afin de permettre à tous de pratiquer leur activité préférée, que ce soit un sport, un loisir ou une activité de plein air, car cela est essentiel pour la santé physique et mentale, pour créer des liens ou pour briser l'isolement de certains groupes.

En conclusion, Mme la Présidente, comme vous pouvez le constater, notre gouvernement porte une vision claire et ambitieuse pour le Québec. Nous mettons en oeuvre des actions concrètes sur plusieurs fronts, toujours dans l'intérêt des Québécoises et des Québécois. Nous poursuivons notre travail avec détermination. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je vais résumer ou plutôt concentrer mon intervention alentour du dossier de la famille, dont le budget a été relativement avare de détails, relativement silencieux.

Motion formulant un grief

D'abord, précisons ma motion de grief, parce que j'ai déjà fait un discours en l'oubliant, et on ne peut pas, évidemment, le redéposer à la fin, alors je commence avec ça, maintenant :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ pour son abandon de l'idéal d'un Québec fou de ses enfants en refusant de prioriser la complétion de notre réseau des centres de la petite enfance dans ses huit dernières années au pouvoir.»

Voilà pour la motion de grief, déposée.

On avait toujours la promesse, du côté du gouvernement, d'un enfant, une place, mais il n'y a aucune mesure budgétaire pour créer des nouvelles places en CPE, en centres de petite enfance, dans le budget. Oui, bien sûr, il y a eu la conversion, annoncée avant le budget, d'ailleurs, un peu étrangement, mais bon, de 5 000 places non subventionnées en places subventionnées. On va les prendre, bien sûr, ces 5 000 places là, mais précisons qu'il y a 57 551 places non subventionnées. Alors, je n'ai pas fait le ratio, là, mais, 5 000 sur 57 000, ce n'est pas énorme. C'est un petit pourcentage.

Ce qui est troublant, en fait, c'est les 30 000 enfants qui sont en attente d'une place au Québec. Alors, encore une fois, 5 000 places converties, c'est des places qui existaient déjà. Alors, on ne rajoute pas de nouvelle place dans le réseau, encore moins dans le réseau des CPE. C'est... Encore une fois, on va les prendre, hein, les 5 000. Ce n'est pas mauvais. Ce n'est pas, en soi, un recul. Au contraire, on avance un peu, pas assez vite, mais on avance un peu. Mais comment se fait-il qu'il n'y avait pas davantage de fonds, d'annonces de faites pour parachever, pour compléter le réseau, notamment le réseau des CPE? C'est pourtant une priorité, hein, pour les parents, d'avoir une place à contribution réduite, d'avoir une place en CPE, une place de qualité. Les études sont nombreuses sur le sujet. Les sondages aussi sont de plus en plus nombreux sur le sujet. C'est ce que souhaitent les parents, c'est des places en CPE. Ils veulent une place, point, bien sûr, dans l'absolu, hein, mais ils veulent une place en CPE. Et, là-dessus, le réseau s'est bien plus vite développé d'un côté non subventionné dans... du côté privé que du côté des CPE, qui sont, rappelons-le, des institutions qu'on pourrait quasiment appeler de publiques, avec comités de parents qui sont impliqués dans leur quartier. Moi, dans quelques semaines, je vais aller souligner le 50e anniversaire, imaginez-vous donc, d'un CPE dans ma circonscription. Vous comprendrez que son existence prédatait la création des CPE, donc c'était une garderie plus communautaire au préalable.

Cela étant dit, encore une fois, j'insiste, pour 30 000 places d'attente, 30 000 enfants qui attendent une place dans le réseau, c'est beaucoup. Ça n'a pas du tout progressé au rythme que le gouvernement avait annoncé dans sa propre... dans son propre engagement électoral de 2022. Alors, c'est un échec qui est très décevant. Et, pendant ce temps-là,

bien, c'est des enfants qui attendent, c'est des parents, des mères et des pères qui ne sont souvent pas capables de trouver une place, qui ne sont pas capables de retourner au travail.

Souvent, aussi, on se plaint, via d'autres ministres, d'une pénurie de main-d'oeuvre, d'une crise de pénurie de main-d'oeuvre dans différents secteurs. Bien, c'est certain que, si on a des parents qui sont incapables de retourner au travail... Le plus souvent autrement, malheureusement, c'est des... c'est des mères, c'est des femmes qui prennent le choix, ou, du moins... le «choix» est un très mauvais mot dans ces circonstances-là, qui ont... qui n'ont pas le choix de rester à la maison, considérant l'absence de places, souvent parce qu'elles ont un revenu moindre que le conjoint. Bien, encore une fois, on se prive de cette main-d'oeuvre-là dans plein de secteurs, comme... comme celui, par exemple, de la santé, ou de l'éducation, ou d'autres secteurs de pointe aussi, les secteurs... dans le secteur... dans les économies privées. Donc, très, très déçu du côté des places en services de garde éducatifs à l'enfance.

Je ne peux pas m'empêcher d'intervenir également sur le dossier du RQAP, Mme la Présidente. On avait une motion, ce matin, pour souligner les 20 ans du Régime québécois d'assurance parentale, un fleuron du Québec, qui était à l'avant-garde à l'origine, hein, lors de sa mise en place, là, en 2006, mais qui a pris du retard parce qu'il y a eu des baisses de cotisations idéologiques du côté du gouvernement, pas juste ce gouvernement-ci, ça a commencé sous le gouvernement du Parti libéral. Il y a des surplus qui se sont accumulés au RQAP pour toutes sortes de raisons, principalement par le fait qu'il y a une certaine baisse de naissances, mais aussi parce qu'on n'a peut-être pas voulu optimiser suffisamment le RQAP dans les dernières années.

• (15 h 20) •

Je me rappelle, un des premiers projets de loi que j'ai eu à traiter ici, avec le ministre du Travail et de l'Emploi de l'époque, sur la réforme du RQAP, on remonte à 2019, il aurait pu y avoir des améliorations, des bonifications beaucoup plus importantes au régime. Il y en avait quelques-unes, là, je ne veux pas dire que c'est tout mauvais, mais on avait quand même décidé de procéder à des baisses de cotisations qui rapportent quelques dollars par année aux entreprises et aux salariés qui cotisent au RQAP. Bien sûr, on se rappelle que c'est un principe assurantiel, mais alors qu'on aurait eu l'occasion, à plusieurs reprises, de faire des améliorations. La dernière baisse de cotisation était de 13 %, Mme la Présidente. C'est énorme. 13 %. Dans les... Dans les années qui ont précédé, on a eu des baisses aussi, donc, je vous disais, quatre baisses depuis 2016, si ma mémoire est bonne. Ça fait beaucoup, beaucoup d'argent dont on se prive, des centaines de millions de dollars dont on se prive, alors qu'on pourrait bonifier le régime. Parce que laissez-moi vous dire que, quand on arrive dans les semaines de congé partageables, 55 % de remplacement de revenu, ce n'est pas énorme, là. C'est bien, c'est important, c'est un régime qui est populaire, la plupart des gens l'utilisent, puis, quand ils l'utilisent, ils l'utilisent presque au complet. Ça reste que 55 % de remplacement de revenu, ce n'est pas la fin des haricots, ce n'est pas terrible. Alors, il y aurait peut-être eu moyen d'aller chercher peut-être quelques pourcentages de plus là-dessus.

Il y aurait eu moyen d'aller bonifier notamment les semaines réservées aux pères. C'est un des... un des thèmes qui m'est très cher. J'en parle depuis des années, Mme la Présidente. Il n'y a que cinq semaines réservées aux pères dans le régime actuel, alors que dans plusieurs pays de l'OCDE, on monte à cinq, 10, 15, des fois 20 semaines réservées aux pères. Et vous savez quoi? Le ministre nous disait, à l'époque, en 2019 : Vous allez voir, là, on va partager. Si les deux conjoints, conjointes se partagent les semaines partageables, on va faire un bonus, on va rajouter quelques semaines supplémentaires. Il voulait forcer le partage des semaines dans une drôle d'incursion dans les discussions de couple. Cela étant dit, le résultat n'est pas au rendez-vous en matière de nombre de prises de semaines par les pères, entre autres. Ça a stagné depuis à peu près 10 ans, le nombre de semaines prises par les pères, malgré l'intervention de la mesure du ministre en 2019.

Moi, je lui avais dit, et je le lui répète aujourd'hui, je le répète aux autres ministres aujourd'hui, la bonne solution pour avoir une présence plus soutenue des pères lors de la naissance de l'enfant, c'est d'y aller avec les semaines réservées aux pères. On n'en a que cinq, elles sont presque toujours utilisées, celles-là. Pourquoi? Parce qu'elles sont non transférables, on les perd si on ne les utilise pas. Et c'est malheureusement encore difficile pour beaucoup de pères dans le milieu du travail, entre autres dans le secteur privé, d'aller voir son patron puis dire : Je prendrais 10, 12, 20 semaines de congé, je prendrais trois mois de congé pour la naissance de mon enfant. Malheureusement, encore trop souvent des patrons vont répondre : Ah oui? tu veux prendre plus que tes cinq semaines de base, es-tu sûr? On n'a pas vraiment le temps, on ne peut pas se passer de toi, etc., les revenus. Alors, la pression est sur les épaules, souvent, du père, qui doit dire... et qui va se contenter, malheureusement trop souvent, de prendre seulement ces cinq semaines, tandis que, si on rajoutait cinq semaines supplémentaires, pour un total de 10 semaines réservées aux pères, bien là, il y aurait moins cette pression-là puis on aurait un effet immédiat dans la présence des pères auprès des jeunes enfants.

Et toutes les études le démontrent, Mme la Présidente, plus le père est présent lors de la naissance de son enfant pour prendre des semaines de congé, surtout s'il prend des semaines de congé seul avec son enfant, d'ailleurs, plus sa présence sera soutenue tout le long de la vie de cet enfant-là.

C'est une mesure qui serait assez simple à faire d'ici la fin de la législature, qui ne coûterait même pas la moitié de l'argent dont on s'est privés avec la baisse de cotisation, on sait qu'il y aura probablement d'autres surplus dans le futur. Alors, je vois la ministre de l'Emploi devant moi qui m'écoute attentivement, je lui resoumets cette solution-là. De grâce, ne procédons plus à des baisses de cotisations, mais ne visons qu'à améliorer le régime actuel. Il fonctionne, il est populaire, mais il pourrait être encore plus performant. Les parents du Québec le souhaitent, les pères du Québec le souhaitent également. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant... Je veux vous mentionner — tantôt je suis venue pour me lever, mais finalement vous avez continué, je n'ai pas eu la chance — votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité, bien entendu.

Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant ou intervenante. Alors, ce sera Mme la ministre de l'Emploi.

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis vraiment très heureuse de prendre la parole aujourd'hui en cette Chambre. J'écoutais, d'ailleurs, mon collègue sur le RQAP, je veux rappeler à tout le monde qu'on a déposé aujourd'hui... bien, vous avez déposé une motion qu'on a adoptée à l'unanimité ici pour souligner les 20 ans du RQAP, un régime dont on est très, très fier au Québec, un régime très généreux.

Donc, j'écoutais mon collègue attentivement sur les changements qui ont été apportés au cours des dernières années, des changements, quand même, qu'on a apportés nous-mêmes. Mon collègue, à l'époque, au Travail, avait, en 2020, décliné plusieurs mesures qui font en sorte aujourd'hui qu'on change la culture un peu, on change un peu les façons de faire. Le congé parental partageable, donc qui se partage entre les parents, c'est quelque chose qui fonctionne et c'est un modèle qui fonctionne. Est-ce qu'il faut en faire plus puis essayer de valoriser ce modèle-là? La réponse, c'est oui. Donc, je voulais juste être capable de renchérir un petit peu sur ce que mon collègue disait tantôt.

Donc, on revient sur le budget. Il faut le souligner encore une fois, je sais que mes collègues l'ont fait au cours des derniers jours, mais il faut le souligner encore une fois : c'est un budget équilibré, un budget responsable et un budget, surtout, Mme la Présidente, qui est adapté au contexte actuel. Parce qu'on le sait très bien, qu'on est dans un contexte assez compliqué, difficile, complexe même, je vous dirais, depuis un an. Le monde a profondément changé, complètement, s'est complètement transformé, puis on fait face à un contexte qui est de plus en plus incertain, même imprévisible. Et donc on sait qu'il y a des conflits géopolitiques, on sait qu'il y a une guerre tarifaire, les tensions commerciales qui ont un impact, d'ailleurs, sur des industries de chez nous, notamment l'acier, l'aluminium, le bois d'oeuvre, j'y reviendrai un petit peu plus tard, sur les tensions commerciales et nos relations du moins un peu plus tendues avec nos voisins du sud depuis l'arrivée de M. Trump.

Et aussi, bien sûr, Mme la Présidente, l'augmentation du coût de la vie, on en parle de plus en plus, les gens ont de la difficulté à faire leur épicerie à des coûts raisonnables, le coût des loyers. On a toujours été le gouvernement qui avons remis le plus d'argent dans le portefeuille des contribuables, et on va continuer à le faire, et on continue, justement, de le faire à travers ce même budget.

Donc, il fallait faire preuve, dans ce budget-là, de prudence, d'une grande prudence, tout en misant sur des interventions ciblées pour stimuler notre économie, pour aider nos entreprises, nos PME surtout. On est une économie de PME. On dit souvent que nos PME, c'est le poumon du Québec. Donc, bien sûr, il faut avoir des interventions beaucoup plus ciblées pour des PME qui... justement, certaines d'entre elles ont... subissent actuellement les contrecoups de cette guerre tarifaire, renforcer, bien sûr, nos services publics, on va toujours continuer de renforcer, comme on le fait depuis 2018, nos services publics, protéger également le pouvoir d'achat.

Alors, je voudrais remercier puis même féliciter mon collègue aux Finances, qui en était à son huitième budget, Mme la Présidente, il a fait un travail colossal au cours des dernières années, un budget qui, somme toute, a été très bien accueilli au cours des derniers jours, il faut le dire, il faut le souligner.

En gros, je vais vous donner quelques chiffres. Je pense que c'est important de mentionner certains chiffres. 1,7 milliard pour accélérer la transformation économique du Québec, 4,3 milliards pour soutenir les grandes missions de l'État, donc, encore une fois, les services publics, quand on parle de santé, d'éducation, d'enseignement supérieur, 3,8... 3,6, pardon, pour appuyer les Québécois et les communautés avec des gestes... comme je le disais un peu plus tôt, des gestes ciblés.

En termes de PQI, vous savez, le programme québécois d'infrastructures, le fameux PQI dont on parle depuis un bon moment déjà, alors 2026-2036, on est à 167 milliards, Mme la Présidente, une hausse des investissements de 5,2 milliards sur six ans. C'est vraiment du jamais-vu quand on parle du PQI, Mme la Présidente. On accélère les projets, surtout les projets d'hôpitaux. On a vu, à l'intérieur de ce PQI de cette année, qu'il y a plusieurs hôpitaux où on a un échéancier bien ciblé pour être capable de débiter les travaux, pour être capable de poursuivre certains hôpitaux qui sont déjà en réalisation. Donc, on mise beaucoup sur la construction d'hôpitaux et aussi sur le maintien d'actif. Ce PQI donne beaucoup de place au maintien d'actif.

Vous savez, Mme la Présidente, on est en mode rattrapage. Depuis longtemps, on est en mode rattrapage en termes d'infrastructures. On nous reproche toujours de ne pas en faire assez. On en fait beaucoup plus que n'importe quel autre gouvernement en a pu faire en termes d'infrastructures. C'est un rattrapage énorme. Il y a eu beaucoup de négligence au cours des dernières années en termes d'infrastructures et en termes surtout de maintien d'actif que je peux vous dire que je n'ai pas honte du tout, et je ne suis pas gênée de dire qu'un PQI aujourd'hui à 167 milliards, c'est énorme et c'est vraiment... on a fait, au cours des dernières années, un rattrapage important et on en fait encore plus pour les prochaines années, mais c'est un travail colossal qui nous attend et auquel on s'attaque depuis déjà 2018.

On le sait, comme je le disais, ce sont des infrastructures qui ont manqué d'amour au cours des dernières décennies. Alors, c'est pour ça, juste cette année, on augmente de 3,1... pardon, de 9,1 milliards les investissements pour maintenir, justement, notre parc immobilier. On passe, donc, de 65 % des investissements à 71 %. On parle à peu près de 106 milliards qui seront investis pour réparer nos infrastructures au cours des 10 prochaines années. Donc, quand on nous dit qu'on n'en fait pas assez, en infrastructures... Écoutez, quand on regarde notre PQI à nous, depuis 2018, la courbe de croissance est assez prononcée, est assez accélérée lorsqu'on compare à ce qui a pu être investi au cours des dernières décennies par les gouvernements précédents.

Comme je le disais aussi un petit peu plus tôt, protéger le portefeuille, ça fait partie de nos priorités, ça a toujours fait partie de nos priorités, de protéger le portefeuille. Financement supplémentaire de 846 millions sur

cinq ans dans le cadre de ce budget 2026-2027, c'est à peu près autour de 400 millions pour convertir notamment 5 000 places de garde... de garderies non subventionnées en places subventionnées à partir de 2026-2027. C'est vraiment majeur, une très belle réalisation de notre gouvernement. C'est un total qu'on a créé de 60 000 places subventionnées depuis 2021. Donc, on tient nos promesses, on tient nos engagements. Et, comme je le disais, c'est un investissement majeur de pouvoir, justement, finir et finaliser ce chantier qu'on a commencé il y a quelques années.

• (15 h 30) •

Alors, encore une fois, pour protéger le portefeuille, Mme la Présidente, 449,8 millions, donc 450 millions pour plafonner à 3 % la croissance de la taxe scolaire pour l'année 2026, comme notre gouvernement le fait chaque année depuis déjà 2022. Donc, on a... on continue de protéger le portefeuille, parce que, comme je le disais tantôt, le contexte est beaucoup plus difficile, avec la hausse du coût de la vie, l'inflation qu'on connaît depuis les dernières années. Donc, il faut être capable de soutenir les familles, il faut être capable de soutenir aussi les contribuables.

Tout ça, bien, évidemment, c'est important de le souligner, et mon collègue vous le répètera aux Finances, il faut garder le cap sur l'équilibre budgétaire, et les résultats... la bonne nouvelle, c'est que les résultats sont meilleurs que prévu. Le déficit comptable a été révisé à la baisse, de près de 3,8 milliards de dollars en 2025-2026, par rapport aux prévisions qu'on avait en mars 2025, pour s'établir à 7,7 milliards de dollars, Mme la Présidente, soit 1,2 % du PIB. Pour 2026-2027, le déficit comptable est révisé aussi à la baisse, 861 millions de dollars. Il va s'établir à 6,3 milliards, et là ça représente 0,9 % du PIB. Quand on se compare à d'autres juridictions à l'échelle canadienne et même, je vous dirais, partout dans le monde, le Québec gère ses finances publiques de manière responsable. Donc, on est, Mme la Présidente, dans une excellente posture. On a quand même les reins assez solides pour traverser cette période qu'on dit de turbulence, que je disais tout à l'heure, cette période un petit peu plus complexe et difficile, et on continue de faire les efforts, justement, pour atteindre cet équilibre budgétaire.

On parle beaucoup du contexte actuel. Alors, je veux souligner la résilience de nos PME, de nos entreprises au Québec, qui ont été mises à rude épreuve au cours de la dernière année, avec les tarifs douaniers, avec les tensions avec nos voisins du Sud. Il faut revoir nos façons de faire, il faut diversifier nos marchés et trouver de nouveaux leviers, surtout, et profiter des opportunités que ça nous donne, justement, pour diversifier nos marchés, et c'est ce qu'on fait. C'est ce que mon collègue aux Relations internationales fait, et c'est ce que mon collègue à l'Économie fait, et c'est ce que moi, je fais, également, du côté d'Emploi, m'assurer d'encourager nos entreprises à diversifier les marchés, les soutenir, surtout, pour augmenter leur productivité, pour renforcer, surtout, notre compétitivité, Mme la Présidente.

Le Québec a toujours eu un retard historique, on le sait, par rapport aux autres provinces, spécifiquement, sur la productivité, mais cet écart-là se resserre, mais, encore une fois, il faut en faire plus. Il faut en faire plus. Même si on est capables de resserrer l'écart, surtout, avec l'Ontario au cours des dernières années, on continue de faire ce travail-là, et le budget, bien, le gouvernement continue d'être au rendez-vous pour aider ces entreprises-là à s'adapter. Il faut aussi miser sur le développement des compétences des travailleurs. Quand on parle, Mme la Présidente, de hausse de productivité, il faut être en mesure aussi de développer les compétences ou de rehausser les compétences des travailleurs, les compétences des gestionnaires aussi. C'est la clé pour que nos entreprises puissent, justement, évoluer et être plus compétitives dans le contexte actuel, mais aussi nos services publics. Quand je dis «nos entreprises», c'est une chose, mais il y a aussi... on mise beaucoup sur nos services publics.

Je reviens à nos PME. Nos PME, ce que je réalise, Mme la Présidente, quand je me promène sur le terrain, quand j'en rencontre, des gestionnaires et des travailleurs, je réalise, des fois, qu'elles ne sont pas outillées pour justement gérer la croissance. Il y a des nouvelles technologies aussi qui rentrent en ligne de compte, l'intelligence artificielle aussi qui rentre en ligne de compte et qui impose de nouvelles exigences en matière de compétences. Donc, j'ai annoncé, il y a quelques semaines, un programme qui s'appelle Productivité-Compétences et qui nous permet d'allouer et d'octroyer une enveloppe de 55 millions sur deux ans pour justement favoriser la productivité, rehausser la productivité en soutenant nos entreprises, nos travailleurs et aussi nos gestionnaires. Donc, ça se décline sous forme de quatre axes, et on a des appels à projets qui se font actuellement et qui vont se faire, éventuellement, justement, sur ces quatre axes-là. Donc, intelligence artificielle, transformation numérique, c'est très, très, très important d'encourager nos entreprises à aller dans ce sens-là, formation des gestionnaires aussi, littératie aussi. Donc, ce sont des choses sur lesquelles on travaille et ce sont des appels à projets qu'on décline déjà et d'autres qu'on va décliner au cours des prochains mois.

L'incertitude, comme je le disais tout à l'heure, oui, c'est difficile, c'est préoccupant. C'est un contexte dans lequel il faut naviguer, qui est complexe, mais, en même temps, ça donne beaucoup d'opportunités et d'occasions à saisir pour nos PME, mais pour l'économie québécoise au grand complet. On est bien positionnés dans nos secteurs stratégiques. Je parle ici de la filière défense, dont on parle de plus en plus. Passez-moi l'expression, mais c'est un peu un «buzzword» en ce moment, mais avec raison. On est quand même bien positionnés au Québec, et, avec ce que veut faire le fédéral et ce que veut dépenser le fédéral, bien, il faut que le Québec aussi aille chercher sa part là-dedans. On est très bien positionnés.

En aérospatiale, bien sûr, on est bien positionnés également, dans le secteur manufacturier aussi, transport, chaîne logistique, on en parle de plus en plus, minéraux stratégiques aussi puis toute la transition énergétique, la vision d'Hydro-Québec. Donc, c'est vraiment les chantiers, les secteurs stratégiques sur lesquels on travaille beaucoup, à Emploi, et sur lesquels on va continuer, justement, de miser au cours des prochains mois.

Et un secteur dont on parle depuis plusieurs années, où on a besoin d'une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée et on a besoin, évidemment, en termes de nombre et d'effectifs, d'une main-d'oeuvre beaucoup plus importante, c'est bien sûr le secteur de la construction, besoin de main-d'oeuvre, de travailleurs sur les chantiers. Je vais parler d'Hydro-Québec, c'est un énorme chantier, on a la Davie aussi, un énorme chantier, on a besoin d'employés qualifiés. Donc, nos entreprises aussi doivent être capables de pouvoir compter sur ces mains-d'oeuvre. C'est la raison pour laquelle

on décline... on a décliné une grosse campagne pour aller chercher, justement, des gens pour se diriger vers des métiers très, très spécifiques en construction. Ce sera nécessaire, comme je le disais, pour réaliser nos gros chantiers, mais ce sera nécessaire aussi pour notre PQI à nous, pour nos infrastructures publiques. On a énormément de défis puis on a énormément de secteurs sur lesquels on doit travailler. Tous les hôpitaux, tout ce qu'il y a comme infrastructures publiques à faire, on a besoin, justement, de cette main-d'oeuvre qualifiée et de ces travailleurs.

On a des mesures qu'on a déclinées tout au long du mandat, qu'on va continuer à bonifier. Ce sont les fameux COUD, donc les fameux programmes qu'on déploie pour alternance travail-études. Ce sont des programmes qui marchent très bien, des programmes coûteux, mais des programmes qui fonctionnent, qui donnent vraiment... non seulement qui viennent aider nos entreprises à pouvoir compter sur une main-d'oeuvre qualifiée, mais ça vient aussi donner à ce travailleur, donc à ce jeune-là, une place au sein d'une entreprise pendant qu'il fait ses études. Et on vient soutenir, justement, la formation et soutenir aussi en termes de subvention salariale, donc, les salaires de ces jeunes... de ces jeunes étudiants.

Donc, il y a eu plusieurs choses qui ont été faites : le guichet en construction, la campagne dont je parlais tantôt, Viens jouer pour vrai!. Le réseau du CFP, donc les formations professionnelles, je veux vraiment le souligner, c'est un réseau qui est très, très agile. Partout au Québec, dans toutes les régions, on est capable, justement, d'arrimer davantage les formations et ce qu'on déploie comme formations dans les centres de formation professionnelle puis les entreprises de chacune des régions. Ce qu'on fait, c'est qu'on essaie d'arrimer le plus possible ces deux-là pour qu'on puisse, justement, répondre aux besoins de plus en plus spécifiques et de plus en plus ciblés. Et donc il y a une mesure au budget, 7 millions, pour accompagner les entreprises vers les mesures pour accroître la productivité.

Donc, en gros, Mme la Présidente, juste terminer en vous disant que c'est un budget responsable, encore une fois, un budget sobre qui répond vraiment au contexte particulier auquel nous sommes confrontés. Moi, à Emploi, je vais continuer de travailler pour soutenir nos entreprises, pour soutenir nos travailleurs, pour soutenir nos gestionnaires, pour être capable de rehausser cette productivité, de profiter de ce contexte-là. Vous savez, on trouve toujours des opportunités quand... Quand on a un contexte qui est de plus en plus difficile, bien, ça nous permet aussi de sortir de la boîte, ça nous permet de revoir les façons de faire puis de faire les choses autrement. Donc, on va continuer d'aller dans ce sens-là, puis de miser aussi sur nos secteurs stratégiques, puis de revenir, bien sûr, à l'équilibre budgétaire.

Donc, voilà, Mme la Présidente. Encore une fois, je voulais féliciter mon collègue aux Finances puis... d'avoir piloté son huitième budget. Puis, encore une fois, ça a été très bien accueilli. On va continuer de miser sur tout ce qu'on a à offrir aux Québécois, donc, au cours des prochains mois. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant. M. le député de Jacques-Cartier.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, je pense, c'est toujours important de rappeler qu'on représente des citoyens d'une circonscription. Alors, je vais prendre le temps de commencer mes remarques sur comment ce budget a un impact sur mes citoyens de Jacques-Cartier.

Et, première des choses, c'est un autre déficit énorme. Je sais que la ministre vient de dire que c'est un budget qui est plus sobre puis responsable. La dette est moins élevée que l'année passée, mais c'est toujours environ 9 milliards de dollars, qui est énorme pour notre société. Puis on ajoute ça à tout l'argent qu'on a mis sur la carte de crédit des Québécois, des dernières couples des années, c'est impressionnant.

• (15 h 40) •

Et, en tout ça qui m'énerve le plus et mes citoyens, c'est... chaque fois qu'on emprunte de l'argent puis on augmente la dette, Mme la Présidente, comme vous le savez, on paie plus des banques dans les services à la dette. Et ça, c'est inquiétant parce que c'est moins d'argent pour nos routes, pour nos hôpitaux, pour nos écoles, etc. Alors, sur cette note-là, on est toujours dans une mauvaise posture, et le service de la dette a souvent augmenté dans la dernière couple des années.

Plus spécifiquement sur les projets dans mon comté, Mme la Présidente, c'est l'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui a annoncé l'urgence de Lakeshore en 2017. Ça demeure dans la même place dans le PQI, c'est partie des projets qui est dans le stationnement de le PQI, et c'est décevant, parce qu'on a eu un rapport de l'ancien ministre de la Santé, M. Dubé, qui a fait des constats sur les problématiques liées à Lakeshore, et souvent c'est lié directement à l'état de l'urgence. Alors, le fait, Mme la Présidente, qu'on garde toujours ce projet dans le stationnement de le PQI est problématique et pas une bonne nouvelle pour mes citoyens.

John Abbott College, depuis des années il y a un bâtiment sur le campus de John Abbott qui appartient à McGill, qui a été transféré à John Abbott, Brittain Hall, ça demeure dans le PQI toujours. Un moment de discuter et peut-être de faire des logements pour les étudiants, agrandir l'espace pour l'école, pour enlever la pression sur toutes les différentes salles de classe à John-Abbott. C'est un cégep qui est très populaire depuis des années. Et encore ça demeure toujours dans le PQI.

Et je veux juste ajouter aussi que la maison des aînés, le CHSLD Grace-Dart, est toujours en mode d'attente dans le PQI. Et ça, c'est des projets qui sont très importants, et encore, Mme la Présidente, ils sont dans le stationnement.

So, for the people in my riding, what should you know about this budget? Well, first and foremost, we have another very large deficit. What do deficits mean for you? Well, we have to service that debt. We have to pay banks to borrow that money. And, with this Government, it is... consecutive budgets have been in a deficit, which means we're

paying more and more on interest to banks, and that means less money for hospitals, for roads, and for schools, and even less money in your pockets or the possibility of maybe reducing taxes.

But I think what is most frustrating for my constituents and what I want to tell you is that, yet again, despite being announced in 2017, the new emergency room for the Lakeshore, it has not advanced in the PQI. It is not moving forward at a speed which is acceptable. It's almost a decade later, and there hasn't been any shovels in the ground. It is one of the hospitals in Québec that often finds itself in the media not because of the hard-working doctors, and nurses, and support staff there, but because the emergency room is often overwhelmed. Right now, you know, the hospital is taking patients from as far as Valleyfield, because their emergency room is shut down. The Lakeshore needs help. And the Government has not delivered on the promise to build a new emergency, and I find that to be deplorable.

Same thing with Brittain Hall, John Abbott. We could use more space at John Abbott. It's a campus which is extremely popular, lots of students, important for the vitality of our community, but also for the future of our society. And that project is in the waiting list still. Grace Dart, the next CHSLD, maison des aînés, we would like to see that project to advance more quickly.

But, the bottom line, you guys all know it, you're paying more taxes, you're getting less services, there's more potholes than ever, and you're starting to wonder, «What does my taxpaying dollar actually go for?» So, I understand your frustration. I'm here to let the Government know how annoyed and frustrated you are because, you tell me, wherever you're going, cost of living, services not available, and you just have a hard time making ends meet. And I hear you, and we can do better.

Maintenant, Mme la Présidente, je vais parler de mes dossiers que je suis responsable comme critique.

D'abord, pour les mines, je vais avouer, lancer des fleurs, il y a des bonnes nouvelles dans le budget pour le secteur minier, pour les minéraux stratégiques. En même temps, les redevances pour les régions, on n'a toujours pas réglé cette question-là. On exploite des ressources dans des régions comme l'Abitibi, mais eux autres reçoivent moins en retombées qui sont retirées de la terre. C'est problématique. Ils réclament, depuis des années, un meilleur système, et je pense qu'on peut livrer ça, et c'est quelque chose qu'un gouvernement libéral va travailler là-dessus après que nous sommes élus, en 2026, si la population donne-nous l'occasion de gouverner, Mme la Présidente.

Mais le dernier point que je vais faire, parce que j'ai seulement trois minutes qui restent, Mme la Présidente, c'est sur notre jeunesse, et c'est un peu triste de voir... Dans ce budget, on parle seulement 12 fois de notre jeunesse. Le mot «jeunes», ça apparaît seulement 12 fois, et présentement, ça ne va pas nécessairement bien pour nos jeunes sur plusieurs fronts. Et une chute, Mme la Présidente, que je veux citer, c'est le fait que le taux de chômage des jeunes est plus du double de celui de l'ensemble de la population. De plus en plus, nos jeunes se trouvent sans emploi, sans capables de trouver un emploi à temps plein, et c'est problématique. Puis quand même, juste en général, il n'y a pas nécessairement une stratégie pour s'assurer qu'on parle, Mme la Présidente, des enjeux qui sont super importants pour notre économie, si c'est la santé mentale, la participation sociale, le logement, l'autonomie, l'emploi, etc. Une stratégie qui est vraiment dédiée à notre jeunesse, je pense que c'est nécessaire.

Il y a des solutions qu'on... qui sont mises de l'avant souvent. Et encore, juste quand on est en train de chercher de la main-d'oeuvre qualifiée, des gens à travailler dans nos usines, de travailler un petit peu partout, c'est important de noter que des jeunes, je vais dire ça, à 35 ans et moins, Mme la Présidente, il y a présentement 56 000 des jeunes qui sont des bénéficiaires de programmes d'aide sociale, et ils sont sur cette liste-là pour une moyenne de presque trois ans, Mme la Présidente.

Si on est capables de maximiser ces... ces jeunes-là, puis s'assurer qu'ils ont un emploi avec un bon salaire, c'est environ 87 000 \$ de revenus additionnels par jeune pour l'État et environ 50 000 \$ des recettes nettes pour l'État, incluant les prestations, qui sont évitées. Au total, il y a un potentiel de 4,9 milliards de dollars pour les jeunes et 2,8 millions de dollars pour les finances publiques. Ça, c'est les chiffres qui étaient mis de l'avant par l'économiste de le regroupement des carrefours jeunesse-emploi. On peut maximiser nos jeunes, et pour moi, Mme la Présidente, c'est là que je pense qu'on a manqué une opportunité d'investir dans l'avenir, le vrai avenir du Québec qui est notre jeunesse.

J'ai vu aussi que le gouvernement a mis de l'argent dans l'intelligence artificielle. La ministre vient de parler de la productivité, d'être le nerf de la guerre, mais c'est super important aussi, Mme la Présidente, que le mot «productivité» ne remplace pas nécessairement le premier emploi pour une jeune. C'est important qu'on n'enlève pas l'échelle et l'accès à un premier emploi en remplaçant avec un logiciel d'intelligence artificielle. Il n'y a pas de gain pour la société, si on a juste de plus en plus de jeunes qui ne trouvent pas un emploi. Alors, c'est quelque chose, il faut être très, très prudents, investir en intelligence artificielle, oui, mais en même temps, s'assurer que ça ne remplace pas les emplois pour les jeunes et, quand même, pour des jeunes travailleurs, point. Et, quand même, beaucoup des études, présentement, qui démontrent... Est-ce qu'il y a vraiment de productivité, des gains qui sont faits? Et le moment qu'Anthropic, Google, ChatGPT... Présentement, beaucoup de leurs technologies sont gratuites. Le moment qu'ils décident : Bien, maintenant qu'on a une bonne partie du marché... qu'ils augmentent leurs prix, bien, les entreprises vont juste être obligées de payer pour l'intelligence artificielle à des grosses entreprises qui ne sont pas d'ici. Alors, juste une mise en garde, Mme la Présidente.

Motion formulant un grief

Je veux lire la motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le dépôt du budget 2026-2027 qui ne répond pas aux besoins des jeunes et qui manque de vision pour les générations futures.»

Merci beaucoup pour votre écoute, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Donc, je suis prête à entendre un autre intervenant ou intervenante. Mme la ministre du Tourisme, à vous la parole.

Mme Amélie Dionne

Mme Dionne : Merci, Mme la Présidente. C'est un honneur pour moi, aujourd'hui, en tant que ministre du Tourisme, de prendre la parole pour représenter le budget de notre gouvernement. Je tiens d'emblée à remercier le ministre des Finances, mon collègue, qui a bien compris que l'industrie touristique est en pleine croissance, et, pour ce faire, nous avons obtenu les leviers stratégiques nécessaires pour continuer de faire croître cette belle industrie. Permettez-moi également de prendre la parole à titre de ministre responsable des belles régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de belles régions que je représente fièrement.

En ce sens, Mme la Présidente, j'aimerais vous réitérer toute l'importance de l'industrie touristique au Québec. Vous savez, on ne le dit pas assez souvent, mais le tourisme est un secteur clé pour le Québec et l'ensemble de ses régions. En effet, le secteur du tourisme est générateur de croissance régionale et difficilement égalable tant sur le plan social que celui de la richesse collective. Vous comprendrez pourquoi j'insiste, parce que, premièrement, il y a des études qui montrent récemment que le secteur du tourisme est le quatrième secteur d'exportation au Québec après l'aéronautique, l'aluminium, le minerai de fer. C'est également un levier essentiel pour les fournisseurs locaux de l'ensemble de nos régions. C'est un moteur économique qui participe pleinement aux retombées économiques de nos régions. J'ai fait le bilan, justement, cette semaine, de la dernière saison en 2025.

• (15 h 50) •

Alors, l'industrie est en forte croissance. On a des recettes touristiques historiques qui représentent 19 milliards de dollars pour 2025. Donc, c'est un chiffre historique. Somme toute, on... les clients sont au rendez-vous, les touristes sont au rendez-vous. Vous savez, on a augmenté également notre... je vous dirais, notre position par rapport à l'Europe, donc, clientèle internationale qui est en augmentation. Les Québécois ont été au rendez-vous, sont venus visiter... ont visité les régions, leurs belles régions du Québec, et également le marché canadien, intracanadien, où on a vu aussi une augmentation significative. Donc, somme toute, c'est une hausse de 4,8 % par rapport à l'an dernier.

Alors, finalement, aussi, l'industrie touristique, ce sont 420 000 emplois et 24 000 entreprises qui gravitent autour de ce secteur. Donc, nul besoin de vous réitérer à quel point c'est une industrie qui est importante, qui est présente dans toutes les régions du Québec. C'est important de le mentionner également. Donc, je pense qu'avec ces éléments convaincants vous comprendrez pourquoi notre gouvernement, mon collègue ministre des Finances a investi de façon importante dans notre secteur et auprès de l'industrie.

En effet, dans le dernier budget, Mme la Présidente, on a renouvelé le financement de nos associations touristiques régionales à la hauteur de 22 millions. Vous savez, Mme la Présidente, ce programme est très apprécié par les associations touristiques. Vous savez, quand le milieu investit 1 \$, le ministère investit, lui aussi, 1 \$, ce qui nous permet d'avoir des enveloppes budgétaires qui permettent de fournir des leviers économiques très importants pour des projets porteurs. Et, fait intéressant à rappeler également, c'est que, via ce programme, ces ententes, ce sont les régions elles-mêmes qui identifient les projets les plus porteurs pour leurs régions. Donc, je vous rappelle, il existe 21 associations touristiques régionales réparties à travers le Québec, et leur mandat, bien, c'est nécessairement de favoriser le développement de l'industrie et faire croître notre économie et celle des régions.

Justement, pour faire connaître nos destinations, on a également renouvelé le financement de notre partenaire clé, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, à la hauteur de 7,2 millions. Vous savez, Mme la Présidente, on a confié le mandat à l'alliance, dans les dernières années, d'être mandataire pour la mise en marché à l'international de notre destination. On le sait, avec le contexte géopolitique, il y a un climat favorable pour attirer encore plus de visiteurs, mais, en même temps, nous sommes confrontés à un marché qui est très compétitif. Donc, pour nous, c'est important de continuer la mise en marché, de faire la promotion de nos attraits, de nos régions à l'international.

Vous savez, Mme la Présidente, également, nous avons la chance d'avoir de magnifiques régions touristiques qui font l'envie de plusieurs provinces et d'autres juridictions. Et, pour moi, en tant que ministre du Tourisme, bien, l'accessibilité à nos infrastructures touristiques comme les hôtels, les restaurants et les autres attraits, c'est primordial pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi nous réinvestissons, dans le dernier budget, une somme de 1 million de dollars pour rendre encore plus accessibles nos partenaires de l'industrie via des partenaires essentiels comme Kéroul.

Justement, parlant de nos partenaires, notre gouvernement a aussi bonifié le Programme d'appui au développement des attraits touristiques, communément appelé le PADAT, pour un montant de 26 millions de dollars qui s'ajoute aux 19 millions déjà disponibles. Vous savez, Mme la Présidente, ce programme nous permet de stimuler les investissements privés, il favorise le repeneuriat d'entreprises également et permet de stimuler l'économie de nos régions par l'augmentation du nombre de visiteurs, mais surtout par l'accroissement des recettes touristiques.

Et, vous savez, des projets sur la table, présentement, il y en a. Alors, quand on pense juste au Bas-Saint-Laurent, où on a des projets d'agrandissement de centres des congrès, nouveau centre des congrès également à Gatineau, des projets d'agrandissement d'hôtels, des nouveaux hôtels qui s'installent dans nos régions, donc, ce programme vient bonifier ces investissements, au grand bonheur de nos partenaires. J'ai rencontré d'ailleurs de nombreux intervenants et entrepreneurs passionnés qui ont pu bénéficier de cette aide de notre gouvernement, et je vous confirme, ce programme, il fait toute la différence pour nos régions.

Mme la Présidente, l'objectif de l'industrie touristique est de faire aussi connaître les beautés de notre territoire, mais c'est aussi de profiter de l'occasion pour amener de l'argent neuf. Donc, je le disais tout à l'heure, nous sommes

le quatrième secteur d'exportation. Donc, ce sont 4,4... plus de 4,4 milliards de dollars de devises étrangères qui entrent au Québec chaque année. On veut augmenter ce chiffre, bien entendu. Alors, c'est pourquoi il est important pour notre gouvernement d'attirer des visiteurs étrangers, mais aussi des événements sportifs internationaux. Ainsi, nous prévoyons donc investir 18 millions, sur trois ans, afin de soutenir des événements d'envergure qui se dérouleront au cours des prochains mois. Alors, nous recevrons d'ailleurs la Coupe Davis et Billie Jean King, en 2026, pour les amateurs de tennis, et le championnat mondial féminin de hockey sur glace, en avril 2027. Seulement pour le championnat de hockey, les estimations présentent des retombées de plus de 10 millions de... et plus de 6 000 nuitées hôtelières prévues. En plus des visiteurs présents, bien, ces événements permettront au Québec un rayonnement médiatique à l'international qui aura assurément, à court terme, des retombées économiques significatives.

Bref, on ne le dira jamais assez, notre industrie est en croissance. La confiance du milieu est là, les promoteurs investissent, donc ce sont des records d'achalandage qui sont enregistrés présentement partout au Québec. Dans le contexte international actuel, on voit que notre industrie réussit littéralement à tirer son épingle du jeu.

Mme la Présidente, comme je le disais en introduction, en plus d'être ministre du Tourisme, je suis aussi la ministre des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles, responsable. Donc, je peux aussi vous confirmer que ce budget répond aux besoins des régions.

Tout d'abord, je ne peux passer sous silence le programme québécois d'infrastructures pour nos régions. Vous savez, malgré l'incertitude que nous vivons en raison du contexte géopolitique et certains choix de nos voisins du Sud, notre gouvernement ose et ne fait pas du surplace. Oui, Mme la Présidente, je dis «oser», car ça demande beaucoup de courage, vous savez, de continuer d'investir en haussant, pour une huitième année, le PQI avec un investissement record de 167 milliards de dollars.

En effet... car en plus du maintien de nos actifs, nos régions profitent de ces investissements. Je pense, par exemple, à l'annonce d'un investissement de 27 millions pour le Centre de développement des bioproduits, connu sous le nom de Biopierre, au cégep de La Pocatière. De plus, j'aimerais aussi identifier un nouveau projet à l'étude, celui des unités de l'urgence et des soins intensifs de l'hôpital de Maria, qui a été annoncé également par ma collègue, donc, et ce dossier est très important.

Mme la Présidente, je le répète, nous sommes à l'écoute des acteurs de nos régions. Et ce que l'on veut, c'est aider et supporter nos collègues élus des MRC et des municipalités au bénéfice des citoyennes et citoyens.

Je suis fière de nos annonces qui touchent directement le portefeuille des Québécois et des Québécoises également. Je vous cite en exemple le programme RénoRégion, qui est un programme de 5,9 millions de dollars, qui permet aux propriétaires occupants à faibles revenus et vivant en milieu rural de faire des travaux sur leur résidence. Ce genre de programme, Mme la Présidente, que certains pourraient appeler de petit programme... mais, pour moi, c'est un grand programme. C'est un bel exemple d'un programme qui possède un levier qui fait toute la différence dans la vie des gens des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. D'ailleurs, ce programme est très utilisé et très populaire.

L'accès aux soins de santé, bien, c'est une préoccupation aussi pour moi, mais aussi une préoccupation pour notre gouvernement. Donc, voilà pourquoi on a investi une somme additionnelle de plus de 2 milliards sur cinq ans pour renforcer les soins de santé et les services sociaux, 800 millions pour consolider l'offre de soins et de services dans nos établissements publics du réseau et des services sociaux, et finalement, 200 millions pour poursuivre également nos efforts pour réduire la liste d'attente en chirurgie.

Mme la Présidente, les PME sont le tissu économique de nos régions. Par conséquent, je suis heureuse des mesures également qui bonifient les aides, afin de favoriser la réalisation de projets d'investissements de 375 millions pour stimuler l'investissement des entreprises dans les secteurs à fort potentiel, dont le secteur de la défense et le secteur manufacturier innovant.

En ce sens, j'aimerais aussi souligner que la circonscription de Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques comprend de nombreuses entreprises manufacturières innovantes. Donc, c'est une bonne nouvelle pour notre circonscription.

Toujours dans la thématique de l'innovation, vous savez, Mme la Présidente, les créneaux d'excellence du gouvernement permettent de mobiliser les entreprises en leur permettant la création de projets collaboratifs. À travers le Québec, ce sont 24 créneaux d'excellence qui sont répartis dans 14 régions, représentant 12 secteurs névralgiques d'activités économiques. J'ai la chance d'avoir, nous avons la chance d'avoir, dans l'Est-du-Québec, six créneaux d'excellence dans différents secteurs comme l'acériculture, la tourbe et le substrat, l'écoconstruction, les énergies renouvelables et les ressources maritimes. C'est pourquoi je suis toujours aussi fière de constater le maintien de l'appui de ces créneaux d'excellence avec une enveloppe de plus de 6 millions sur trois ans.

Et je ne pourrai passer sous silence la bonification du programme DÉPART, qui est un programme directement dédié au développement économique pour nos territoires. Ce programme a fait ses preuves, et sa bonification le démontre. J'ajouterais aussi les fonds locaux d'investissement dans les MRC, qui sont aussi un message clair pour nos PME. Les MRC sont les portes d'entrée de l'entrepreneuriat dans nos régions, et l'ajout de 5,4 millions le démontre.

• (16 heures) •

La prolongation de cinq ans du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec est encore une excellente nouvelle, mais l'ajout des MRC de la Matapédia, de La Mitis, Rimouski-Neigette, aux territoires admissibles est encore plus réjouissant et permet de passer un message clair que notre gouvernement est à l'écoute de nos régions.

Toujours en matière d'économie régionale, nous le savons, nos comités... nos communautés forestières vivent une période difficile, particulièrement avec les enjeux de tarifs douaniers. Alors, c'est plus de 360 millions de dollars également qui seront investis pour appuyer nos entreprises forestières, qui s'ajoutent aussi au congé temporaire de

deux ans des cotisations au Fonds des services de santé au secteur forestier mais aussi agricole et de la pêche, qui entre en... qui est en vigueur, d'ailleurs, depuis le 1er janvier 2026.

Dans un tout autre ordre d'idées, Mme la Présidente, mais tout aussi important, la culture, qui est un pilier important dans nos régions, et la faire connaître l'est tout autant. C'est pourquoi je suis heureuse que mon collègue maintienne le financement de La culture à l'école et des sorties scolaires en milieu culturel. Nous croyons à notre culture tout comme à notre industrie culturelle. Le soutien de son financement à la hauteur de 58 millions et la bonification de 25 millions sur cinq ans pour l'enveloppe des programmes d'aide au fonctionnement de nos musées est une excellente nouvelle et démontre tout l'apport et son importance pour nos régions.

Vous savez également, Mme la Présidente, que l'accès à l'information pour les citoyens des régions du Québec est un enjeu important, et depuis longtemps. Pour cette raison, l'annonce du nouveau crédit d'impôt remboursable pour les médias québécois, soit les télévisions et les radios locales, est une excellente nouvelle pour nous permettre de maintenir la production d'information originale et locale dans toutes nos régions du Québec.

J'ai d'ailleurs eu, sans gêne, Mme la Présidente, une pluie de messages, au passage, de remerciements de nos médias locaux, donc, et j'en cite un, d'ailleurs : «L'appui financier du gouvernement du Québec représente pour nous une reconnaissance tangible de l'importance des services que nous offrons aux citoyens de l'Est du Québec. Il constitue également une source importante de motivation pour poursuivre notre mission d'informer avec rigueur dans un contexte où la désinformation circule de plus en plus largement.» Et ça, c'est un média de chez moi.

Mme la Présidente, en terminant, le budget 2026-2027 de notre gouvernement est un levier puissant pour les régions. Les exemples de mesures présentées précédemment permettront de stimuler notre économie, de soutenir nos... nos PME, de continuer à faire croître l'industrie touristique, la culture et, bien entendu, de maintenir nos soins de santé de proximité au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Donc, je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Maintenant, je suis prête à entendre M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Évidemment, le débat sur le discours du budget, réaction de la part des oppositions.

Vous ne serez pas surprise de m'entendre parler de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Mme la Présidente. Évidemment, en tant que critique en santé, déception profonde parce qu'il n'est pas dans la phase de réalisation, l'hôpital, toujours pas, une 14e année, j'y reviendrai, et il n'y a certainement pas de garantie, là, pour l'accès à des soins sécuritaires dans l'est de la ville de Montréal. Ce n'est clairement pas une priorité pour le gouvernement. La CAQ met en péril l'accès aux soins dans tout l'est de Montréal en continuant de reporter le financement de la phase de réalisation de HMR. La réalisation de ce projet ne doit pas attendre que le gouvernement se trouve un prochain chef. Il faut aller de l'avant rapidement, sans délai.

Vous le savez, on a eu, dans la dernière année, beaucoup de discussions sur l'état de vétusté de nos hôpitaux. On a parlé de Douglas. On a parlé aussi de l'Hôpital général. On a parlé du Neuro. On a parlé de... d'un nombre considérable d'hôpitaux à travers le Québec qui se retrouvent en situation de décrépitude, en situation de graves problématiques, et on n'en sait rien encore, là, aujourd'hui, là. Il y a des sommes qui ont été prévues. Il n'y a aucune annonce encore qui a été faite. Il faut avancer, là, sans délai.

On n'a pas le temps d'attendre à ce que le gouvernement décide de faire des annonces préélectorales dans les prochaines semaines. On n'a pas le temps d'attendre après le prochain ou la prochaine première ministre. Il faut absolument que les sommes soient investies dans des hôpitaux le plus rapidement possible. Il faut que ces projets-là aillent de l'avant. Il y a des projets prioritaires, 13 projets prioritaires qui ont été déterminés, qui ont été définis, mais là ça... ça ne peut plus attendre, là, Mme la Présidente. On ne peut pas attendre le mois prochain, dans trois mois, dans six mois, que le timing fonctionne avec celui du gouvernement. Il faut aller de l'avant.

Et on avait demandé très clairement de doubler les infrastructures... le PQI en matière de... de mise à niveau dans les infras vétustes en santé. C'est ce qui a été fait, et ça, je le souligne. Je le remarque, là. La demande était d'aller rejoindre ce que Santé Québec demandait, de passer au-dessus du 2 milliards en mise à niveau. C'est quelque chose qui est maintenant fait. Ceci dit, on attend que l'argent descende. Il y avait 1 milliard, il y avait 1,9 en vétusté. L'argent est là, mais l'argent doit être disponible, l'argent doit descendre sur le terrain, puis les projets en priorité doivent se faire. C'est urgent, Mme la Présidente, que nos infrastructures hospitalières reçoivent les fonds nécessaires.

Pour le reste de l'accès aux soins de santé, parce que l'infra, c'est important, là, c'est important que nos hôpitaux aient du bon sens, mais encore faut-il qu'on ait des services à y offrir à l'intérieur, bien là c'est l'austérité qui s'est poursuivie, Mme la Présidente, coupes après coupes, après coupes, après coupes. La machine à coupes Santé Québec a continué son travail dans la dernière année, puis, on le voit, là, les impacts sont catastrophiques sur le terrain. Au CIUSSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean, on s'est fait demander de couper 150 000 heures travaillées, des heures directement données en soins, de réduire les dépenses de 20 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice budgétaire, là, la semaine prochaine. Mme la Présidente, de penser que ça, ça n'impacte pas les services directs aux citoyens, c'est absolument impossible.

Depuis janvier 2025, quatre vagues de coupes ont aussi touché le CIUSSS de la Capitale-Nationale. Au total, c'est 206 postes de travailleurs sociaux, d'éducateurs, de psychologues, de nutritionnistes, de kinésios, d'orthophonistes,

dans la région, qui ont été abolis par la réforme budgétaire du gouvernement. Ça encore, c'est un impact direct de réduction des services directement offerts aux citoyens, qui passent à la trappe, qui passent à la tronçonneuse de la machine à coupes qu'est Santé Québec.

Au CIUSSS de Laval, abolition de 150 postes d'infirmières, Mme la Présidente, de préposés et d'auxiliaires pour économiser 60 millions, et on jugeait, finalement, que ce n'était pas suffisant. Il fallait passer à une deuxième ronde d'abolition de postes. On a aboli 338 postes à temps complet en CHSLD. En CHSLD, Mme la Présidente, on a aboli 340 postes dans le CISSS de Laval, encore une fois avec des effets dramatiques pour la population vulnérable impactée, des postes à temps partiel... donc, pour en transformer une partie vers des postes en temps partiel, puis on élimine 120 postes d'auxiliaires à domicile.

C'est scandaleux, Mme la Présidente. Puis l'effet, il est réel, sur les citoyens. Les citoyens et les citoyennes nous contactent au quotidien en raison de réductions de services, sans parler du fait que Santé Québec a accepté que 200 omnis de plus rejoignent le réseau privé. Ça veut dire qu'on est rendus à 700 médecins de famille qui ont quitté le réseau, qui sont maintenant rendus dans le réseau privé et qui, donc, empêchent le gouvernement puis empêchent le système public d'être capable de pleinement réaliser ses objectifs.

Depuis quelques jours, là, ici, à l'Assemblée, on débat de l'inscription collective de certains patients. Force est de constater, puis les regroupements de patients l'ont très clairement indiqué, qu'une inscription collective, tout ce que ça donne, là, c'est une lettre. On reçoit une lettre comme quoi on est attaché à un... à un GMF. Puis encore faut-il encore passer par le GAP pour encore se faire dire qu'il n'y a possiblement pas de rendez-vous puis finir à l'urgence quand même. Donc, ça a été très clairement médiatisé puis très clairement clarifié.

Sur le dossier de l'itinérance, Mme la Présidente, ça continue de faire mal. Vous avez lu comme moi un dossier coup-de-poing, là, de *La Presse* sur l'itinérance au féminin, les femmes enceintes, on en a parlé dans cette Chambre pas plus tard que ce matin, dossier scandaleux où, en 2026, on se rend compte que des femmes sont tout simplement obligées de vivre leur grossesse dans la rue, d'accoucher dehors ou encore de retourner dormir sur le béton directement à leur sortie de l'hôpital. C'est un échec collectif absolument révoltant. Et le dossier de *La Presse* montre à quel point l'inaction est criante, là, sur le terrain puis à quel point c'est dramatique. On doit absolument investir davantage, davantage dans l'itinérance au féminin. C'est absolument inacceptable de penser qu'on puisse continuer dans cette direction-là où il y a des femmes qui vivent enceintes en situation d'itinérance, qui vont accoucher à l'extérieur, qui n'auront pas de suivi nécessaire, qui n'auront pas de maison ou de suivi postaccouchement en hébergement de manière pérenne. C'est tout simplement inacceptable, et il faut absolument que la lumière soit faite sur ce dossier-là absolument coup-de-poing de la part de *La Presse*.

Et la question du financement en matière d'itinérance devient capitale, Mme la Présidente. Le fédéral, je l'ai dit en cette Chambre, a abandonné le Québec. 24 millions qui ont été coupés à l'enveloppe l'année dernière. Fort heureusement, nos pressions ont amené le gouvernement à débloquer 24 millions supplémentaires. Cet argent-là, par contre, où est-elle? Quand va-t-elle descendre? Quels projets vont être pérennisés? Quels projets vont être financés? La fin des enveloppes, là, c'est au 31 mars, Mme la Présidente. Donc, annoncer 24 millions début mars, tant mieux, mais est-ce que ça aurait pu être annoncé avant? Est-ce que l'argent aurait pu descendre en bas? Il y a des postes qui ont été coupés. Il y a des projets qui ont été abandonnés. Il y a des ressources, des initiatives qui ont dû être fermées. Donc, ça, c'est des conséquences réelles pour les gens.

• (16 h 10) •

Et le programme... le Plan d'action interministériel en itinérance, à la toute fin de l'année 2025, il a été reconduit pour une autre année, mais où ces sommes iront pour 2026? Quelle en sera la pérennisation? Quel sera le partage? Qui sera indexé? Quels projets vont finalement... vont finalement pouvoir avoir la continuation? Tout ça demeure des inconnues, là, pour un milieu communautaire, puis on en parle, ces temps-ci, du Communautaire à boutte, Mme la Présidente, un communautaire qui est véritablement à bout parce que les ressources sont criantes. Et les articles sont multiples. R.A.P. Jeunesse a vu des coupes. Dans ma circonscription, La Maison Benoît-Labre, même chose sur son centre de jour. Donc, véritablement, la situation demeure de plus en plus dramatique à Montréal mais aussi à Québec. Il y a deux, trois semaines, mon collègue de Taschereau et moi, on était ici, au foyer, avec des regroupements en itinérance de Québec qui nous disaient qu'ils font face à un taux de refus, là, inouï en matière d'hébergement à chaque jour. En moyenne, ils retournent ou ils refusent 52 personnes en demande d'hébergement. Ça, c'est 52 personnes qu'ils auraient pu loger qu'ils ne peuvent pas loger.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je conclus là-dessus en déposant, donc, ma motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour le retard dans la construction de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui, pour une 14^e année consécutive, ne passe pas la phase de réalisation dans le Plan québécois des infrastructures, et pour avoir imposé des reculs dans l'accès aux soins et services de santé dans nos établissements publics par ses coupures austéritaires drastiques, le gel d'embauche du personnel administratif et la privatisation des services publics.»

Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci, M. le député.

Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Joliette.

M. François St-Louis

M. St-Louis : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi d'abord de saluer les collègues présents cet après-midi en cette Chambre.

Mme la Présidente, afin de donner suite au dépôt du budget de notre collègue ministre des Finances, je souhaite revenir, dans un premier temps, sur l'importance des infrastructures. Mme la Présidente, afin de garantir des services publics performants, il est essentiel de consacrer des ressources importantes aux infrastructures. Dans un contexte où les besoins continuent de croître, particulièrement en santé et en éducation, il est impératif de disposer d'établissements scolaires et hospitaliers adéquats qui répondent aux besoins spécifiques des différentes régions. Alors que certains emplois dans le secteur manufacturier sont fragilisés par le protectionnisme américain, les investissements en infrastructures constituent un levier économique stratégique permettant à la fois de soutenir l'activité à court terme et de renforcer la capacité de croissance à long terme.

Au cours des huit dernières années, le Plan québécois des infrastructures a connu une progression soutenue, passant de 100 milliards de dollars en 2018 à 167 milliards aujourd'hui, une hausse de 67 %. Cette augmentation était indispensable et plus que nécessaire afin de moderniser nos installations mais aussi, et surtout, afin de rattraper le retard accumulé en matière d'entretien, triste héritage des précédents gouvernements. À notre arrivée en 2018, les premiers investissements visaient précisément, Mme la Présidente, à corriger cette situation, un effort qui se poursuit encore aujourd'hui. Dans un environnement économique incertain, le budget de mars 2025 prévoyait également une bonification de 11 milliards de dollars en termes d'investissements en infrastructures.

Mme la Présidente, notre gouvernement annonce encore cette année, dans son budget, une augmentation additionnelle de plus de 5 milliards... pardon, de 6 milliards de dollars... je m'excuse, je me rétracte, de 5 milliards de dollars en six ans, pardon. Ainsi, le Plan québécois des infrastructures 2026-2036, comme je le précisais plus tôt, est porté à 167 milliards de dollars. Ces investissements supplémentaires, Mme la Présidente, combinés à l'accélération de certains chantiers, devraient générer en moyenne, annuellement, d'ici 2030-2031, un maintien de plus de 4 400 emplois, en plus d'une contribution de plus de 630 millions de dollars au PIB du Québec. Enfin, il est important de souligner que 71 % des sommes seront consacrées à la préservation des infrastructures existantes, répondant ainsi aux demandes de plusieurs partenaires, notamment nos partenaires municipaux. Cette proportion était de 65 % dans le plan précédent, ce qui représente un effort accru pour lutter contre le vieillissement de nos équipements publics.

Les nouvelles sommes disponibles, Mme la Présidente, totalisent 12,6 milliards et permettront d'assurer de façon durable des services à la population de qualité dans les secteurs prioritaires que sont la santé, les services sociaux, l'éducation, l'enseignement supérieur et le transport collectif. Notamment, parmi les investissements clés, mentionnons 3,6 milliards pour la construction, la reconstruction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux ainsi que des travaux de rénovation fonctionnels et le remplacement d'équipements médicaux, 631,1 millions en enseignement supérieur pour des projets comportant des travaux de maintien des infrastructures des réseaux collégiaux et universitaires ainsi que d'ajouts d'espaces dans les établissements qui composent ces réseaux, 1,2 milliard pour le développement des réseaux structurants de transport collectif et de réfection des réseaux existants.

Donc, entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2026, soit au cours des sept dernières années financières, ce sont 405 projets de 20 millions et plus qui ont été mis en service dans toutes les régions du Québec et les différents secteurs d'activité du gouvernement, pour une contribution gouvernementale de près de 30 milliards. On parle ici, Mme la Présidente, de 119 projets en éducation, 36 projets en logements sociaux et communautaires, 83 projets en santé et services sociaux, 51 projets liés aux réseaux routiers et 17 projets en transport collectif.

Par ailleurs, Mme la Présidente, de nombreux projets se déploient actuellement sur le terrain afin d'améliorer différents milieux de vie pour nos aînés. À titre d'exemple, chez nous, dans la circonscription de Joliette, la future maison des aînés, qui est présentement en construction à Saint-Charles-Borromée, un chantier qui progresse conformément aux échéanciers et aux budgets préétablis, verra le jour d'ici 2027. Cette installation moderne, qui représente un investissement de plus de 200 millions de dollars, offrira 288 places réparties en unités de vie à dimension humaine, comme je le disais, qui accueillera ses premiers résidents dès 2027. Ce type d'infrastructure illustre clairement notre volonté d'offrir aux aînés un environnement sécuritaire, adapté et empreint de dignité, tout en poursuivant la modernisation de notre réseau public. Partout au Québec, Mme la Présidente, la population s'attend à pouvoir compter sur des infrastructures de proximité, des équipements adéquats ainsi que des services publics adaptés à leur réalité.

Un autre exemple concret, Mme la Présidente, chez nous, à Notre-Dame-des-Prairies, une nouvelle patinoire extérieure couverte et réfrigérée a récemment été inaugurée, offrant, depuis ce jour, aux Prairiquois et Prairiquoises l'accès à une infrastructure sportive moderne tout au long de l'année. Nommée en l'honneur du Prairiquois Dominique Ducharme, ancien entraîneur du Canadien de Montréal, cette installation contribuera à dynamiser la vie communautaire et encourager les saines habitudes de vie chez les jeunes.

En éducation, Mme la Présidente, de nouvelles infrastructures verront le jour à Saint-Charles-Borromée dans les prochains mois, soit une nouvelle école secondaire modulaire et une nouvelle école primaire, qui, sous peu, viendront répondre aux besoins croissants de notre circonscription. Ces projets, portés par le centre de services scolaire des Samares, en collaboration avec la municipalité, permettront d'accueillir plus de 500 élèves du secondaire dès la rentrée 2026-2027. Quant à elle, la nouvelle école primaire de 27 classes ouvrira ses portes pour la rentrée 2027-2028.

Toujours en éducation, une entente entre le cégep de Lanaudière, à Joliette, et PAX Habitat aura permis d'annoncer la construction de logements étudiants abordables chez PAX Habitat, soit dans l'enceinte de l'ancien monastère des Moniales bénédictines. Ce sera donc 27 étudiants qui, dès août 2026, pourront trouver un toit à quelque 100 mètres... à quelques centaines de mètres de leur école.

À cela, Mme la Présidente, des investissements importants pour la sécurisation de la route 158, la construction de l'héliport à l'hôpital de Joliette, la conversion de centaines de places en garderie en places subventionnées.

Mme la Présidente, notre gouvernement a fait plus pour la circonscription de Joliette en huit ans que les précédents gouvernements en 20 ans de gouvernance.

Ceci dit, Mme la Présidente, en tant qu'adjoint gouvernemental au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations, je suis aussi à même de témoigner du fait que l'accès au capital financier constitue un enjeu important pour les Premières Nations. L'accès à du capital est un levier déterminant et nécessaire à l'implication des communautés autochtones dans de nombreux projets d'investissement au Québec. Dans cette optique, le présent budget prévoit la mise en place d'un fonds de 500 millions de dollars destiné à offrir des garanties de financement. Cet... cet outil permettra aux communautés autochtones de participer financièrement à des... à des initiatives économiques d'envergure. Ces garanties faciliteront l'obtention de prêts à des conditions avantageuses, leur donnant ainsi la possibilité d'acquérir des parts dans différents projets et de profiter davantage des retombées générées.

Dans un souci de partenariat et enfin de... afin de bien arrimer les fonds aux réalités du terrain, des échanges seront menés avec des représentants des Premières Nations et des Inuits pour en définir les paramètres et les modalités. Les caractéristiques précises du fonds seront annoncées ultérieurement, et les ajustements législatifs nécessaires seront apportés pour en permettre la mise en oeuvre.

• (16 h 20) •

Mme la Présidente, le Québec, il gagne à maintenir un climat d'affaires attrayant et concurrentiel. À cette fin, le gouvernement continue d'agir en allégeant les démarches administratives, en développant les infrastructures nécessaires à l'accueil de projets économiques et en favorisant l'implication des communautés autochtones. Dans le cadre du budget 2026-2027, des investissements totalisant 35,1 millions de dollars sont prévus afin de soutenir la concrétisation de projets industriels, répartis comme suit : 11,9 milliards... millions sur cinq ans pour faciliter et accélérer la mise en oeuvre de projets économiques, 18,5 millions de dollars sur quatre ans pour développer des infrastructures adaptées à l'implantation d'initiatives industrielles et 4,7 millions de dollars sur deux ans pour renforcer la participation des communautés autochtones au processus consultatif environnemental.

Dans un contexte visant à améliorer et à rendre plus efficace l'évaluation environnementale des projets de développement économique pilotés notamment par le ministère de l'Environnement, les enjeux liés aux Premières Nations et aux Inuits sont directement concernés. En vertu de ses... de ses obligations constitutionnelles, le gouvernement a le devoir de consulter les communautés autochtones lorsqu'un projet envisagé est susceptible d'avoir des répercussions sur des droits ancestraux ou des... issus de traités. Dans cette perspective, il est essentiel de soutenir ces communautés afin qu'elles disposent des moyens nécessaires pour prendre part de manière active et éclairée au processus de consultation.

En somme, les mesures annoncées témoignent d'une volonté claire de concilier développement économique, respect des droits des communautés autochtones et protection de l'environnement. En soutenant concrètement leur participation au processus décisionnel et en améliorant les mécanismes d'évaluation, le gouvernement se donne les moyens de réaliser les projets porteurs tout en assurant une approche plus inclusive, responsable et durable.

L'ensemble des mesures présentées traduit une orientation claire : investir de façon stratégique pour soutenir la croissance économique, moderniser les infrastructures et renforcer la vitalité de toutes les régions du Québec. Qu'il s'agisse d'améliorer les services publics, de stimuler les projets industriels, d'appuyer les communautés autochtones ou de mieux préparer nos milieux aux impacts des changements climatiques, chaque action s'inscrit dans une vision cohérente et à long terme. Dans un contexte économique incertain, ces investissements permettent non seulement de répondre aux besoins actuels, mais aussi bâtir un Québec plus résilient, plus compétitif et mieux adapté aux réalités de demain. Ils démontrent que le développement économique, l'occupation dynamique du territoire et l'inclusion de tous les partenaires demeurent au coeur de nos priorités, avec des engagements concrets et des ressources à la hauteur des ambitions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Châteauguay.

Mme Marie-Belle Gendron

Mme Gendron : Merci, Mme la Présidente. Un beau bonjour à tout le monde ici présent au salon rouge en cet après-midi.

Je prends la parole aujourd'hui afin de réagir au budget qui a été déposé la semaine dernière.

Dans un premier temps, je tiens à féliciter M. le ministre des Finances pour la construction de ce budget-là, 2026-2027, mais également à toute l'équipe qui l'accompagne.

Durant les huit dernières années, le gouvernement a activement cherché et réussi à effectuer un rattrapage massif en santé, en éducation mais aussi en infrastructures. Mon collègue de Joliette, juste avant moi, disait qu'en huit ans que nous sommes au gouvernement on en a plus fait que les gouvernements précédents en 40 ans, et je m'inscris dans cette phrase-là, qui est très porteur aussi pour moi dans la... dans la région de Châteauguay.

Donc, le budget 2026-2027, oui, se veut plus sobre, plus ciblé que les précédents, mais ça ne veut pas dire qu'on abandonne les Québécois puis les Québécoises. C'est tout le contraire, Mme la Présidente. On s'assure de répondre à leurs besoins en matières plus précises et plus efficaces aussi. J'aimerais prendre le temps de vous présenter quelques éléments qui montrent comment ce budget-là, dans toute sa sobriété et sa précision, bien, soutient notre société de part et d'autre.

D'abord, il faut savoir que jamais le gouvernement n'a investi autant que nous dans les infrastructures. Pour le démontrer, le PQI 2026-2036 prévoit des investissements records de 167 milliards de dollars dans tous les secteurs de la société québécoise, soit autant dans le domaine de la santé, dans le domaine des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, et j'en passe. 167 milliards, c'est une hausse considérable quand on compare le niveau du dernier PQI, entre autres, des libéraux, qui s'élevait à 100,4 milliards de dollars. Donc, c'est autour de 67 milliards de plus.

Cette nouvelle édition du PQI reflète la vision de notre gouvernement en infrastructures, mais il tient compte aussi du contexte international actuel... actuel, marqué, justement, par les changements qu'il y a mondialement. Il vise à répondre aux besoins croissants et réels de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.

Le PQI ne représente pas uniquement des chiffres. Ce n'est pas juste ça. Ce sont vraiment des projets porteurs, des projets concrets qui sont réalisés et qui améliorent directement la vie de la population. Entre autres, je vais donner... Par exemple, chez nous, il y a plusieurs projets qui sont en réalisation en ce moment, dans le PQI 2026-2036, et vont concrètement contribuer, justement, à tous mes concitoyens et concitoyennes. Dans le domaine de l'éducation, entre autres, je ne fais que nommer que ceux-là, il y a... il y a l'école primaire Saint-Jude qui doit être détruite et reconstruite. Donc, c'est un gros chantier qui s'amorce. Et puis tous les résidents de Châteauguay sont enchantés de ce beau projet-là. Ça va ajouter, au total, 26 classes. C'est un investissement de 51 millions de dollars. Ça va permettre de l'accessibilité à toute cette partie-là de Châteauguay pour nos tout-petits.

Il y a aussi la... la reconstruction, pardon, de l'école Louis-Philippe-Paré, que j'ai fréquentée, oui, au secondaire. Et puis, on en a parlé un peu plus tôt cette semaine, justement, au salon rouge, cette école secondaire là, c'est une polyvalente, elle va être... Oui, en effet, elle est en construction présentement. C'est 2 500 élèves qui s'en vont à cette école-là. Ça a quatre étages. C'est la plus grosse polyvalente du Québec qui est en train de se faire construire chez nous. J'en suis vraiment fière, parce que moi, j'ai été à cette école-là qui, malheureusement, a eu des gros enjeux de... pardon, comment je pourrais dire, d'investissements au travers les années, et puis maintenant on a pris... on a pris le taureau par les cornes et on reconstruit cette immense polyvalente là qui est nécessaire, justement, à toute la grande communauté, la circonscription de Châteauguay. C'est énorme, comme je disais un peu plus tôt. Ça a 14 locaux d'arts, 10 plateaux sportifs, 12 laboratoires. Oui, en effet, c'est une grosse école, ça mérite des investissements, mais je pense qu'après tant d'années... pardon, de sous-investissement libéral, je crois que c'est la moindre des choses qu'enfin Châteauguay soit sur la carte.

La construction de l'école de formation professionnelle, également, a lieu en ce moment. Et puis, oui, c'est un projet porteur, c'est un projet important, mais c'est 650 élèves qui, à chaque jour, vont fréquenter cette nouvelle école professionnelle.

L'éducation est donc extrêmement bien représentée dans le PQI en réalisation dans ma région mais également dans plein d'autres régions du Québec.

Il y a aussi, par chez nous, la construction de l'immeuble d'Habitations Saint-Joseph, qui comprendra 96 logements, grâce à une contribution de 8,4 millions du gouvernement. Il ne faut pas passer sous silence non plus, ces beaux projets là.

Puis pourquoi il y a autant d'investissements? Bien, je l'ai dit un peu plus tôt, parce que, malheureusement, ça a été abandonné par les gouvernements précédents. Il y a un... Je suis fière de participer aujourd'hui, maintenant, à la création de ces beaux projets là puis d'avoir un bilan d'investissement à la hauteur de la qualité des gens de Châteauguay mais également des familles de chez nous.

Donc, Mme la Présidente, maintenant, j'aimerais aussi parler des violences conjugales et sexuelles qui perdurent malheureusement encore aujourd'hui. Puis ça constitue un fléau pour lequel il faut poursuivre cette lutte-là. C'est pourquoi qu'on multiplie les initiatives pour y contribuer et assurer une meilleure protection des femmes. Plusieurs projets de financement annoncés dans le budget 2026-2027 contribuent, d'ailleurs, à cette lutte. Je vais en illustrer quelques exemples.

Donc, dans le budget 2026-2027, on annonce que le financement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale sera rehaussé de 91 millions de dollars sur cinq ans. Le financement total des maisons d'hébergement atteindra ainsi 190,3 millions d'ici 2030-2031, ce qui correspond à une augmentation de 15 %. Ce n'est pas rien. La violence... la violence conjugale, pardon, est inacceptable, et c'est pourquoi que, depuis 2019-2020, notre gouvernement a plus que doublé le financement annuel des maisons d'hébergement.

Également, il y a d'autres sujets sur lesquels que j'aimerais m'entretenir, mais, une petite parenthèse, je ne veux pas oublier non plus la prévention. Oui, protéger les femmes, ce n'est pas seulement intervenir lorsque la violence est déjà installée, c'est aussi et surtout empêcher qu'elle se produise. La prévention est au coeur de notre action gouvernementale. Elle passe par l'éducation, entre autres, mais aussi le respect et le consentement, par la sensibilisation aux relations égalitaires également.

• (16 h 30) •

AVIF, c'est l'acronyme d'Action sur la Violence et Intervention Familiale. AVIF, c'est un organisme de chez nous qui contribue grandement au bien-être, justement, des gens du sud-ouest de la Montérégie. Sa mission consiste à venir en aide aux hommes et aux adolescents qui veulent cesser d'utiliser des comportements violents mais aussi aux hommes vivant de la violence ainsi qu'aux hommes en difficulté.

C'est pourquoi le gouvernement investit, entre autres, dans des campagnes de sensibilisation, que vous avez peut-être vues dans la... à la télévision ou à la radio dernièrement, dans des outils destinés aux milieux scolaire, communautaire et dans la formation d'intervenants qui oeuvrent au sein des jeunes, des familles et de notre communauté. On agit en amont, là où se construisent les comportements et les dynamismes relationnels qui ne sont pas adéquats. Le budget qu'on a déposé, au gouvernement, permet aussi de lutter contre le phénomène qui affecte encore aujourd'hui beaucoup trop de jeunes filles.

Donc, le budget 2026-2027. On planifie de nouveaux investissements, entre autres, de 136 millions pour compléter le prochain Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2026-2031. La majorité des personnes proches aidantes étant des femmes, ces nouveaux investissements contribueront à leur qualité de vie grandement. À travers ces actions, le budget témoigne de notre préoccupation pour le bien-être et la sécurité des femmes au Québec.

Donc, en terminant, puisque je veux laisser aussi la parole à mes collègues qui sont... qui sont également ici pour faire valoir leurs... leurs points, j'aimerais vous dire, Mme la Présidente, que le plan budgétaire déposé par le ministre des Finances est un exercice sérieux, rigoureux, cohérent et responsable. Il témoigne de nos engagements envers l'éducation, envers la famille, envers les infrastructures et la saine gestion publique, pour ne nommer que ceux-là. Je suis fière que notre gouvernement ait accompli ce budget dans la sobriété, mais avec la précision et le doigté que seul le ministre des Finances peut le faire.

Donc, je vous remercie, Mme la ministre. Bonne journée... Mme la ministre! Mme la Présidente, bonne journée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à reconnaître une autre intervenante. Nous allons y aller à tour de rôle. Donc, Mme la députée des Mille-Îles.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je ne m'attends pas à avoir les mêmes applaudissements de la partie gouvernementale. Écoutez, moi, je vais vous parler du budget sous les angles des portefeuilles que je... que je porte comme... dans l'opposition officielle, l'habitation, l'environnement, mais je vais aussi vous parler de la ville où ma circonscription se trouve, Laval.

Donc, rapidement, en environnement, ce qu'on a constaté, c'est une baisse, en fait, de 2 milliards de dollars dans ce qui, les mesures... en fait, dans le financement des mesures du plan vert 2026-2031, et cela, ça s'explique... en fait, ça a été expliqué par la baisse des revenus des... du marché du carbone. Ceci dit, je voudrais rappeler qu'au même moment qu'on voit cette baisse, bien, il y a un projet de loi qui est... qui est en train d'être étudié pour rediriger les surplus du fonds d'électrification en changements climatiques vers le... En fait, on voit bien que c'est pour combler le déficit.

Alors, ici, on va baisser les sommes attribuées à... aux changements climatiques, alors que des sommes étaient disponibles, et c'est en ce moment même qu'on vit de plus en plus les changements climatiques. Notamment, par exemple, les... juste à ce moment-ci, au mois de mars, les nouvelles cartes de zones inondables, bien, en fait, la nouvelle réglementation sur les cartes de zones inondables est rentrée en vigueur, et donc on sait à quel point ça pourrait avoir un impact sur nos concitoyens. Donc, ce n'est pas le temps de diminuer les efforts.

Je dois souligner tout de même qu'il y aura le programme qui a été financé, le programme Rénoclimat, qui va permettre aux citoyens d'adapter leurs habitations, les rendre plus résilientes, notamment en finançant, par exemple, des fondations hydrofuges ou des clapets, des clapets antiretour.

Donc, ça, c'est une bonne nouvelle, mais, par contre, si on regarde au niveau des infrastructures en eau, là, les sommes sont tellement dérisoires que... J'étais au cocktail la semaine dernière, suite au budget, et un intervenant m'a dit... un intervenant spécialisé dans le domaine m'a dit : Bien, tant qu'à mettre les sommes qu'on a mis, aussi bien ne rien mettre, et ça veut... ça veut tout dire.

Il y a d'ailleurs, je rappellerai, 36 000 unités d'habitation qui pourraient être construites demain matin, mais qui sont bloquées parce que les infrastructures en eau ne sont pas adéquates, et je rappellerai qu'on pense que le Québec est... a de l'abondance, mais, dans les faits, pour l'eau, là... il y a de l'eau en abondance, mais, dans les faits, dans les faits, seulement une portion restreinte des bassins est réellement accessible pour l'approvisionnement en eau. Ça, ça vient de Réseau Environnement. Donc, dans les faits, il faut investir pour s'assurer que nos citoyens... puis on l'a vu l'été passé avec la... les fortes sécheresses, les citoyens étaient privés d'eau. Et donc, il faut... On ne peut pas... Ce n'est pas le temps de reculer là-dessus.

Au niveau de l'habitation, j'ai beaucoup plus à dire, Mme la Présidente. D'abord, il est étonnant que, dans le budget, on prévoie d'emblée des... une chute des mises en chantier. Puis j'ai... j'avais posé une question hier, Mme la Présidente, je vous le représente. Donc, on voit que, oui, l'année passée a été une bonne année, mais, après plusieurs années de faibles mises en chantier, puis là on prévoit, le gouvernement prévoit lui-même atteindre 34 000 unités seulement en 2030, alors que les besoins... Puis là je fais... je monte mon doigt, on devrait en construire 100 000. Alors, vous voyez que la... le différentiel est énorme. Et le 100 000, c'est pour ramener l'abordabilité. Et ça, ce sont les estimés qui ont été faits par la SCHL et l'APCHQ. Alors, ce n'est pas moi qui lance ces chiffres-là. Donc, on est loin, loin du compte.

Dans le budget, je dois dire qu'il y a un autre élément que je trouvais intéressant, qui était le LogisVert. Et là ça, ça concerne les... l'habitation. Donc, on parle d'une enveloppe de 160 millions sur quatre ans pour inciter les propriétaires d'immeubles à multilogements à installer des thermopompes. Donc, l'idée, c'est que les locateurs aient accès, dans le fond, là, aux avantages d'avoir une thermopompe. Mais... Mais une thermopompe, c'est un peu inutile si l'enveloppe du bâtiment, elle, est une passoire énergétique. Et donc c'est important qu'on travaille aussi là-dessus. Et ça, je ne l'ai pas trouvé dans le budget. Et ce sont, là... Je pense que, si je ne me trompe pas, l'APCHQ avait estimé qu'il y avait 12 à 15 TW, térawatts, Mme la Présidente, d'énergie qui se retrouvent dans nos bâtiments, qui est perdu, qui est gaspillé. Alors, c'est important.

Tu sais, Hydro-Québec a besoin d'énergie, il a un gros plan, 250 milliards d'investissement, mais, dans les faits, on a... on a l'équivalent de plusieurs barrages juste dans nos bâtiments. Alors, on ne peut pas... on ne peut pas lésiner, on s'entend que ce n'est pas 160 millions sur quatre ans qui vont faire une différence dans cette... ce chantier.

Un élément majeur qui n'est pas... qui n'est pas du tout dans le budget, c'est l'accès à la propriété. Les citoyens, les jeunes ménages, il n'y a pas de mesure pour les aider. Et ce qui existe déjà, ce que... j'avais eu des échanges avec la ministre de l'Habitation, elle me rappelait qu'il y avait une exemption de TVQ disponible pour les logements neufs, les maisons neuves, mais la limite pour y avoir accès, c'est une valeur de 225 000 \$, puis ça ne se construit plus, des unités à ce prix-là, on est dans les coûts de 400 000 \$ et plus. Donc, c'est une mesure qui, actuellement, n'est pas utilisée. Et donc il aurait fallu voir un rehaussement du seuil pour que ça vaille la peine.

Logements sociaux, logements abordables. On a... on voit dans le budget seulement 1 000 logements sur trois ans. Ça, je crois que tous les groupes l'ont dénoncé, c'est insuffisant. Il y a toujours au-dessus de 30 000 ménages sur la liste d'attente pour un logement social. Et le FRAPRU nous rappelait récemment que 187 ménages locataires consacrent plus de... 187 000, pardon, ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu au loyer... au loyer au Québec. Les coûts des loyers ont beaucoup augmenté, et donc ça devient un enjeu, l'accès à un logement.

Et, bon, je sais que le gouvernement a mentionné que, bien, avec une baisse de l'immigration, bien, ça allait s'apaiser puis que les loyers allaient diminuer, mais on l'a vu cette semaine dans un article du *Devoir* que ce ne... ce n'est pas le cas. Certes, il y a des logements qui sont vacants, et ce sont ceux-là qui voient leur loyer diminuer, mais tous les logements qui sont occupés, bien, malheureusement, Mme la Présidente, je dois dire que les loyers continuent d'augmenter. Il n'y a pas de lien actuellement entre l'immigration et la diminution ou le départ de l'immigration et la diminution des loyers. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

• (16 h 40) •

Je vais vous parler très brièvement, je vois le temps filer, sur... du Programme d'adaptation de domicile. Ça, c'est vraiment un enjeu majeur actuellement. Le programme est fermé depuis le 31 mars 2025. Il y a eu 20 millions qui ont été ajoutés l'an dernier, en novembre, pour combler, selon, là, les statistiques, 622 demandes. Là, cette année, on a rajouté 22 millions, 22 millions. Et, lors des échanges avec la ministre, son équipe m'a mentionné qu'il y avait toujours 1 000 demandes qui étaient en arrérages. Donc, si les 20 millions de novembre comblaient 622 demandes, bien, les 1 000 demandes en arrérages risquent de ne pas être comblées, même avec les 22 millions qui vont être ajoutés cette année. Donc, c'est un enjeu. Le programme, on m'a dit que, oui, il serait réouvert, mais, en vérité, on peut se poser des questions : Combien de demandes pourront être déposées? Parce que, dans les faits, dans les dernières années, on avait jusqu'à 250 demandes par mois qui étaient déposées.

Motion formulant un grief

Alors, pour cette raison, Mme la Présidente, je dois déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour un budget qui se limite à l'annonce de 1 000 logements abordables sur trois ans, sans commune mesure avec les besoins réels, et pour son incapacité à assurer un financement adéquat du Programme d'adaptation à domicile.»

Je terminerais, Mme la Présidente, parler de Laval, l'agrandissement de la Cité de la santé, l'hôpital, c'était dans les médias la semaine dernière, il est toujours... bien, il est au PQI depuis 2018, il n'a pas bougé. C'est comme un stationnement qui est là, alors que les besoins sont immenses, la population ne cesse de grandir, il y a beaucoup de développements à Laval. Et c'est la même chose pour le cégep Montmorency, que le projet n'avance pas, l'agrandissement. L'an dernier, le cégep a dû refuser 600 élèves, l'année d'avant, c'étaient 1 000 élèves, malgré l'ajout de classes modulaires, et même, récemment, ils ont annoncé un projet de démolition de la piscine pour couvrir les espaces. Alors, il est essentiel que le cégep puisse s'agrandir et que l'hôpital soit rénové, alors, surtout agrandi.

Donc, sur ce, Mme la Présidente, je vous souhaite une bonne journée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, je suis prête à entendre Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Kariane Bourassa

Mme Bourassa : Merci beaucoup, Mme la Présidente. En écrivant mon texte plus tôt cette semaine, j'ai décidé de mettre plusieurs chapeaux, le chapeau, bien sûr, de députée, le chapeau de maman, le chapeau d'adjointe parlementaire également, le chapeau aussi de payeuse de taxes. Donc, c'est avec toutes ces visions que j'ai décidé de faire un peu un bilan de ce dernier budget de la Coalition avenir Québec.

Donc, quand on parle d'un budget, déjà en partant on pense tout de suite... et on regarde tout de suite le déficit. Mais, je veux être claire, un déficit de 8,6 milliards de dollars, oui, c'est important, ce n'est pas anodin, l'objectif n'est pas non plus de banaliser, mais il y a des choses dont il faut parler également. Il faut éviter de tomber dans le piège, le piège de juste regarder le chiffre tout seul, sans comprendre ce qu'il veut le dire, parce qu'un montant comme celui-là, sorti de son contexte, ça peut donner l'impression que tout va mal, alors que la réalité est souvent plus nuancée. Et c'est exactement ce que je veux faire puis ce dont je veux parler aujourd'hui, prendre un petit recul et présenter, oui, un déficit, mais expliquer aussi pourquoi il existe, parce que, derrière un chiffre comme celui-là, bien, c'est certain qu'il y a des humains, et les humains font des choix, des choix qui ont des conséquences, effectivement, dans la vie des gens.

Quand on regarde le montant, c'est sûr que quelqu'un qui est à... qui regarde la télévision, qui écoute la radio, ça peut paraître inquiétant, parce que c'est difficile de se représenter ce que ça signifie, un montant de cette ampleur-là. Mais un gouvernement, ce n'est pas comme une carte de crédit, ce n'est pas non plus un budget de famille, il faut

savoir que les dépenses sont reliées à une économie complète, donc il y a de la richesse à créer, il y a également des besoins de différentes communautés un peu partout. Les réalités sont très différentes, le Québec est grand. Donc, ce qu'il faut regarder, c'est surtout le pourcentage en PIB du déficit, et là on tente de l'expliquer simplement.

Ce n'est pas tout le monde qui suit l'actualité et ce n'est pas tout le monde non plus qui a des notions pour bien comprendre le PIB, l'économie et les facteurs qui y contribuent, mais il faut savoir qu'au cours des dernières années c'est arrivé environ 20 fois dans l'histoire du Québec où le déficit a été plus grand que celui qu'on présente cette année, donc, 1,3 % du PIB. Donc, quand on dit que, oui, c'est spectaculaire de voir le chiffre aussi gros, il faut se rappeler qu'un dollar dans les années, par exemple, 1980, ça ne vaut pas la même chose qu'un dollar en 2026. Donc, c'est ça qu'il faut garder en tête quand on voit une présentation comme celle du budget au cours des derniers jours, donc... et le budget ne peut pas être regardé tout seul, il doit être mis dans un contexte également.

Notre contexte, présentement, bien, c'est certain qu'il y a l'inflation, il y a l'incertitude liée au coût de la vie, notamment en raison de notre voisin du Sud. Il y a aussi les négociations à l'international, bilatérales, avec différents autres pays qui risquent d'avoir des conséquences sur comment on vit, sur l'état du budget québécois. Et, déjà, si on pense juste au prix de l'essence et au conflit au Moyen-Orient, plusieurs... on voit à la pompe une hausse du coût de l'essence. Donc, c'est donc dire qu'on commence déjà, alors que le budget est à peine déposé, à voir des conséquences et des influences sur tout l'environnement extérieur.

Il faut aussi se comparer aux autres provinces. Qu'est-ce qui se passe dans les autres provinces? Est-ce qu'ils ont... Est-ce qu'elles ont, plutôt, un déficit comparable à celle du Québec? En fait, 2,3 % de déficit, si on regarde le pourcentage du PIB pour l'Île-du-Prince-Édouard, 2,8 % au Nouveau-Brunswick, 2,2 % à Terre-Neuve—Labrador et en Colombie-Britannique. Je rappelle qu'on est à 1,3 %. Mais ce que j'ai appris en politique, effectivement, pendant toutes ces années, c'est que gouverner, ce n'est pas toujours choisir entre deux bonnes options. Parfois, il y a des options, des moins bonnes options, et toutes les options doivent être analysées.

Mais il y a un autre élément, également, que je veux expliquer aujourd'hui, et ça m'a fait rire, parce que, quand j'ai... quand je suis entrée dans l'équipe de la Coalition avenir Québec, j'entendais... j'entendais notre premier ministre parler souvent d'écart de richesse avec l'Ontario, mais effectivement, quand on regarde seulement cette statistique-là et qu'on s'y intéresse, on voit que les choses sont vraiment encourageantes, parce que le Québec était en retard, ça, on ne va pas passer par 10 chemins pour se le dire. Donc, on est partis, en 2018, à environ 15,9 % d'écart de richesse avec l'Ontario. En 2024, il y a eu un creux, 10,2 %. Ça veut dire quoi? Bien, ça veut dire qu'on est en train de rattraper le retard.

Derrière ces chiffres-là, là, c'est des entreprises qui créent plus de valeur, ce sont des salaires qui augmentent également plus rapidement, c'est de la richesse que l'on crée. Donc, derrière ce petit chiffre-là, et je sais que vous en entendez souvent parler, également, à la maison, parce qu'on en parle souvent ici, en cette Chambre, eh bien, il y a toute cette réalité-là qu'on oublie parfois. Parce qu'il ne faut pas oublier non plus que, pour créer de la richesse, bien, il faut créer de la richesse, parce que c'est cette richesse qui va nous permettre de nous payer ce qu'on se paie présentement. Je parle au système d'éducation de cette qualité, je parle au système de santé, qui a ses défis, mais, quand même, qui est souvent cité en exemple et qui est l'un des meilleurs quand même.

Donc, on parle de déficit, mais, en même temps, il y a des dépenses là-dedans qui sont essentielles pour l'avenir du Québec. Parce qu'au final un budget, ce n'est pas juste un exercice économique, c'est aussi un exercice qui est ancré profondément dans le social. Ce sont des décisions et... qui ont directement des conséquences sur la vie des gens.

Donc, je ne veux pas faire trop d'excès, du moins, de partisanerie, mais c'est certain aussi qu'il y a un facteur à prendre en considération. Lorsqu'on est arrivés au pouvoir, on a hérité d'un déficit majeur, un parc d'infrastructures qui est extrêmement vieillissant, des écoles qui avaient besoin d'être rénovées, des hôpitaux, aussi, qui avaient besoin d'être modernisés, des bâtiments publics qui avaient souvent reçu du sous-investissement. Il y a plusieurs dépenses qui ne pouvaient plus attendre, et on le voit souvent dans ce fameux document où est répertorié l'état des infrastructures publiques, c'est effectivement... on comprend qu'il y a un enjeu de rapidité, là, il y a des rénovations qui doivent rapidement être effectuées.

Et aujourd'hui on peut le dire, on n'a jamais autant investi dans nos infrastructures. Mais j'aimerais parler d'écoles, parce qu'étant une nouvelle maman, je ne vois plus nécessairement le béton, les fenêtres des écoles de la même façon. Je vois maintenant les écoles directement comme des lieux de développement pour nos tout-petits, et, si on regarde en date... c'est depuis le 1er avril 2019, il y a eu environ 405 projets de 20 millions de dollars et plus qui ont été mis en service. Mais, si on regarde vraiment juste les grandes, grandes, grandes constructions, on parle de plus de 100 écoles qui ont été construites, le dernier chiffre que j'avais, c'était 106, 200 écoles qui ont été agrandies et 100 projets qui sont en cours. C'est immense. Le nombre de chantiers, le nombre d'enfants qui vont bénéficier aussi d'écoles qui sont plus lumineuses, qui sont plus sécuritaires, qui... où les enseignants sont mieux outillés, où ils ont plus de ressources, c'est tellement important. Donc, encore une fois, ces écoles-là, ça coûte quelque chose, mais ça apporte quelque chose à nos communautés aussi. Donc, derrière les chiffres, encore une fois, il faut voir qu'est-ce qu'on crée avec cet argent-là.

Moi, directement dans ma circonscription, on a eu la construction... la démolition d'une ancienne école pour reconstruire une plus grande école, encore plus belle, plus lumineuse à La Malbaie. On a, à Clermont, effectivement, une autre école qui est en construction parce qu'elle ne répondait plus aux normes sismiques, il y avait un danger réel pour la sécurité. Il y a également des projets d'agrandissement qui ont été mis de l'avant, on a rénové des cours d'école, il y a tellement de choses qui ont été faites pour les enfants, et je trouve que, quand on a du temps comme ça pour parler du budget, bien, c'est important de souligner également ces points positifs.

• (16 h 50) •

On peut parler de logement aussi. Parlons de logement. Je pense qu'on peut tous s'entendre sur une chose : Bien, c'est une réalité difficile pour beaucoup de gens, trouver un logement, ce n'est vraiment pas simple. Et, quand

on en trouve un, bien, souvent, il est plus cher que l'on peut se payer, parfois plus cher qu'avant, si on quitte un logement. Et le gouvernement, bien, bien sûr, on a eu à se pencher là-dessus parce que ça touche beaucoup, beaucoup de monde. On a investi pour augmenter l'offre. Donc, dans le dernier budget, 2026-2027, il y a plusieurs centaines de millions de dollars qui ont été annoncés pour concrétiser la construction de 1 000 logements. Ce n'est pas instantané, bien sûr, vous me direz, il faut les construire, mais c'est effectivement en voie d'être réalisé parce qu'on a reconnu que le besoin était grand.

Bien sûr, je vous amène vers le dernier sujet, qui est quelque chose que je connais quand même assez bien pour avoir participé moi-même à cette course folle de recherche à la garderie subventionnée. Il faut dire que les choses ont changé depuis que notre gouvernement est en place. Parce qu'il faut comprendre que, pour un parent, une place en garderie, ce n'est pas une statistique non plus, c'est, honnêtement et pour l'avoir vécu, l'organisation complète d'une vie familiale.

Depuis 2021, il y a plusieurs actions qui ont mené à la création d'environ 46 000 places de garde subventionnées supplémentaires, puis on continue. Donc, dans ce budget, il y a eu une annonce de conversion d'environ 5 000 places en garderie subventionnée. Je le répète, pour ceux qui n'ont pas nécessairement d'enfants en bas âge, ce sont des places à 9... bien, à 9,65 \$ par jour. C'est accessible pour les familles.

Et, je l'ai dit, là, même s'il y a un remboursement quand les enfants vont dans une place non subventionnée, il y a quand même un défi de payer cet argent-là et d'avancer cet argent-là tout de suite pour plusieurs familles. Donc, il faut donner une chance équitable à tout le monde. Il faut créer le plus de places subventionnées possible. Et, au total, depuis quelques années, on parle de 16 000 places non subventionnées qui ont été converties. On parle d'un total, d'ici la fin de cette législature, un objectif de 60 000 places subventionnées qui vont avoir été créées ou converties. Ça répond aux besoins des parents dans Charlevoix. Et je sais qu'on est extrêmement chanceux, on a atteint un taux de couverture qui, selon les MRC, est de 97 % à 99 %, qui répond aux besoins des parents. Ça veut dire que pratiquement tous les parents dans notre circonscription qui veulent une place en garderie subventionnée peuvent l'obtenir. C'est une très, très bonne nouvelle.

Mais tout ça, c'est en raison des efforts de notre gouvernement et des choix aussi, des choix pas toujours faciles, mais qui ont été faits avec l'intention d'améliorer l'avenir non seulement de nos enfants, mais également celle de toute la communauté. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant ou intervenante. Alors, nous y allons avec Mme la députée... Excusez-moi, mais j'ai un blanc en mémoire sur votre circonscription.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Lotbinière-Frontenac. Alors, nous vous écoutons, Mme la députée.

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, Mme la Présidente. Avant d'entrer dans les détails des mesures budgétaires, il est important de prendre un pas de recul et de regarder où nous en sommes, collectivement, en matière de condition féminine et de lutte contre la violence faite aux femmes au Québec.

Les dernières années ont été marquées par une prise de conscience profonde ici comme ailleurs dans le monde. Des femmes ont levé la voix, ont dénoncé, ont brisé le silence. Elles ont... Elles nous ont appelés avec force. C'est que, malgré les avancées importantes des dernières années, l'égalité réelle n'est pas encore atteinte et que la violence sous toutes ses formes demeure une réalité bien présente.

Face à cette réalité, notre gouvernement n'est pas resté immobile. Nous avons choisi d'agir, de structurer notre intervention et de poser des gestes concrets pour répondre aux besoins des personnes victimes, mais aussi pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, nous pouvons affirmer que le Québec s'est doté d'outils plus modernes, plus humains et plus adaptés à la réalité des femmes. Que ce soit par des investissements majeurs, par des réformes législatives structurantes ou par une meilleure coordination des services, notre action est cohérente, soutenue et orientée vers des résultats concrets. Cela ne veut pas dire que le travail est terminé, bien au contraire, mais cela signifie que nous avons franchi des étapes importantes, et que nous avons écouté les victimes, et que nous avons posé une base d'un système qui protège mieux, qui accompagne mieux et qui prévient davantage.

Depuis notre arrivée, en 2018, nous avons multiplié les actions pour lutter contre les violences conjugales et sexuelles. Qu'on pense au financement des maisons d'hébergement, aux bracelets antirapportements, aux tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale ou aux campagnes de sensibilisation, notre gouvernement est probablement celui qui en a fait le plus pour mettre fin à ces drames et accompagner les victimes.

C'est... c'est un enjeu qui a fait consensus au Québec, et on ne doit pas s'arrêter là. Le triste nombre de féminicides dans les premiers mois de 2026 démontre l'importance de poursuivre la lutte contre les violences. À cet égard, le gouvernement annonce un investissement additionnel de 260 millions de dollars, soit 91 millions de dollars sur cinq ans, pour rehausser le soutien aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale qui jouent un rôle central dans le soutien offert aux femmes et aux enfants touchés par cette violence.

Le soutien financier additionnel accordé dans le cadre du budget 2026-2027 aux maisons d'hébergement s'ajoute aux sommes qui ont été accordées dans les dernières années. Le financement de ces maisons d'hébergement

atteindra 190,3 millions de dollars par année à compter de 2030-2031, ce qui correspond à une hausse d'environ 15 %. Ainsi, le financement des maisons d'hébergement de première étape passera de 139,5 millions de dollars à 160,5 millions de dollars, soit une hausse de financement récurrente de 21 millions de dollars. Quant aux maisons d'hébergement de deuxième étape, leur financement passera de 25,8 millions de dollars à 29,8 millions de dollars. C'est une hausse récurrente de 4 millions de dollars. Mme la Présidente, depuis 2019-2020, le gouvernement aura plus que doublé le financement annuel offert aux maisons d'hébergement. Ce montant passera ainsi de 77,2 millions de dollars, en 2019-2020, à 190,3 millions de dollars en 2030-2031.

90,6 millions de dollars sur trois ans pour renouveler le plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs déposées en décembre 2020, ce qui permettra de poursuivre les efforts visant à lutter contre ce phénomène inacceptable. 72,5 millions de dollars sur cinq ans pour compléter le déploiement permanent du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, ce qui fera un accompagnement adapté et sécurisant aux personnes victimes ainsi qu'à leurs proches. 6,2 millions de dollars sur quatre ans pour poursuivre le programme d'amélioration des maisons d'hébergement qui vient en aide aux organismes à but non lucratif responsables d'établissements destinés aux femmes et aux jeunes de 30 ans ou moins qui sont victimes de violence familiale. Ce programme permet de rendre ces maisons sécuritaires et fonctionnelles.

À l'automne 2021, le gouvernement a dévoilé la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée, CENTAURE, afin de répondre à la recrudescence d'actes violents observés à cette période au Québec. Depuis son lancement, les interventions ont été renforcées et déployées de manière soutenue, autant sur le plan de la prévention que sur... que sur celui de la répression. Pour garantir la sécurité de la population, il est essentiel de poursuivre cette mobilisation, notamment en accentuant la pression sur les réseaux criminels et sur la circulation illégale des armes à feu. Dans cette optique, le gouvernement entend prolonger le financement des unités spécialisées dédiées aux enquêtes et aux opérations visant le crime organisé.

• (17 heures) •

Par ailleurs, des ressources supplémentaires seront mobilisées au sein du ministère de la Justice, du Directeur des poursuites criminelles et pénales ainsi que la Commission des services juridiques afin de traiter un volume accru de dossiers liés à la violence armée. Ainsi, dans le cadre du budget 2026-2027 une enveloppe de 66 millions de dollars sur trois ans est prévue pour soutenir la poursuite de ces actions, dont 52,6 millions de dollars pour la sécurité publique et 14,4 millions de dollars pour le ministère de la Justice.

Au cours des dernières années, le gouvernement a fait de l'amélioration du niveau de vie des Québécois une priorité. Les mises... les mesures mises en place ont notamment permis de programmer... de protéger leur pouvoir d'achat, d'aider les familles, de faciliter l'accès à un logement abordable et de maintenir le soutien aux personnes plus vulnérables. Dans le cadre du budget 2026-2027, une somme de près de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans est prévue afin de soutenir les Québécois, de ce montant, 260,3 millions de dollars pour lutter contre la violence conjugale et sexuelle, notamment en renforçant le soutien aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence.

À la lumière de tout ce qui a été présenté, un constat s'impose. Notre gouvernement agit, et il agit avec constance, rigueur et détermination. Les investissements annoncés, les réformes mises en place et les actions concrètes déployées sur le terrain démontrent une volonté claire, celle de protéger les femmes, d'accompagner les personnes victimes et bâtir une société plus juste et plus sécuritaire. Nous avons choisi de ne pas détourner le regard. Nous avons choisi d'écouter les victimes, de travailler avec les organismes, avec les intervenants, avec les experts, et surtout nous avons choisi d'agir pour mieux prévenir, mieux protéger, mieux accompagner, parce que la réalité, c'est que, derrière chaque mesure annoncée, il y a des vies, il y a des femmes qui cherchent à se reconstruire, des enfants qui ont besoin de sécurité, des familles qui espèrent retrouver un équilibre.

Les investissements dans les maisons d'hébergement, dans les tribunaux spécialisés, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et dans la prévention de la violence ne sont pas abstraits. Ils se traduisent concrètement sur le terrain par des services accessibles, par un accompagnement humain, par des milieux sécuritaires. Et nous savons aussi que la sécurité des femmes ne peut être dissociée de la sécurité globale de la société. C'est pourquoi nos actions en matière de lutte contre la violence armée, notamment avec une... avec la stratégie CENTAURE, s'inscrivent dans cette même logique, réduire la violence sous toutes ses formes et assurer un environnement sécuritaire pour tous les Québécois et les Québécoises.

M. le Président, nous ne prétendons pas que le travail est terminé. Les féminicides récents, les situations de violence encore trop nombreuses nous rappellent avec force qu'il faut continuer, qu'il faut faire encore plus et encore... et aller encore plus loin, mais ce que nous affirmons avec conviction, c'est que nous avons pris la mesure de l'enjeu, que nous avons posé des gestes structurants et que nous poursuivons le travail avec sérieux et engagement, parce que la lutte contre la violence faite aux femmes et aux personnes vulnérables n'est pas un enjeu partisan, c'est un enjeu de société. C'est cet engagement que nous continuerons de porter. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Lotbinière-Frontenac. Nous poursuivons ce débat, et cette fois-ci je reconnais M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Alors, merci, M. le Président. Heureux de pouvoir m'adresser en cette Chambre cet après-midi.

Motion formulant un grief

Et permettez-moi d'abord de commencer avec ma motion de grief. Il y a deux avantages à le faire comme ça. Premièrement, bien, ça met la table pour ce que je vais dire. Deuxièmement, je suis certain de ne pas l'oublier. Alors, voilà, on y va :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son incapacité à accroître le nombre de procureurs et de personnels administratifs pour assurer des poursuites efficaces et ses retards dans la transformation numérique du système de justice.»

Et ça me permet, M. le Président, de faire un enchaînement avec ce que vient de dire... et j'écoutais attentivement la collègue de Lotbinière-Frontenac, n'est-ce pas, en ce qui a trait au système de justice.

Alors, le gouvernement va investir un petit peu dans son budget. J'espère que ça va aller au bon endroit, parce que moi, je voulais, justement, vous parler des procureurs et de la situation sur le terrain, les procureurs du DPCP. Et permettez-moi de partager, avec les membres de cette Chambre, quelques statistiques, parce qu'effectivement tout acte de violence, c'est un acte de violence de trop. Un seul féminicide, c'est un féminicide de trop. Une agression sexuelle, c'est une agression sexuelle de trop. Et on doit tout faire, tout mettre en oeuvre pour être capable de prévenir, et, si, malheureusement, il y a des drames qui surviennent, être capable, après, d'enquêter et d'intenter des poursuites, et d'être capable aussi, dans le cas des victimes d'agression sexuelle, de les accompagner, M. le Président, parce que ces actes de violence vont détruire des vies.

Et, dans le continuum de la justice, il y a, d'abord, après l'infraction, la police qui va enquêter, mais, comme je l'ai dit à quelques reprises, une fois que l'enquête est terminée et que le dossier est déposé sur le bureau du DPCP, il faut des procureurs pour poursuivre, sinon ça n'ira nulle part. Et, récemment, dans le document prébudgétaire que l'Association des procureurs remettait au gouvernement, il y a, M. le Président, des statistiques qui sont, je vous dirais, alarmantes, 64 % des procureurs, et j'en partage quelques statistiques avec vous, 64 % des procureurs affirment ne pas avoir assez de temps pour les victimes. Alors, quand j'écoutais la collègue qui nous parlait de 66 millions sur trois ans, dont un montant important pour la sécurité publique, mais 14,2 millions sur trois ans pour la justice, j'espère qu'il y en a pas mal là-dedans qui vont aller atterrir dans les coffres du DPCP, parce que 64 % des procureurs affirment ne pas avoir assez de temps pour les victimes, et c'est un drame. Et ça, là, sur le terrain, là, c'est exactement en porte-à-faux avec ce que la collègue vient d'affirmer.

44 % des procureurs, M. le Président, indiquent devoir souvent accepter ou négocier une peine moindre en raison de ressources insuffisantes. 44 %, peines moindres, je ne l'invente pas, c'est dans le document prébudgétaire qui a été donné au gouvernement. Après ça, on entend des gens qui disent : Ah! bien, les peines ne sont pas assez sévères, il y a des peines Netflix. Bien oui, mais, M. le Président, donnez des ressources aux poursuivants pour qu'ils soient capables de faire leur travail, puis, après ça, bien, on aura évidemment de la jurisprudence qui sera faite autrement. Mais, pour ça, il faut agir.

Et savez-vous ce qui est le pire, M. le Président, et j'en ai déjà parlé en cette Chambre, 55 % des procureurs, oeuvrant dans des tribunaux spécialisés, disent qu'ils ont parfois renoncé à autoriser une poursuite par manque de ressources, une poursuite criminelle, donc les actes les plus graves. Alors, c'est loin d'être banal. Et là les tribunaux spécialisés, on apprend que le ministre de la Justice veut en ouvrir plus. Alors, j'espère que les ressources vont suivre, parce qu'encore une fois on va partir d'une belle idée, d'un beau projet, et ça va être une catastrophe quand on va arriver sur le terrain.

Puis, moi, M. le Président, je peux vous en parler, du terrain, parce qu'avant d'être député, j'y ai été toute ma vie. Il faut du temps, il faut du courage pour être capable, justement, de plaider ces dossiers-là, particulièrement des dossiers d'agression sexuelle, puis d'accompagner les victimes. Alors, je comprends très bien ce que les procureurs peuvent ressentir, M. le Président, parce que je l'ai vécu. Alors, voilà. Mais, quand on dit que 55 %, dans les tribunaux spécialisés, hésitent ou parfois ne porteront pas d'accusations, bien, c'est terrible, c'est terrible. Il faut agir absolument.

• (17 h 10) •

On dit que 75 % dénoncent un déficit de personnel de soutien et de techniciens dans leur travail pour les aider à faire fonctionner leurs dossiers, 75 %. Alors, le personnel technique, ça va être, par exemple, des techniciens judiciaires qui vont aider le procureur à la cour, colliger la preuve, la présenter d'une façon électronique, aider le procureur dans le cadre de procès devant jury ou encore du travail de secrétariat dans les bureaux des procureurs. 75 % dénoncent un déficit de personnel. C'est incroyable. Donc, ce n'est pas uniquement une question du nombre de procureurs, mais c'est aussi tout l'ensemble dans les bureaux du DPCP qui font en sorte qu'il faut qu'il y ait une augmentation de personnel.

Et, quand je regarde dans le volume 3, qui traite des crédits, les crédits alloués au DPCP, j'ai noté, dans le volume 3, programme 6, en 2024-2025, il y avait 228 millions en crédits. En 2025-2026, ça tombe à 212 millions, et, en 2026-2027, on est rendu à 204 millions. Ça ne va pas en augmentant, là. Je comprends que, dans le budget, il y a quelques sommes d'argent, mais, quand on regarde les chiffres, c'est particulièrement inquiétant.

Et, et, dans le document prébudgétaire, il y a des employés du DPCP qui ont rendu témoignage. Il y a certaines citations. Je cite : «La charge de travail est insoutenable et elle a un impact sur la qualité de mon travail et ma santé mentale.» Je vous en parlais précédemment, M. le Président, non seulement c'est difficile, mais avec trop de travail, travail surchargé, bien, effectivement, ça a un impact sur la qualité de vie des gens. Une autre citation : «Pour moi, le pire est à venir côté charge de travail, considérant les importantes coupures de postes survenues récemment à mon bureau.» Et, quand on regarde, par exemple, suite à une demande d'accès à l'information, le temps supplémentaire, bien, il y a certains bureaux, dont le Bureau de service-conseil, où le temps supplémentaire explose, ce qui fait en sorte que les gens sont de plus en plus fatigués, épuisés. C'est ça, la réalité sur le terrain, M. le Président.

Et quand on regarde, et quand on parle des victimes, on écoutait récemment un important reportage à Radio-Canada, qui parlait, par exemple, des victimes qui se voient accorder ou... payées ou aidées financièrement, un chien d'assistance, par l'IVAC. Alors, je ne vous rappellerai pas, parce qu'il ne me reste pas assez de temps, toute l'horreur que ces gens-là ont vécue. Avec des sommes considérables, ce qu'on a appris, c'est que le ministre avait arrêté le programme, il l'a reparti avec un montant minimal qui va couvrir à peine des frais, mais les victimes ne sont pas plus accompagnées. Puis on a même eu un témoignage d'une des victimes, M. le Président, dans le reportage, qui disait qu'elle pensait faire affaire avec un chenil et un propriétaire de chenil expert. Ce n'était pas le cas, puis la personne serait même venue battre le chien dans le salon de la victime, qui, elle-même, subissait ou avait subi des traumatismes de violence. C'est complètement kafkaesque. C'est aberrant, comme situation. Que fait le gouvernement? Il arrête le programme, ils le repartent : Vous aurez 6 000 \$, c'est tout, arrangez-vous. Ça n'a pas de bon sens.

Je termine en parlant de la transformation numérique, parce que c'est dans ma motion de grief, et le temps file. Bien, là aussi, il y a des retards partout. Et ça, ce serait une aide pour que les gens soient plus efficaces, mais non, ça n'avance pas. Alors, sur le terrain, M. le Président, la situation est loin d'être rose. On a des employés au DPCP qui sont épuisés, qui ont de la difficulté à avancer. Puis là, le gouvernement, on nous informe qu'ils veulent étendre les tribunaux spécialisés dans d'autres régions. Alors, je souhaite ardemment qu'il y ait une embauche de procureurs, parce qu'en plus plusieurs ne sont pas remplacés, ce qui accroît la surcharge de travail et le stress sur ceux qui restent, pour qu'on arrive à quelque chose. Parce que ce qui va arriver, c'est qu'on a des belles paroles, on a des beaux projets, mais, sur le terrain, ça va être totalement inutile. Et ce que ça fait, c'est que les victimes, évidemment, vivent en plus un certain stress parce qu'il n'y a pas l'accompagnement voulu. Alors, pour toutes ces raisons, j'ai déposé cette motion de grief à l'encontre du gouvernement dans le cadre de cet exercice budgétaire. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de l'Acadie. Je vous rappelle que votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons ce débat, et je reconnais maintenant Mme la députée de Hull.

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : Bonjour, M. le Président. Alors, je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui, au salon rouge, pour vous parler d'éducation, évidemment, parce que je suis fière de ce que mon gouvernement a accompli dans les huit dernières... pratiquement les huit dernières années. Moi, je suis ici, évidemment, depuis 2022, mais il y a énormément de choses à dire, puis c'est extrêmement positif.

Puis j'en profite, d'ailleurs, parce qu'on est à la fin de la journée, pour saluer l'ensemble du personnel scolaire, qui, vous comprenez, à 17 heures, sont vraiment sur la fin de leur journée, parce qu'au centre de l'école, il y a les élèves, mais il y a l'ensemble du personnel scolaire, évidemment, qui accomplit un travail extraordinaire quotidiennement, alors je voulais prendre un moment pour les saluer.

Alors, aujourd'hui, je vais vous parler, évidemment, du budget en éducation puis je vais commencer par le PQI pour revenir après ça sur le service... tout ce qui touche plus le service aux élèves.

Alors, vous savez, M. le Président, on a énormément investi, dans les dernières années, pour bâtir mais aussi pour rénover nos écoles. Alors, le PQI 2026-2036 du ministère de l'Éducation s'élève à 23 550 000 000 \$. C'est une augmentation, depuis 2018, de 162 %, M. le Président, ce qui est énorme.

Vous savez, je proviens du milieu de l'éducation. J'ai enseigné pendant pratiquement 15 ans. J'ai été aussi présidente du syndicat pendant de nombreuses années. Et moi, j'ai vécu directement dans une école, directement dans une classe où on se faisait dire constamment : Il n'y a pas d'argent pour rénover. Donc, le toit qui coule, les fenêtres qui craquent, c'était non. On faisait des demandes, on ne pouvait pas, il n'y avait pas d'argent pour le faire, M. le Président, sauf pour des grandes, grandes, grandes urgences, mais pas...

Aujourd'hui, ce qu'on voit, c'est des chantiers. Partout, là, dans toutes les régions du Québec, on voit des chantiers, des écoles qu'on rénove, des écoles qui se bâtissent. Et, ça, M. le Président, c'est parce qu'on a fait le choix, nous, comme gouvernement, d'investir pour bâtir et pour construire.

Alors, vous savez, ça se répartit en deux parties. Le maintien d'actif, évidemment, de ce côté-là, on a doublé l'enveloppe du maintien d'actif, on est passés de 7,7 milliards à 18,3 milliards. C'est colossal. Pour bonifier, évidemment, pour continuer de construire, là, ici, ça a quadruplé, M. le Président, on parle de 1,3 milliard et on est passé maintenant à 5,2 milliards. On met de plus en plus... on continue d'investir, de mettre de l'argent. Donc, les nouvelles disponibilités, là, c'est près de 500 millions cette année pour... qui va permettre de continuer les travaux de réfection des écoles et d'ajout de classes. Nous maintenons les efforts, M. le Président, parce que c'est important. C'est important, puis on voit des projets comme on n'a jamais... on n'en a vu.

Évidemment, on comprend que les besoins sont énormes, énormes, énormes. On a un parc immobilier qui est vieillissant. On parle de 4 100 immeubles dont l'âge moyen est de 50 ans. Donc, évidemment, vous comprendrez que notre gouvernement investit énormément, mais qu'il y a eu dans... pendant des années, puis je l'ai dit au début, là, d'entrée de jeu, là, où il n'y avait pratiquement rien qui se passait pour rénover nos écoles, M. le Président. Alors, le défi que nous avons maintenant, il est là, mais on investit, on rénove notre parc immobilier, et ça, c'est important de le faire. Et le gouvernement a répondu présent, a compris l'importance que ça avait de rénover, mais de bâtir aussi.

Évidemment, les projets sont nombreux. La ministre de l'Éducation, Mme Sonia LeBel, procède à nombreuses inaugurations d'écoles, de projets d'agrandissement. Et c'est vraiment dans ce cadre-là que nous poursuivons et que nous poursuivons notre travail, M. le Président. Et ça, c'était important, d'avoir de belles écoles, d'avoir des écoles qui sont accueillantes pour nos élèves. Et, ça, je pense qu'on peut en être vraiment très fiers.

C'est sûr aussi qu'il y a le budget, hein, le budget, c'est important, au niveau du soutien aux élèves. Donc, le budget au niveau de cela est passé de 14,9 milliards, en 2018-2019, à 24,1 milliards, en 2026-2027. C'est une augmentation de 62 %, M. le Président, en huit ans. C'est colossal comme augmentation, donc. Puis, comme je l'ai dit aussi, le volet des infrastructures, je viens juste, juste d'en parler, encore une fois, là, ça démontre que l'éducation, c'est vraiment notre priorité.

Dans ce budget-là, dans le budget actuel, on parle d'une croissance de 3 %. Donc, c'est une croissance qui était... qui va répondre aux besoins du réseau de l'éducation. Puis, depuis 2018, bien, ce budget-là a augmenté de 62 %. Dans chaque décision que notre gouvernement prend, M. le Président, là, c'est la réussite des élèves qui est au coeur de ces décisions-là. C'est toujours ce qui a guidé nos choix et c'est ce qu'on va continuer de faire.

• (17 h 20) •

Ce que le... Ce que le réseau de l'éducation a besoin et a toujours dit, c'est qu'il veut de la stabilité, de la flexibilité puis de la prévisibilité, M. le Président. Donc, évidemment, cette année, on assure une augmentation de 3 %. Donc, ça va permettre le maintien des services, de donner le service aux élèves, parce qu'on sait que les élèves ont de grands besoins, et on souhaite répondre à ce besoin-là. Flexibilité, M. le Président. Alors, on le sait, la ministre a fait une annonce, vendredi dernier, quand même très, très importante d'avoir plus de souplesse dans les budgets de l'éducation, notamment au niveau des règles budgétaires. Donc, ce qu'on va venir faire ici, au niveau des règles budgétaires, M. le Président, c'est que la... les règles... En éducation, là, il y avait tellement de règles budgétaires, on parlait de 260 règles budgétaires. Moi, je les connaissais, M. le Président, parce que, vous avez compris, je viens du milieu de l'éducation. Tout était très, très cloisonné, chaque règle budgétaire, c'était 260, était très, très, très précise, donc était très encadrée, fixe dans le temps, protégée par le ministère. Donc là, ce qu'on va venir faire maintenant, c'est qu'on va parler de 37 regroupements.

Donc, ça, c'est important, parce que ça va venir donner de l'agilité et ça va répondre directement, maintenant, aux besoins des élèves, d'avoir des regroupements. Ça ne veut pas dire qu'on va pouvoir faire n'importe quoi, M. le Président, ce n'est pas ça du tout, du tout, je tiens à rassurer le réseau de l'éducation. Mais, ça va venir donner plus d'agilité, plus de flexibilité selon les milieux, parce que les milieux sont différents les uns des autres, même d'une école à l'autre à l'intérieur d'une même ville, mais ça peut être aussi à l'intérieur d'une même région. Alors, d'avoir maintenant des grands regroupements va permettre de mieux répondre aux besoins des élèves. Et évidemment les équipes-écoles vont pouvoir en discuter entre elles, parce que, vous savez, il y a toujours les conseils des enseignants, il y a les conseils d'établissement qui approuvent les budgets. Donc, toute cette belle flexibilité-là va amener des belles discussions, mais des discussions qui vont mettre... qui... On le sait, l'élève sera assurément au coeur de ces discussions-là, le personnel enseignant, le personnel scolaire, pour mieux répondre aux besoins des élèves.

C'est vraiment... Ce que le gouvernement est venu faire là, ici, en regroupant les mesures budgétaires sous 37 thèmes, finalement, c'est venir dire au milieu scolaire : Bien, maintenant, là... c'était réclamé depuis, d'ailleurs, des années, on vous le permet de le faire, on vous donne... on va... Évidemment que ça va être encadré et que ça va être balisé, ils ne pourront pas faire n'importe quoi avec l'argent, vous l'aurez compris, mais ça va leur... ça va permettre de répondre à des besoins concrets, monsieur, répondre aux besoins des élèves, prendre des décisions plus proches, dans les écoles, pour répondre à leurs différents besoins, leurs différents enjeux. C'est vraiment une grande, grande avancée, c'est majeur, ce qu'on est venu faire là, M. le Président. Et moi, je pense que ça va donner beaucoup d'air à nos écoles, ça va permettre plus de flexibilité. Alors, il faut saluer cette décision-là du ministère de l'Éducation, qui était, évidemment, demandée. Et moi, je pense que les équipes-écoles vont être... vont bien saisir cette opportunité-là, vont avoir de belles discussions, puis ils vont apprécier cette nouvelle flexibilité là qu'on vient leur donner. Alors, je pense que ça, c'est une grande, grande, grande nouvelle pour le réseau de l'éducation, de pouvoir maintenant avoir plus de flexibilité et ainsi se donner plus d'agilité, mais toujours dans l'intérêt, l'intérêt ultime de celui qui est au coeur de l'élève... de l'école, et je viens parler de nos élèves, évidemment. Alors, ça, j'en suis vraiment, vraiment, vraiment très fière.

Vous dire aussi que... vous parler de différentes mesures, dans le budget, qui sont importantes, puis je vais les nommer, quelques-unes, du moins, parce que, sinon... il y en a beaucoup. Mais, bon, ce qui est au coeur, vraiment, de l'école, c'est la réussite éducative de nos élèves. Alors, ici, le ministère octroie un budget, là, de 63 millions par année pendant cinq ans pour le maintien des services aux élèves. Alors, ça, c'est extrêmement important.

Une autre mesure, combler les besoins urgents et temporaires d'espaces scolaires : 50 millions par année pendant cinq ans. Alors, ça aussi, c'est important, ça permet d'être agile dans le déploiement de soutien d'urgence, par exemple, lorsqu'une école est victime d'un sinistre. Ça arrive. Moi, je vous le dis, je l'ai vécu moi-même. L'école secondaire... Suite à une tornade, l'école secondaire Mont-Bleu est passée au feu. Rapidement, il a fallu relocaliser les élèves, parce qu'évidemment vous comprenez que, la réussite scolaire, on veut que les écoles reprennent, les élèves retournent à l'école le plus rapidement possible. Donc, il faut se permettre, justement, d'avoir des sommes, quand il y a des sinistres, d'être capable de relocaliser et de faire en sorte que les écoles... que les élèves reprennent le plus vite l'école quand ils font face à des situations et des problèmes majeurs de fermeture de leur école pour des situations qui sont souvent hors de notre contrôle.

Une mesure que je tiens grandement à saluer et qui était... qui est présente depuis un certain nombre d'années, c'est une mesure pour favoriser le retour en emploi des personnes retraitées du réseau de l'éducation, 53 millions pour une année scolaire, soit 37 millions puis 16 millions dans une année financière, là. C'est une mesure qui permet d'offrir des conditions de travail plus attractives pour ramener les retraités dans le réseau scolaire. C'est une mesure qui, dans les dernières années, qui a permis de ramener 5 000 retraités chaque année pour faire de la suppléance ou à contrat.

Ce que ça fait, cette mesure-là, M. le Président, c'est que, quand ils décident de donner du temps et de revenir, ils sont payés à leur échelle de traitement. Donc, ça, c'était demandé par les retraités puisqu'ils possèdent une expertise

dont on a grandement besoin, dans une école, de les avoir, là, de venir en soutien, que ce soit par la suppléance, de venir faire un deux mois quand un enseignant doit s'absenter pour différentes raisons. C'est du personnel qui sont qualifiés, qui ont de l'expérience, on les veut dans nos écoles, on veut qu'ils continuent de donner de leur temps. Puis, pour ça, le ministère a dit : Mais moi, je m'engage à les payer à leur échelle de traitement et non pas à la suppléance à la journée, vous comprendrez que ça vient vraiment avoir un impact majeur sur leur... le paiement que l'on donne à chaque jour quand ils décident de revenir dans nos écoles. Alors, moi, je salue le ministère puis je salue aussi le personnel retraité, évidemment, vous l'aurez compris, qui fait le choix de venir redonner du temps au réseau scolaire. C'est important, on a besoin d'eux. Alors, je prends un temps pour les saluer puis saluer cette mesure-là du ministère de l'Éducation, qui est importante.

Évidemment, vous savez aussi que, dans les écoles, il peut avoir plusieurs contrats à temps partiel, ce qu'on appelle communément, dans le langage, des bouts de tâche, donc, du 80 %, 70 %, mais là le... ce que le ministère fait, c'est pour rendre les postes à temps partiel plus attrayants, il met de l'argent. On parle de 21 millions pour une année scolaire, soit 14,7 millions puis 6,3 millions en année financière, pour transformer des contrats à temps partiel en contrats à temps plein, en ajoutant des blocs de suppléance garantis à même le contrat.

Ça fait que ça, ça fait en sorte qu'un enseignant en début de carrière ou un enseignant qui n'a pas un contrat complet pour différentes raisons, mais on va le combler par la suppléance. On a toujours des besoins de suppléants dans une école. Alors, ça permet d'avoir un contrat qui est plus complet pour cet enseignant-là. Puis, en même temps, quand il y a des besoins de suppléance dans une école, ça permet une certaine stabilité, parce que la personne est déjà dans l'école, elle est connue des enfants, elle est connue des enseignants, donc, quand on l'envoie faire de la suppléance dans une classe, c'est d'autant plus facile pour tout le monde à ce moment-là, c'est une certaine stabilité, puis ça, c'est vraiment important.

Ça fait que, vous l'aurez compris, M. le Président, l'éducation, c'est le plus grand projet collectif du Québec, c'est un... D'investir en éducation, on y gagnera toujours, c'est une priorité pour nous, puis ça ne changera pas. Pour moi, ça a été au coeur de ma vie, au coeur de chaque action que j'ai posée en tant qu'enseignante. Évidemment, vous l'aurez compris, tout ce qu'on fait, on le fait au bénéfice des élèves. Puis on a rattrapé le sous-financement des anciens gouvernements, principalement du Parti libéral du Québec, où on a dû faire des choix dans les classes, dans les élèves. Moi-même, j'ai dû choisir les élèves à qui je devais donner des services puis, d'autres, diminuer le service. On n'avait pas le choix, on en était là. On faisait face à des coupures excessives dans le réseau de l'éducation, puis nous, comme gouvernement, on a décidé de renverser cette tendance-là, vous l'aurez compris.

Puis, en terminant, juste vous dire que ce n'est pas juste moi qui le dis, puis ce n'est pas juste notre gouvernement qui le dit, j'ai ici, entre mes mains, là, le rapport de l'Institut du Québec, puis je vais vous en lire un extrait en terminant, puis c'est très, très, très intéressant, puis ça vient corroborer ce que je viens de vous dire ici, que ce que nous avons fait comme gouvernement, c'est le choix de l'éducation, puis nous l'avons bien fait. Alors, 57 %, augmenter de 57 % des dépenses en éducation depuis 2018, selon ce rapport-là, plus 10 % du nombre d'élèves qui a augmenté, mais plus 43 % des dépenses qui ont augmenté.

«Des comparaisons interprovinciales basées sur les données de Statistique Canada révèlent qu'avant 2018 le Québec dépensait légèrement moins par élève que la moyenne canadienne», M. le Président. «Cette situation a cependant été complètement renversée par la croissance rapide des dépenses au cours des dernières années, si bien qu'en 2022, les dépenses par élève, au Québec, étaient de 23 % supérieures à la moyenne canadienne. En somme, le Québec a clairement adopté une approche distincte en matière de financement de l'éducation. Si l'augmentation du nombre d'élèves justifiait une hausse des ressources, les données démontrent que le gouvernement du Québec a choisi d'accroître ses dépenses par élève bien au-delà de ce qu'exigeait cette croissance démographique. Cette tendance est observable avant les récentes hausses salariales de 2024 et nettement plus prononcée que dans le reste du Canada», M. le Président.

• (17 h 30) •

Donc, vous comprenez, ce que je suis venue vous dire aujourd'hui ici est corroboré par ce rapport-là. Et moi, j'en suis extrêmement fière. On a ajouté des ressources, on a augmenté les salaires des enseignants et des enseignantes. Je veux... Il y a des aides aux enseignants, des aides à la classe. Ça, c'est notre gouvernement, M. le Président. Alors, moi, je suis extrêmement fière de ce qu'on a fait. Et on va poursuivre le travail. Et je vous remercie. Et je remercie encore une fois tous ceux qui travaillent dans les écoles du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Hull. Nos poursuivons cette fois-ci avec Mme la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Et aussi ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M. le Président. Je vous salue et je vous remercie. Je remercie mes collègues pour l'immense travail qui se fait au sein de notre gouvernement.

Bien, vous savez, M. le Président, le ministre des Finances a déposé tout récemment le huitième budget de notre gouvernement. Depuis le tout début de notre mandat, une vision constante guide nos actions, c'est de bâtir une nation plus prospère, une nation plus solidaire et profondément fière de son identité, un chemin qui n'est pas... n'a pas été sans obstacle quand on pense à la pandémie mondiale, qui a laissé des traces aux conséquences qui s'ajoutent avec les conflits en Ukraine, conflits au Moyen-Orient, qui exercent une grande pression sur l'économie mondiale, sans parler de notre voisin du Sud qui, par des barrières tarifaires et des soubresauts un peu tous les jours, vient... vient aggraver, vient mettre une pression indue sur nos échanges commerciaux, vient... vient, en fait, contribuer à créer tout un contexte économique qui est difficile et qui a des impacts bien concrets sur le quotidien de nos concitoyens.

Souvent, ce sont les personnes plus vulnérables qui en subissent les conséquences, notamment à cause du coût de la vie que ces enjeux viennent provoquer, et, dans ce contexte, M. le Président, une responsabilité s'impose, c'est d'agir avec rigueur, mais sans jamais perdre de vue l'humain, et c'est cette approche qui guide mon travail comme ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, évidemment, poste... titre que je porte avec beaucoup, beaucoup de fierté, beaucoup d'honneur, mais aussi comme ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

Depuis que j'ai rechaussé ces chaussures de la Métropole, évidemment que les rencontres avec les multiples partenaires sur le terrain se multiplient, avec les élus municipaux, avec les organismes communautaires, avec les acteurs économiques, les acteurs sociaux. Et, de toutes ces rencontres, un constat se dégage clairement des échanges : les défis sont nombreux, sont complexes, et les attentes sont très élevées. Les Montréalais veulent que les choses avancent. Ils veulent des résultats tangibles, des décisions cohérentes et des actions qui tiennent le coup.

C'est précisément dans cet esprit que ce budget a été construit. Le contexte actuel, il est exigeant, très exigeant. L'économie mondiale est fragile, les finances publiques sont sous pression, et les citoyens doivent adapter leurs choix, une réalité qui n'est pas propre qu'au Québec. Elle touche l'ensemble des économies comparables. Gouverner, c'est faire des choix, des choix lucides, des choix responsables, des choix qui respectent la capacité de payer des contribuables, et ça signifie investir là où les besoins sont les plus pressants, là où les impacts sont réels, où ils sont durables, et Montréal se trouve au coeur de cette réflexion.

Métropole du Québec, elle est à la fois un moteur économique, un pôle culturel, un centre névralgique de notre développement collectif. La vitalité de la métropole bénéficie à l'ensemble du territoire québécois et vice-versa, parce que les ressources, les forces de chacune des régions viennent aussi alimenter la métropole, et Montréal fait face aussi à une concentration particulière de défis : pressions sur le logement, enjeux d'itinérance, sécurité, mobilité, vitalité économique de certains secteurs. Alors, ça exige une réponse adaptée, ciblée et cohérente. Le budget répond à ces réalités avec des investissements significatifs dans la région métropolitaine.

Dans le PQI, une part importante des investissements est consacrée à Montréal, supérieure à son poids démographique et faite de manière très stratégique, des investissements qui se traduisent par des projets concrets et visibles : prolongement de la ligne bleue, qui était attendue depuis 40 ans et qu'on a mis en... mis en place, le tunnelier commence son travail pour creuser; le développement et la modernisation des infrastructures de transport collectif; la construction et la rénovation de nombreuses écoles; le toit du stade, qui a un impact majeur sur le développement et la vitalité économique à Montréal; et, dans l'est de Montréal, des projets majeurs dans le réseau de la santé comme l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Ce sont des projets qui changent réellement le quotidien des citoyens.

Mais, au-delà des nouveaux projets, il y a une orientation importante qui est prise dans le PQI, c'est de prioriser le maintien des infrastructures existantes. Et aujourd'hui la majorité des investissements est consacrée à cet objectif. Ça répond à une attente très claire de la population : des services fiables, des installations en bon état et un réseau qui fonctionne au quotidien.

L'action gouvernementale repose aussi sur une nouvelle façon de travailler avec les municipalités. La déclaration de réciprocité conclue en 2023 par mes collègues a marqué un tournant important. Elle reconnaît pleinement les villes comme des gouvernements de proximité. C'est une reconnaissance qui se traduit concrètement par une collaboration beaucoup plus étroite, plus respectueuse et plus efficace. Les interventions sont désormais pensées avec les municipalités, non simplement pour elles. Des investissements importants soutiennent les priorités de la métropole, notamment en habitation, en infrastructures et en soutien des personnes vulnérables. Le budget ne se limite pas seulement à répondre aux urgences, il prépare aussi l'avenir; nous sommes la Coalition avenir Québec.

Des investissements importants sont consacrés à la transformation économique et au soutien des entreprises. À Montréal, ça signifie appuyer des secteurs stratégiques, renforcer la compétitivité et favoriser la création d'emplois de qualité. Dans un contexte international qui demeure incertain à cause de ce que j'ai énuméré au départ, ces choix sont essentiels pour protéger et développer notre économie. Des initiatives ciblées, notamment dans l'est de Montréal, permettent de soutenir la revalorisation de territoires stratégiques qui avaient été oubliés par les anciens gouvernements, M. le Président, il s'agit d'un travail de fond, structurant qui contribue à bâtir une métropole beaucoup plus forte et plus durable, et c'est très, très apprécié par les partenaires.

• (17 h 40) •

Les préoccupations immédiates des citoyens demeurent au coeur de nos priorités. Le logement en est un exemple frappant. Des investissements importants sont prévus pour améliorer l'accès au logement, soutenir la construction de logements abordables et rénover le parc existant. C'est là l'objectif du maintien d'actif. Ces efforts... s'inscrivent dans la durée, car, évidemment, il n'y a pas de solution magique, il n'y a pas de solution simple à un enjeu aussi complexe. L'itinérance constitue également un défi majeur, particulièrement à Montréal, partout au Québec, mais beaucoup à Montréal, selon des informations, des dénombrements qui ont eu lieu. Des ressources supplémentaires sont donc mises en place pour agir à la fois en prévention, et en accompagnement, et en hébergement. Et l'objectif est clair, c'est d'offrir des solutions concrètes et durables tout en intervenant rapidement lorsque la situation l'exige.

La sécurité est une autre préoccupation importante. Dans certains quartiers, les dernières années ont été marquées par des enjeux liés à la violence. Des investissements sont donc inscrits dans le budget pour renforcer les interventions et soutenir les efforts sur le terrain. La sécurité, ce n'est pas un luxe, c'est une condition essentielle à la qualité de vie.

Derrière tous ces enjeux, il y a des réalités bien concrètes. En fait, avec l'accès aux services de garde subventionnés, par exemple, qui va permettre à des femmes d'aller sur le marché du travail, on veut permettre aux parents de retourner au travail, on veut soutenir l'égalité des chances et on veut contribuer à la vitalité économique.

En parallèle, les actions structurantes sont déployées pour soutenir les personnes les plus vulnérables. Par exemple, le plan d'action gouvernemental en action communautaire a permis de rehausser de manière significative le financement des organismes, plus de 50 % de rehaussement depuis 2018, M. le Président, un rehaussement qui était attendu depuis des... depuis 15 ans par les organismes communautaires, 2,2 milliards de dollars, 2 234 000 000 \$ dans le budget, M. le Président, pour l'action communautaire, alors que le Parti libéral du Québec a coupé le financement des organismes communautaires, et le Parti québécois, bien, on en parle peu.

Le plan de lutte à la pauvreté, M. le Président, marque également une avancée importante. Pour la première fois, des investissements majeurs ont été consacrés à la sécurité alimentaire en réponse directe aux besoins exprimés. Le régime d'assistance sociale a été modernisé afin de mieux refléter les réalités actuelles. Par exemple, les personnes qui ont recours à l'assistance sociale aujourd'hui sont beaucoup plus éloignées du marché du travail et ont besoin d'accompagnement. Alors, c'est ce qu'on a inscrit dans la nouvelle façon de faire dans le régime d'assistance sociale.

Les enjeux d'itinérance et de santé mentale sont étroitement liés et exigent des réponses coordonnées. Des investissements importants permettent de renforcer le continuum de services, de la prévention jusqu'à l'hébergement, et des initiatives visent aussi à soutenir les personnes à risque de perdre le... leur logement, et ça, les organismes le saluent.

En santé mentale, des ajustements législatifs sont en cours afin de mieux protéger les personnes et la collectivité. Tout dernièrement, bien, hier, en fait, un projet de loi, nouveau projet de loi, a été déposé, après un travail énorme de préparation, pour moderniser la P-38. L'actualité nous l'a rappelé avec, malheureusement, le meurtre du propriétaire d'un dépanneur du Plateau—Mont-Royal. L'amélioration de l'accès aux services de santé demeure une priorité partout sur le territoire.

La lutte contre les violences conjugale et sexuelle demeure au coeur de nos priorités, M. le Président. Des investissements importants ont permis de doubler le financement des maisons d'hébergement au cours des dernières années, et le budget poursuit ses efforts en soutenant à la fois les services et les infrastructures. Le déploiement du tribunal spécialisé représente également une avancée majeure.

M. le Président, le milieu communautaire est un pilier fondamental du modèle québécois. Il incarne une force collective unique, profondément ancrée dans nos communautés. Partout sur le territoire, ces organismes sont présents là où les besoins sont les plus grands. Ils accompagnent, ils soutiennent, ils écoutent, ils agissent, souvent en première ligne. Le budget vient renforcer concrètement leur capacité d'intervention en soutenant directement leurs missions et leurs actions quotidiennes. Ça permet d'offrir plus de prévisibilité, plus de stabilité et une meilleure capacité de planification à ces organismes qu'on salue, M. le Président.

La continuité du financement est aussi assurée pour ceux qui oeuvrent en défense collective des droits. Nous sommes la seule province au Canada à financer directement les organismes de défense en... en défense collective des droits. On finance les organismes de mobilisation citoyenne, les organismes en développement des communautés et les organismes qui sont en approche multisectorielle. Grâce au PAGAC, au plan gouvernemental en action communautaire, bien, maintenant, on finance la mission des organismes qui ont... qui sont multisectoriels, un changement majeur, parce qu'on reconnaît pleinement le rôle dans le tissu social québécois.

En matière de sécurité alimentaire, l'engagement envers les partenaires est réaffirmé avec force. Des investissements majeurs sont accordés au réseau des Banques alimentaires du Québec, tant pour l'approvisionnement, que pour les infrastructures. Le budget comprend des mesures concrètes pour soutenir les citoyens, l'accès aux programmes fiscaux est simplifié, les aînés bénéficient d'un soutien accru pour favoriser le maintien à domicile. Les initiatives favorisent également l'intégration en emploi en contribuant à une société beaucoup plus inclusive.

Alors, M. le Président, le budget repose sur des choix responsables qui sont faits dans un contexte exigeant. Il vise à réduire les inégalités, à renforcer la solidarité et soutenir le développement de la métropole. Les attentes sont élevées, elles sont légitimes, mais l'action gouvernementale y répond avec rigueur, cohérence et détermination. Soutenir Montréal, c'est soutenir le Québec, soutenir le Québec, c'est notre nation, c'est notre fierté, c'est notre identité. Et, collectivement, nous allons poursuivre le travail pour construire une société beaucoup plus forte, plus inclusive, plus résiliente. Nous sommes un bon gouvernement, M. le Président, et nous allons continuer à le démontrer. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Nous poursuivons. Cette fois-ci, je reconnais M. le député de Gouin.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je vais essayer de répondre à la question suivante : Est-ce que le dernier budget de la CAQ annonce des nouvelles compressions dans le système d'éducation au Québec? La réponse est oui, et voici pourquoi.

D'abord, il faut commencer avec la notion de coûts de système. C'est quoi, les coûts de système? Les coûts de système, c'est l'investissement qui est nécessaire chaque année pour maintenir les services qu'on offre au niveau de l'État québécois. Donc, dans le cas de l'éducation, les coûts de système, c'est le niveau d'investissement que ça prendrait pour que, l'an prochain, les mêmes services soient offerts dans les écoles du Québec, aux élèves qui les fréquentent.

Selon la fédération québécoise des centres de services scolaires, ça, c'est les gens qui gèrent au jour le jour les écoles publiques du Québec, mais ces coûts de système là, cette espèce de plancher d'investissement en bas duquel il ne faut pas descendre si on ne veut pas faire de compression, bien, il se situe entre 3 % et 4 %. Il faudrait donc que le gouvernement investisse 3 % à 4 % de plus cette année que l'an dernier pour qu'on maintienne les services, déjà

insuffisants, dans nos écoles publiques. Du côté de l'IRIS, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, on chiffre également les coûts de système à 3,8 %, donc à peu près dans la même fourchette que la Fédération des centres de services scolaires.

• (17 h 50) •

La question, c'est donc : De combien est-ce que le gouvernement de la Coalition avenir Québec augmente ses dépenses en éducation dans le prochain budget? La réponse est écrite en toutes lettres, 2,4 %. 2,4 %, c'est ce qui est écrit. La ministre de l'Éducation nous disait la semaine dernière : Ah! bien, en fait, c'est plus 3 %, parce qu'il ne faut pas compter des éléments qui sont non récurrents d'une année à l'autre. On peut lui donner le bénéfice du doute, disons, entre 2,4 et 3 %. La question est donc : Est-ce qu'avec un rythme de dépenses comme celui-là, entre 2,4 % et 3 %, est-ce qu'on va pouvoir maintenir les mêmes services pour les élèves du Québec l'an prochain? Si les coûts de système sont entre 3 % et 4 %, la réponse, c'est non. En fait, la réponse complète, c'est que, dans le meilleur des cas, dans une situation idéale, parfaite, rêvée, où l'augmentation de 3 % générale du portefeuille en éducation serait réinvestie et que les coûts de système se maintiendraient, là, en bas de la fourchette prévue par la Fédération des centres de services scolaires du Québec, on se dirige, dans le meilleur des scénarios imaginables, vers une année où on va être à peine capables d'offrir les mêmes services aux élèves qu'on l'a fait l'an dernier. Et ça, c'est un scénario où on se met des lunettes roses.

La triste réalité, c'est que le scénario le plus probable d'entre tous, c'est que les coûts de système seront davantage autour de 4 %, comme le prévoit l'IRIS, comme le prévoit la Fédération des centres de services scolaires du Québec, et que, donc, on se dirige fort probablement vers une nouvelle année de compressions.

En ce sens-là, la ministre de l'Éducation a répondu à l'appel qui avait été lancé par les profs, les comités de parents, par les directions d'école, les membres du personnel qui lui avaient demandé de la prévisibilité. On sait que l'an dernier a été une année de compressions. Le réseau voulait à tout prix éviter une nouvelle année de compressions. De toute évidence, la ministre a entendu l'appel, mais de la mauvaise manière : il y aura de la prévisibilité dans la mesure où on se dirige vers une deuxième année de suite de compressions dans le réseau de l'éducation.

Qu'est-ce que ça veut dire, ça, une deuxième année de suite de compressions? Ça veut dire encore des postes vacants, des postes d'orthopédagogues, de psychoéducatrices, de techniciennes en éducation spécialisée, d'orthophonistes. Tous ces corps de métiers, tous ces professionnels, ces membres du personnel de soutien qui sont là pour aider les profs dans leur travail essentiel, celui d'élever, d'apprendre, de transmettre aux enfants du Québec, on va continuer, donc, à voir des postes vacants. On va continuer à voir des congés de maladie ne pas être remplacés. On va continuer à voir des ruptures de contrats au milieu de l'année parce que les écoles vont continuer à manquer de financement. C'était le cas l'an dernier, ce sera le cas... c'est excessivement probable que ce soit le cas encore une fois cette année. Pourquoi? Parce que le gouvernement a compressé au maximum le rythme de l'augmentation des dépenses générales en éducation à autour de 3 %, ce qui est, selon à peu près toutes les estimations indépendantes et crédibles, en dessous du plancher minimal qu'il faut mettre pour maintenir les services dans le réseau de l'éducation.

Et ces services-là en question, M. le Président, ils sont déjà insuffisants, ils sont déjà insuffisants. Il y a des dizaines de milliers d'élèves en difficulté qui attendent pour avoir des services. Il y a des bris de scolarisation qui se multiplient dans le réseau public parce que des élèves en difficulté ne sont pas en mesure de recevoir les services auxquels ils ont droit en vertu de la Loi sur l'instruction publique. Il y a des classes spécialisées qui ferment. À chaque semaine, il y a des articles, dans le journal, de classes spécialisées qui ferment parce qu'il manque de personnel. Cette situation, dans le meilleur des cas, va se poursuivre, dans le meilleur des cas imaginables, va se poursuivre parce qu'il n'y aura pas d'augmentation supplémentaire par rapport à l'an dernier, quand on tient compte des coûts du système, et fort probablement qu'elle va s'empirer, fort probablement qu'elle va s'empirer.

Donc, il y a quelque chose d'assez triste, en fait de profondément triste, M. le Président, qu'un parti et un premier ministre qui ait claironné, lors de son accession à ce poste, l'heure d'un grand redressement national en éducation, c'est ce qu'il nous avait dit, hein, l'heure du grand redressement a sonné en matière d'éducation... il y a quelque chose de profondément triste que le règne de ce parti et de ce premier ministre se termine sur des investissements aussi timides et sur deux années consécutives, fort probablement, de compressions dans nos écoles publiques. Le premier ministre n'a jamais été à court de slogans, d'images, de métaphores pour dire à quel point il jugeait que l'éducation, c'était le socle de la nation québécoise, la priorité de toutes ses priorités. Pourtant, il termine sa carrière politique en plongeant pendant deux années consécutives le système d'éducation québécois dans des compressions.

C'est regrettable, c'est triste, pas pour son legs à lui, mais pour les hommes et les femmes qui travaillent dans nos écoles, pour les élèves eux-mêmes, qui représentent l'avenir du Québec, qui ont droit d'avoir les services que la Loi sur l'instruction publique leur promet. Et malheureusement c'est encore les mêmes, toujours les mêmes qui vont faire les frais de ces compressions-là. Ce n'est pas les jeunes qui fréquentent les écoles privées qui sont les victimes de ces compressions-là, ce n'est pas les jeunes qui ont la chance d'avoir été sélectionnés dans des programmes sélectifs qui vivent le plus ces compressions-là, c'est le... c'est le 90 % d'élèves du Québec qui fréquentent les écoles publiques, c'est le 56 % des élèves au secondaire qui fréquentent les classes publiques régulières.

Ces petits garçons et ces petites filles viennent souvent de milieux défavorisés, ont souvent des difficultés d'apprentissage. Ce sont ces élèves-là qu'il faudrait le plus aider. Ce sont ces élèves-là qui ont le plus besoin de l'instruction publique pour améliorer leur vie. C'est avant tout pour eux et elles qu'il faudrait faire fonctionner l'ascenseur social que représente le système d'éducation public. C'est pour eux et elles que l'égalité des chances est le plus important, et c'est encore ces élèves-là qui vont faire les frais des sous-investissements gouvernementaux en éducation.

C'est triste qu'on en soit arrivés là, c'est triste que le mandat de la Coalition avenir Québec se termine comme ça. Moi, je vous avoue, M. le Président, j'y ai cru, j'y ai cru pendant un instant, que le premier ministre souhaitait

redresser le système d'éducation publique au Québec. Malheureusement, ce sont... c'est son propre conservatisme sur le plan économique, ses propres décisions fiscales mal avisées qui l'ont privé de la marge de manoeuvre dont il aurait eu besoin, et dont il aurait eu besoin cette année, pour éviter des compressions dans le réseau de l'éducation publique. Donc, c'est très triste, M. le Président, qu'on en soit rendus là. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Gouin. Nous poursuivons ce débat. Cette fois-ci, je reconnais Mme la députée d'Anjou—Louis Riel.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, mes salutations à vous, également aux collègues. Alors, je me lève aujourd'hui pour me prononcer sur le dernier budget de cette législature.

Ce mandat de quatre ans a passé rapidement, mais je dois dire que je suis convaincue du bilan de notre gouvernement au cours de ces dernières années et aussi pour la suite des choses, tel que je vais vous le démontrer aujourd'hui. Je ne peux m'empêcher, M. le Président, que d'être satisfaite de toutes les belles réalisations que nous avons effectuées au service des Québécois et des Québécoises et pour la croissance de notre économie. Comme adjointe parlementaire à la ministre responsable de la Condition féminine et adjointe gouvernementale de la ministre responsable de la Métropole et de la grande région de Montréal, je veux mettre en valeur devant cette Chambre les initiatives et les mesures financières que ce nouveau budget introduit pour ces dossiers prioritaires.

Les tragédies survenues au Québec au cours des derniers mois de 2026 auprès de nos concitoyennes, notamment les féminicides, nous rappellent avec force une réalité inacceptable, soit celle de la violence conjugale et sexuelle qui est toujours présente et qui brise des vies. Face à cela, une seule réponse est possible : on doit agir avec détermination.

C'est pourquoi le gouvernement annonce un investissement additionnel de 260 300 000 \$ sur cinq ans pour mieux soutenir les victimes et renforcer notre action collective. D'abord, nous réaffirmons le rôle essentiel des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Ces lieux sont bien plus que des refuges, M. le Président, ils sont des espaces de sécurité, de reconstruction et d'espoir pour les femmes et leurs enfants. Nous y consacrerons 91 millions de dollars supplémentaires afin de renforcer leur capacité d'accueil et d'accompagnement. Grâce à ces efforts, leur financement atteindra 190 300 000 \$ par année d'ici 2030-2031, soit plus du double de ce qu'il était en 2019-2020.

Nous poursuivons également la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs avec 90 600 000 \$ sur trois ans pour renouveler les actions déjà engagées par l'entremise du plan d'action gouvernementale 2021-2026. Et toutes ces mesures sont essentielles pour continuer à combattre ce phénomène abominable et, ultimement, protéger nos plus jeunes.

• (18 heures) •

Mais lutter contre la violence, M. le Président, c'est aussi mieux accompagner les victimes dans leur parcours judiciaire. C'est pourquoi nous investissons 72 500 000 \$ pour compléter le déploiement du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale sur l'ensemble du territoire d'ici novembre 2026. Ce tribunal transforme concrètement l'expérience des victimes avec un accompagnement centré sur leurs besoins du début à la fin du processus judiciaire, notamment par l'assignation d'un même procureur de la couronne tout au long du processus et ainsi éviter de faire revivre à la victime cet événement traumatisant à plusieurs reprises. Également, des intervenants formés aux réalités de la violence conjugale et sexuelle, des espaces sécurisants conçus pour éviter les contacts avec l'agresseur présumé et des outils adaptés pour faciliter le témoignage, comme les salles de téléteмоignage.

Je veux souligner que depuis l'adoption de la loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, ce sont 26 des 36 districts judiciaires qui bénéficient d'un de ces tribunaux à travers la province. D'ailleurs, en octobre dernier, j'ai eu le privilège de participer à l'annonce de l'inauguration du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale dans le district de Montréal, aux côtés de mon collègue le ministre de la Justice. Il n'y a pas de mots pour décrire l'immense impact que ce changement de culture dans notre système judiciaire a sur les victimes et sur leur bien-être. À ce jour, M. le Président, ce sont plus de 37 000 victimes qui ont reçu de l'accompagnement grâce à cette initiative innovante et humaine, et plus de 10 000 personnes ont reçu une formation spécialisée pour soutenir cette clientèle au cours de ce processus difficile, même parfois démoralisant et décourageant pour les victimes.

Enfin, nous poursuivons l'amélioration des maisons d'hébergement, avec 6,2 millions de dollars sur quatre ans, pour garantir des milieux sécuritaires et adaptés aux besoins des femmes et des jeunes victimes de violence conjugale, le tout dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement. Notre responsabilité est claire : offrir du soutien, assurer la sécurité et redonner du pouvoir à ceux et celles qui ont été victimes de violence. Ce ne sont pas aux victimes de violence sexuelle ou conjugale de porter la honte de ces violences. On veut atténuer leurs inquiétudes, leurs peurs, et les encourager à dénoncer, mais surtout, on veut qu'elles ne se sentent pas seules devant cette expérience marquante et traumatisante dans leur vie.

M. le Président, dans un autre ordre d'idée, parlons maintenant d'économie et de défense. Le monde change, vous le constatez comme nous, rapidement et profondément. Les tensions géopolitiques s'intensifient. Les chaînes d'approvisionnement sont fragilisées. Les technologies redéfinissent les rapports de force. La sécurité et la défense ne sont plus des enjeux lointains, elles sont au coeur des priorités économiques, technologiques et stratégiques des États modernes, et avec le partenariat fragilisé avec les États-Unis, nous devons développer et assurer notre propre autonomie en matière d'aéronautique, de défense et de sécurité.

Dans ce contexte, une question s'impose : Sommes-nous prêts, M. le Président? Le Québec a une réponse claire. Oui, nous le sommes et nous allons aller encore plus loin. Nous faisons aujourd'hui un choix stratégique, celui de

positionner le Québec comme un acteur incontournable dans les industries de la défense, de la sécurité et des technologies de pointe. Nous en avons les moyens, nous en avons l'expertise et, surtout, nous en avons la volonté. Le Québec est un pôle national et reconnu en aérospatiale, en intelligence artificielle, en technologies quantiques et en fabrication avancée. Depuis 2022, notre Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation a permis d'investir plus de 1,5 milliard de dollars par année pour bâtir un écosystème solide, compétitif et tourné vers l'avenir, mais nous sommes conscients que notre économie et nos industries ont encore beaucoup d'espace pour de la croissance et qu'on peut faire davantage pour eux. C'est pourquoi, M. le Président, nous annonçons 693,1 millions de dollars sur cinq ans pour adapter notre économie et nos nouvelles réalités économiques marquées par l'incertitude commerciale et par l'accélération technologique.

De ce montant, 400,1 millions seront investis pour stimuler l'investissement des entreprises ayant un fort potentiel de croissance et assurer un environnement d'affaires favorable à la réalisation de projets industriels, notamment dans le secteur de la défense. 283 millions seront investis pour renforcer la compétitivité du Québec dans les marchés par l'entreprise de l'innovation. Ces montants vont compléter d'autres leviers dont le Québec s'est doté, comme les mesures fiscales compétitives pour les nouveaux investissements ou les mesures favorisant la mobilisation de capital nécessaire au financement des projets des entreprises.

Il est important de garder une perspective d'avenir face à la nouvelle réalité économique, pas comme un obstacle, mais plutôt comme une opportunité d'évolution. Nous allons soutenir et renforcer nos entreprises dans les secteurs stratégiques, à savoir l'industrie minière, l'aérospatiale, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'optique photonique, les sciences de la vie et la cybersécurité. Et pour accomplir ça, nos ressources sont essentielles. Les minéraux critiques et stratégiques sont au cœur des stratégies de défense et des technologies de défense. Sans eux, pas de batteries, M. le Président, pas d'équipements avancés, pas d'autonomie technologique. Leur traitement est nécessaire pour faire avancer les projets de nos industries. C'est pourquoi nous créons un fonds de 2,5 milliards de dollars, qui inclura les investissements déjà effectués par le fonds Capital ressources naturelles et Énergie, majoritairement dédiés aux minéraux critiques et stratégiques. Et nous y injecterons 1 milliard de dollars de nouveaux investissements pour assurer leur exploitation et leur transformation ici, chez nous. M. le Président. Le Fonds pour les minéraux critiques et stratégiques permettra de mettre en place des mécanismes d'intervention mieux adaptés au développement des minéraux critiques et stratégiques, notamment par la conclusion d'accords d'approvisionnement à long terme.

En outre, il y a une réalité que nous ne pouvons ignorer. Trop d'entreprises stratégiques risquent de passer sous contrôle étranger dans les prochaines années. Nous refusons que les décisions qui concernent notre avenir se prennent ailleurs. En réponse à cette situation inquiétante, nous allons injecter 1 milliard de dollars supplémentaires dans le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises, ainsi portant sa capitalisation à 2 milliards de dollars. De plus, la révision de la politique d'investissement permettra d'élargir la flexibilité de ces interventions, notamment par des participations en capital assorties de leviers stratégiques, telles qu'un droit de veto sur des décisions déterminantes, une représentation au conseil d'administration ou un droit de préemption. M. le Président, notre objectif est clair : protéger nos entreprises, protéger nos sièges sociaux et protéger notre capacité d'agir.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là. Dans le cadre du budget 2026-2027, nous assurerons aussi la continuité des efforts que nous avons entamés dans les dernières années pour pérenniser la croissance de notre économie. Ce sont donc 90,5 millions de dollars qui seront alloués pour soutenir les piliers de notre écosystème d'innovation et les travaux prioritaires en attente de la nouvelle stratégie d'ici 2028. Plusieurs entreprises pourront bénéficier de cet investissement, dont Technologies Luqia, un laboratoire montréalais spécialisé en optique, en photonique et en technologies quantiques, également en sciences des données et en intelligence artificielle. Leur expertise... leur expertise, pardon, unique et leurs laboratoires munis d'équipements de pointe joueront un rôle essentiel au soutien d'entreprises et d'institutions de zone d'innovation pour le développement de leurs projets technologiques en défense aérospatiale et cybersécurité. Notre gouvernement va soutenir Luqia dans ses activités de recherche alors que leur expertise est essentielle pour favoriser l'écosystème de recherche et les retombées pour le Québec.

• (18 h 10) •

Ensuite, nous investirons également, M. le Président, 24,5 millions de dollars sur trois ans pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle et des technologies quantiques par les entreprises québécoises dans les secteurs considérés critiques tels que l'aérospatiale, la défense et l'énergie. À cet effet, une partie du montant servira à faire un appel de projets dans le cadre du programme Innovation et une autre partie sera dédiée au soutien financier des différents organismes du secteur, tels que la Plateforme d'innovation numérique et quantique du Québec, le consortium IVADO, Calcul Québec, l'Institut quantique et QV Studio. Rappelons-nous qu'au dernier budget notre gouvernement a mis en place le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques intégrant l'intelligence artificielle, le fameux CDAE. L'objectif de cette mesure fiscale unique dans le monde est d'offrir un taux de 30 % aux salaires admissibles au sein d'entreprises spécialisées en technologies de l'information et ainsi soutenir la mission de stimuler la conception et la mise en marché de solutions d'intelligence artificielle.

Le budget présent introduit des ajustements aux crédits d'impôt afin d'accroître la prévisibilité pour les entreprises bénéficiaires, notamment en précisant les critères d'admissibilité de certains travaux préparatoires qui sont essentiels à l'intégration efficace de l'intelligence artificielle dans leurs solutions informatiques. On estime que ces incitatifs financiers et fiscaux augmenteront l'attractivité du secteur, optimiseront la performance des entreprises participantes et favoriseront notre essor économique à long terme, M. le Président. L'avantage de ces technologies n'est certainement pas abstrait. Elles sont au cœur des systèmes de défense modernes et elles déterminent qui innove et qui dépend des autres. Nous, au Québec, nous avons décidé d'être stratégiques et de saisir cette opportunité prometteuse pour bâtir une économie capable de résister aux chocs du marché international, pour bâtir une autonomie autosuffisante. M. le Président.

En conclusion, notre gouvernement agit sur plusieurs fronts pour soutenir les Québécois et les Québécoises et ses industries. À travers toutes nos initiatives, une vision claire se dessine, une vision d'un Québec qui protège les plus vulnérables en combattant la violence sous toutes ses formes faite aux femmes, une vision d'un Québec qui investit dans son avenir en misant sur l'innovation, sur ses entreprises et sur ses talents, ainsi que sur des secteurs stratégiques comme la défense et les technologies de pointe. Parce que la défense d'un territoire ne commence pas à ses frontières, elle commence dans son économie, dans sa capacité d'innover, dans sa capacité de décider pour lui-même, alors nous choisissons d'agir avec ambition et responsabilité pour un Québec qui ne subit pas les transformations du monde mais qui les façonne. M. le Président. Au-delà des chiffres, il y a des vies, il y a des familles, il y a des générations qui comptent sur les décisions que nous prenons aujourd'hui même. Et, ces décisions, nous les prenons avec une conviction profonde, celle de construire un Québec plus fort, plus humain et plus maître de son avenir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel. Nous poursuivons ce débat, et cette fois-ci je reconnais Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Ouest, c'est bien ça.

Mme Suzanne Blais

Mme Blais : Merci, M. le Président. Je suis choyée d'être ici pour participer à cet exercice annuel, le dernier de cette 43^e législature, essentiel pour notre démocratie et le bon fonctionnement de notre Québec.

Je tiens à saluer les collègues, notamment notre cher ministre des Finances et son équipe, qui ont travaillé rigoureusement à ce budget, un budget responsable, modéré, certes, mais on prend en considération les besoins de notre nation et offre des solutions qui sont adaptées et réfléchies. Dans le contexte mondial et sociodémographique actuel, nous n'avons pas le luxe de prendre des décisions impulsives. On doit être méthodique et se baser sur les solutions qui ont un réel impact.

Sur ce, je vais prendre quelques moments aujourd'hui pour souligner les initiatives et les investissements de dossiers qui me tiennent particulièrement à coeur. En tant qu'adjointe parlementaire de la ministre de l'Habitation, je ne peux pas passer de faire état de la situation de ce secteur, ici, au Québec.

Depuis 2018. Le gouvernement a pris des mesures importantes afin d'améliorer l'accès au logement. Ses interventions ont été pensées en priorité pour soutenir les ménages dont la situation financière est plus précaire ainsi que les personnes vulnérables ayant des besoins particuliers. Au cours des dernières années, ces actions ont porté leurs fruits. Elles ont permis d'augmenter l'offre des logements sociaux et abordables, de faciliter le paiement du loyer pour plusieurs ménages et de maintenir le parc immobilier existant en bon état. Ces efforts témoignent d'une volonté claire, celle d'offrir chacun un logement digne, sécuritaire et adapté à ses besoins. Mais malgré ces avancées, il reste encore du travail à accomplir. C'est pourquoi, dans le budget 2026-2027, le gouvernement prévoit d'aller encore plus loin en consacrant une somme de 740,9 millions de dollars sur trois ans pour soutenir l'accès au logement. Concrètement, cet investissement se traduit par trois grandes actions.

Aujourd'hui plus que jamais, la question du logement abordable demeure un enjeu majeur au Québec. Dans plusieurs régions, les besoins sont encore importants et la pression sur le marché locatif rend l'accès à un logement de plus en plus difficile, particulièrement pour les ménages à faible revenu. Face à cette réalité, le gouvernement a fait le choix d'agir. Dans le cadre du présent budget, une somme de 209 millions sera investie afin de favoriser la construction de plus de 1 000 logements abordables partout au Québec. Ces investissements visent un objectif clair, permettre davantage de ménages, notamment ceux à revenu faible, modeste, d'accéder à un logement qui correspond à leur capacité de payer.

Ces nouveaux projets seront principalement réalisés dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec, et ils vont enrichir une dynamique déjà bien amorcée. En effet, depuis notre entrée au pouvoir, près de 33 000 logements abordables ont été construits ou sont en voie de l'être grâce à la collaboration essentielle d'organismes à but non lucratif, d'offices d'habitation, de coopératives et de partenaires de secteurs de la construction.

Pour atteindre ces résultats, le gouvernement s'est doté de plusieurs leviers efficaces, des programmes structurants, des partenariats avec des acteurs financiers, ainsi que des ententes avec les développeurs permettant aujourd'hui d'accélérer la réalisation de projets. À cela s'ajoutent des outils financiers variés comme des subventions de prêts avantageux et des garanties de prêts offrant plus de flexibilité et d'efficacité dans le déploiement des initiatives.

Mais construire des logements ne suffit pas, il faut aussi protéger les plus vulnérables. Le logement représente l'une des dépenses les plus importantes pour les ménages. Or, le loyer moyen au Québec est passé de 845 \$ en 2020 à 1 232 \$ en 2025, une hausse marquée qui fragilise nombreuses familles. C'est pourquoi que le gouvernement prévoit 259,5 millions sur trois ans pour sécuriser l'accès à un toit pour les ménages les plus vulnérables. Cet investissement permettra notamment de renouveler des unités programme de supplément au loyer, évitant ainsi que des milieux de ménage ne se retrouvent pas dans une situation précarité. Additionnellement, 1 000 unités seront ajoutées pour répondre des situations particulières dans le cadre du programme du supplément à loyer d'urgence.

• (18 h 20) •

Par ailleurs, des sommes importantes seront consacrées au maintien du parc de logements à loyer modique afin d'assurer leur viabilité, malgré les coûts d'exploitation. Une attention particulière sera également portée au Nunavik, où les conditions climatiques et économiques rendent l'accès au logement encore plus complexe et plus coûteux. Des investissements permettront de reconstruire les habitations à loyer modique détruites à la suite du sinistre et de rénover une résidence pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale.

M. le Président, trop de familles vivent dans des conditions qui ne répondent pas à leurs besoins. Face à cette réalité, il ne suffit pas de construire, il faut aussi rénover, adapter et préserver. C'est pourquoi on prévoit un

investissement majeur de 272 millions de dollars pour augmenter le financement de plusieurs programmes de la Société d'habitation du Québec. En d'autres mots, ce sont... ces sommes octroyées permettront d'accélérer la rénovation des habitations de loyer modique, parce que ces logements sont essentiels, mais souvent vieillissants. Il est de notre devoir de garantir des conditions de vie dignes à ceux qui y habitent.

Une autre partie de ces investissements sera dédiée aux programmes d'adaptation à domicile, couvrant ainsi des travaux afin de rendre plus accessible et adapté le logement pour les personnes handicapées.

Également, nous poursuivrons notre soutien aux régions rurales en poursuivant le programme RénoRégion qui continuera d'aider les ménages à revenus modestes à corriger des problèmes majeurs dans leurs résidences. Cette bonification ramènera 18,2 millions, les sommes prévues pour ce programme en 2026-2027.

Ces investissements sont concrets, ils changent les vies, mais surtout ils s'inscrivent dans un engagement beaucoup plus large. Depuis 2018, ce sont près de 7,9 milliards de dollars qui ont été consacrés pour soutenir les ménages vulnérables à faible revenu en matière de logement pour construire, pour aider à payer, pour rénover et pour adapter.

En parallèle, plus de 2,9 milliards de dollars ont été investis pour faciliter l'accès à la propriété, notamment pour les premiers acheteurs. Et, au total, ce sont plus de 10,8 milliards de dollars investis en habitation, M. le Président. Une somme qui a fait un véritable impact dans la vie des ménages québécois, d'individus avec leurs propres défis, besoins et réalités.

Pour continuer, M. le Président, notre société se mesure à la manière dont elle prend soin des plus vulnérables. Parmi... Les personnes en situation d'itinérance font face à des difficultés considérables : l'inclusion sociale, précarité et accès limité aux soins et aux services essentiels. Il est également crucial de souligner l'importance d'offrir un soutien adapté aux personnes confrontées à des enjeux de santé mentale. Pour certaines, un accompagnement approprié peut véritablement prévenir les situations critiques telles que l'itinérance. Depuis 2018, des efforts importants ont été déployés pour prévenir l'itinérance et renforcer le soutien en santé mentale, notamment à travers le plan d'action interministériel en itinérance et le plan d'action... interministériel en santé mentale.

Depuis 2021, le gouvernement a engagé plus de 1,1 milliard de dollars pour prévenir et réduire l'itinérance, soit par le soutien au plan d'action interministériel, par l'offre d'aide au logement et à la création de logements destinés aux personnes en situation d'itinérance, par le renforcement des hébergements d'urgence et l'amélioration des services d'accompagnement, et les interventions psychosociales et policières. Ces actions témoignent de l'engagement durable du gouvernement à protéger les personnes les plus fragiles de notre société.

Dans ce cadre 2026-2027, nous poursuivons cet engagement avec une approche structurée et un continuum d'interventions. Ainsi, 264,3 millions de dollars seront investis sur cinq ans, dont 89,9 millions de dollars pour soutenir les personnes en situation d'itinérance et 174,4 millions de dollars pour mieux répondre aux enjeux de la santé mentale.

Malgré les investissements réalisés auparavant, les besoins pour la lutte contre l'itinérance demeurent importants. Les sommes allouées lors de ce budget permettront de consolider et d'enrichir l'aide aux personnes en situation d'itinérance, au risque... ou au risque de le devenir. Les mesures soutenues permettront de renforcer le financement du projet Prévention expulsion au Tribunal administratif du logement afin de soutenir davantage les personnes menacées d'expulsion de leur logement, poursuivre le programme d'hébergement temporaire et l'aide à la recherche de logement de la Société d'habitation du Québec soutenant les municipalités, offices d'habitation dans l'accompagnement des ménages en recherche de logement, assurer la continuité des services, incluant un accompagnement personnalisé et le renforcement de l'offre d'hébergement d'urgence et de transition, soutenir au programme de réaffiliation en itinérance, santé mentale et dépendance, consolidant l'aide auprès des personnes en état d'itinérance, souffrant de troubles mentaux graves et de dépendance.

Mais nous ne pouvons pas répondre aux enjeux en itinérance sans s'attaquer aux problèmes de santé mentale présents dans la population, souvent comorbides. Ce sera comme essayer de traiter les symptômes sans trouver une solution à la maladie. Les personnes confrontées à des enjeux de santé mentale ont besoin de services adaptés et personnalisés à leur réalité. Voilà, M. le Président, des investissements et des mesures concrètes pour assurer la pérennité du réseau et offrir les services accessibles, efficaces et humains aux Québécois et aux Québécoises.

M. le Président, tout le monde a beaucoup changé, depuis les derniers sept ans, nous avons traversé plusieurs épreuves qui ont laissé leur marque indélébile dans notre histoire, mais notre gouvernement n'a jamais baissé les bras. Il a affronté ces moments avec courage, résilience, parce que, derrière lui, il y a une force plus grande que toutes les différences sur le chemin, ce sont les Québécois et les Québécoises. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, la parole est à vous.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Oui. Je vous avise déjà, M. le Président, que j'ai l'intention de poursuivre mon intervention demain, car il me reste 1 min 30 s. Merci.

Motion formulant un grief

Ça fait que je vais débiter en lisant la motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2026-2027 qui ne répond pas aux véritables besoins du terrain afin de faire face à la montée de violence et de criminalité au Québec.»

M. le Président, avec le très peu de temps que j'ai avant que cette séance prend fin, je dois vous dire que, quand j'ai vu ce budget, puis à entendre tous mes collègues, surtout mes collègues experts en économie, comme le député de Marguerite-Bourgeoys, parler de ce budget, je suis frappée avec la notion puis la réalité que c'est un budget qui est déconnecté de la réalité économique et sociale des Québécois. Sérieusement, M. le Président, on voit une croissance anémique de 1,1 %, un déficit élevé et aucune marge pour les erreurs, aucune, quand on voit un gouvernement, aussi, que, chaque budget successif, il sous-estime les besoins, 1,1 %, zéro marge de manoeuvre pour les erreurs. C'est un déficit, septième déficit, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Sur ces belles paroles, je vous avise que votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Ajournement

Compte tenu de l'heure, nous allons ajourner les travaux au jeudi 26 mars, 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Présidente	Mme Nathalie Roy
Première vice-présidente	Mme Chantal Soucy
Deuxième vice-présidente	Mme Sylvie D'Amours
Troisième vice-président	M. Frantz Benjamin

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Abou-Khalil, Alice	CAQ	Fabre
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Arseneau, Joël	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Beauchemin, Frédéric	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Bélanger, Gilles*	CAQ	Orford
Bélanger, Sonia*	CAQ	Prévost
Benjamin, Frantz	PLQ	Viau
Bernard, Daniel	CAQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Biron, Martine*	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Blanchette Vézina, Maïté	PCQ	Rimouski
Blouin, Catherine	CAQ	Bonaventure
Bogemans, Audrey	CAQ	Iberville
Boissonneault, Alex	PQ	Arthabaska
Boivin Roy, Karine	CAQ	Anjou—Louis-Riel
Bonnardel, François	CAQ	Granby
Bouazzi, Haroun	QS	Maurice-Richard
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Bourassa, Kariane	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Cadet, Madwa-Nika	PLQ	Bourassa-Sauvé
Caire, Eric	CAQ	La Peltrie
Carmant, Lionel	Ind.	Taillon
Caron, Linda	PLQ	La Pinière
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Champagne Jourdain, Kateri*	CAQ	Duplessis
Charest, Isabelle*	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit*	CAQ	Deux-Montagnes
Chassin, Youri	Ind.	Saint-Jérôme
Ciccione, Enrico	PLQ	Marquette
Cliche-Rivard, Guillaume	QS	Saint-Henri—Sainte-Anne
D'Amours, Sylvie	CAQ	Mirabel
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Déry, Pascale*	CAQ	Repentigny
Dionne, Amélie*	CAQ	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Dorismond, Shirley	CAQ	Marie-Victorin
Drainville, Bernard	CAQ	Lévis
Dubé, Christian	Ind.	La Prairie
Dufour, Pierre	Ind.	Abitibi-Est
Dufour, Virginie	PLQ	Mille-Îles
Duranceau, France-Élaine*	CAQ	Bertrand
Emond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Fréchette, Christine	CAQ	Sanguinet
Gagnon, Yannick	CAQ	Jonquière
Garceau, Brigitte B.	PLQ	Robert-Baldwin
Gendron, Marie-Belle	CAQ	Châteauguay
Gentilcore, Catherine	PQ	Terrebonne
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Eric*	CAQ	Groulx
Girard, Eric*	CAQ	Lac-Saint-Jean
Grandmont, Etienne	QS	Taschereau
Gronin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève*	CAQ	Louis-Hébert
Guillemette, Nancy	CAQ	Roberval
Haytayan, Céline	CAQ	Laval-des-Rapides
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan*	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau

Laflamme, Marie-Karlynn	PQ	Chicoutimi
Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian*	CAQ	Vachon
Lakhoyan Olivier, Sona	Ind.	Chomedey
Lamontagne, André	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac
Lecours, Lucie	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve
Legault, François*	CAQ	L'Assomption
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lévesque, Mathieu	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccarone, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Malette, Carole	CAQ	Huntingdon
Marissal, Vincent	Ind.	Rosemont
Martel, Donald*	CAQ	Nicolet-Bécancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McGraw, Désirée	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Montigny, Yves	CAQ	René-Lévesque
Morin, André Albert	PLQ	Acadie
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	PLQ	Vaudreuil
Paradis, Pascal	PQ	Jean-Talon
Picard, Marilyne	CAQ	Soulanges
Poulet, Isabelle	Ind.	Laporte
Poulin, Samuel*	CAQ	Beauce-Sud
Prass, Elisabeth	PLQ	D'Arcy-McGee
Proulx, Caroline*	CAQ	Berthier
Provençal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Rivest, Mathieu	CAQ	Côte-du-Sud
Rizqy, Marwah	Ind.	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Rotiroti, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Roy, Nathalie	CAQ	Montarville
Roy, Suzanne	CAQ	Verchères
Sainte-Croix, Stéphane	CAQ	Gaspé
Schmaltz, Valérie	CAQ	Vimont
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francs
Setlakwe, Michelle	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Simard, Jean-François*	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher*	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Louis, François	CAQ	Joliette
St-Pierre Plamondon, Paul	PQ	Camille-Laurin
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Lavolette—Saint-Maurice
Thouin, Louis-Charles	CAQ	Rousseau
Tremblay, François	Ind.	Dubuc
Tremblay, Suzanne	CAQ	Hull
Zaga Mendez, Alejandra	QS	Verdun
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ :	Coalition avenir Québec (79)
PLQ :	Parti libéral du Québec (18)
QS :	Québec solidaire (11)
PQ :	Parti québécois (7)
PCQ :	Parti conservateur du Québec (1)
Ind. :	Abitibi-Est (1)
	Chomedey (1)
	Dubuc (1)
	Laporte (1)
	La Prairie (1)
	Rosemont (1)
	Saint-Jérôme (1)
	Saint-Laurent (1)
	Taillon (1)